

R A P P O R T

DE LA FOUILLE PROGRAMMEE

DE LA MOSAIQUE DITE " DES POETES GRECS "

47 avenue Charles de Gaulle à AUTUN.

Pascale CHARDRON

Août 1990

Les travaux archéologiques menés au 47 de l'Avenue Charles de Gaulle, à AUTUN, ont débuté le 25 juin 1990. Grâce à l'aide technique du Service des Espaces Verts de la ville d'AUTUN, les remblais supérieurs ont été enlevés à la pelle mécanique sur une profondeur d'environ un mètre soixante dix. Un étayage maintenant les coupes du sondage, a été effectué afin d'assurer la sécurité des fouilleurs. Une équipe de bénévoles, encadrée par le service Archéologique du Musée Rolin, s'initie à la fouille et au prélèvement des fragments de mosaïque, de peintures murales et de stucs, dans la salle de réception d'une maison gallo-romaine.

Un travail délicat s'impose afin d'enlever les fragments qui sont parfois pulvérulents ou renversés face contre terre (outils utilisés : scalpels et pinceaux).

Compte-tenu de la richesse du décor mural et de son état de conservation, une restauratrice de peinture est venue durant deux jours afin de nous assister pour faciliter les prélèvements.

La découverte de motifs inédits composant la mosaïque (bordure et personnages) a retenu tout particulièrement notre attention. Deux nouveaux poètes ont été mis au jour : un vêtement féminin et un personnage masculin barbu avec inscription en grec. L'extrême finesse des tesselles (cubes de mosaïque) témoigne de la très grande habileté de l'artiste.

Durant deux jours, des restaurateurs de mosaïques (atelier inter-départemental Rhône-Isère) ont procédé à la dépose du fragment représentant le poète avec inscription et d'une grande plaque retournée (2m²) figurant des motifs géométriques. La fouille programmée va se poursuivre jusqu'à la fin du mois de septembre.

L'intérêt de ce pavement réside dans la présence de textes grecs. Cette mosaïque a été fabriquée à une époque où la langue grecque n'était plus utilisée dans l'empire romain. La présence des Universités d'Autun a contribué largement à diffuser la culture hellénique dans les milieux culturels d'Augustodunum.

C'est la première fois en France qu'une mosaïque de cette importance - dont quelques fragments découverts en 1965 (Anacréon) et conservés au Musée Rolin - fait l'objet d'une telle étude. Les nouvelles parties mises au jour depuis le mois de juin 1990 représentent déjà en surface plus de trois fois les découvertes antérieures. Deux pavements équivalents ont été trouvés à Cologne et à Sparte, mais ils ne possèdent ni la finesse d'exécution, ni l'importance épigraphique de celui d'Autun.

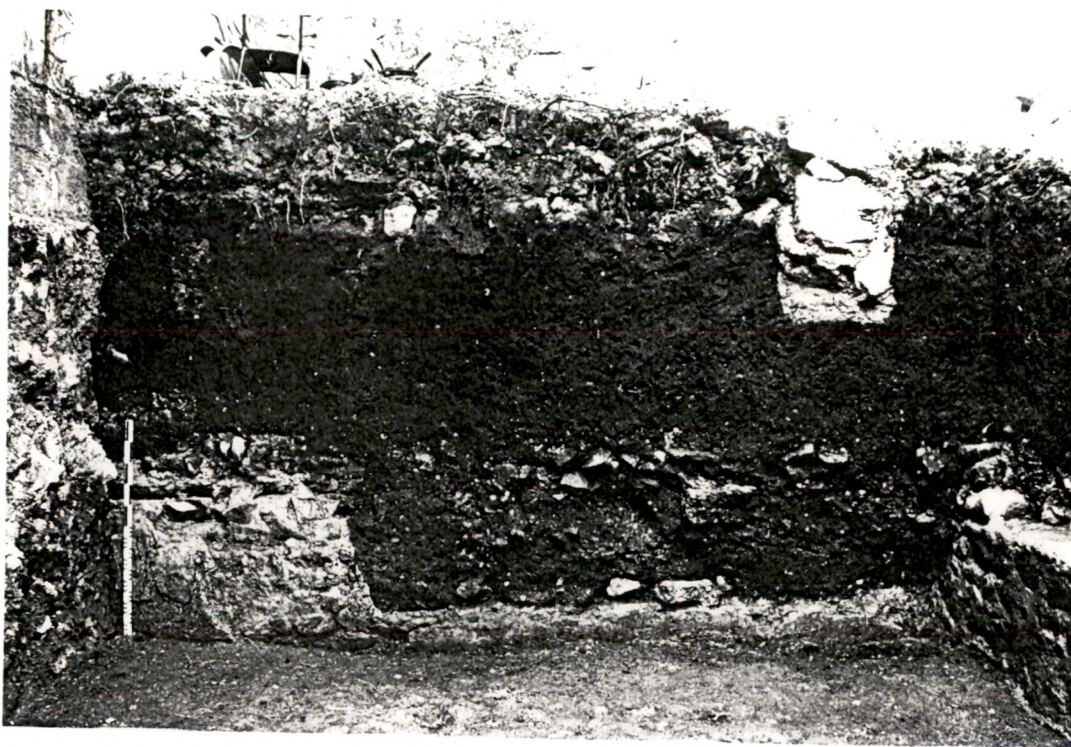
Il faut donc souligner l'intérêt exceptionnel de cette découverte pour l'étude de la civilisation gallo-romaine.

L'avancement de la fouille a révélé l'existence de nombreux fragments pris sous la fondation de la maison voisine, située au 52 rue de la Grille. Certains d'entre eux sont de dimensions importantes (1 mètre de longueur).

Cette observation permet donc d'affirmer avec certitude que la fondation de la maison, réalisée en 1965, a très peu endommagé les vestiges gallo-romains.

Peut-être pourrait-on envisager un projet de fouille en sous-oeuvre afin de récupérer le reste de la mosaïque. A cet effet, plusieurs contraintes s'imposent :

- * Autorisation du propriétaire de la maison :
Madame GAUNET
- * Autorisation du Conseil Supérieur de la Recherche Archéologique (Ministère de la Culture)
- * Expertise d'un architecte et d'un ingénieur-béton afin de définir la conduite des travaux.
- * Assurance de la maison pour couvrir tout risque à l'égard de la ville et du propriétaire.
- * Choix des partenaires de la ville pour le financement Etat, Région, Département.
Recherche de mécénat (DIM par exemple).



Coupe Ouest de la fouille



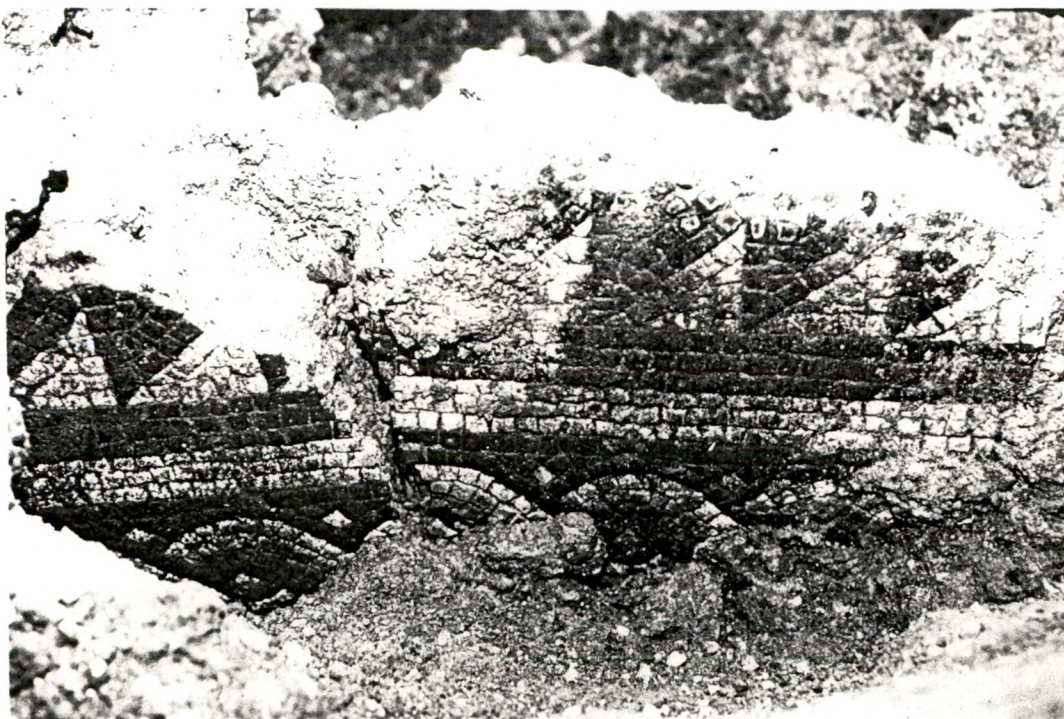
Démolition de la salle à mosaïque dite "des poètes grecs"



Vue de l'Ouest



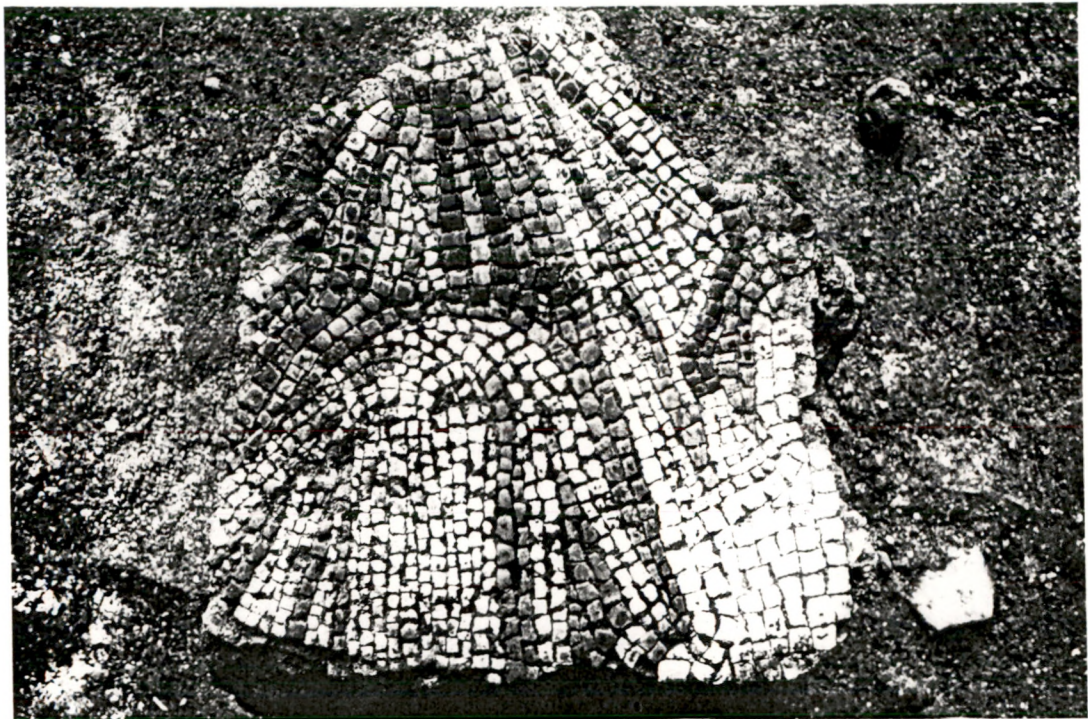
Fragments représentant des motifs situés en bordure de la mosaïque



Fragment de mosaïque retournée (tesselles face contre terre)
Motif séparant les tableaux des poètes



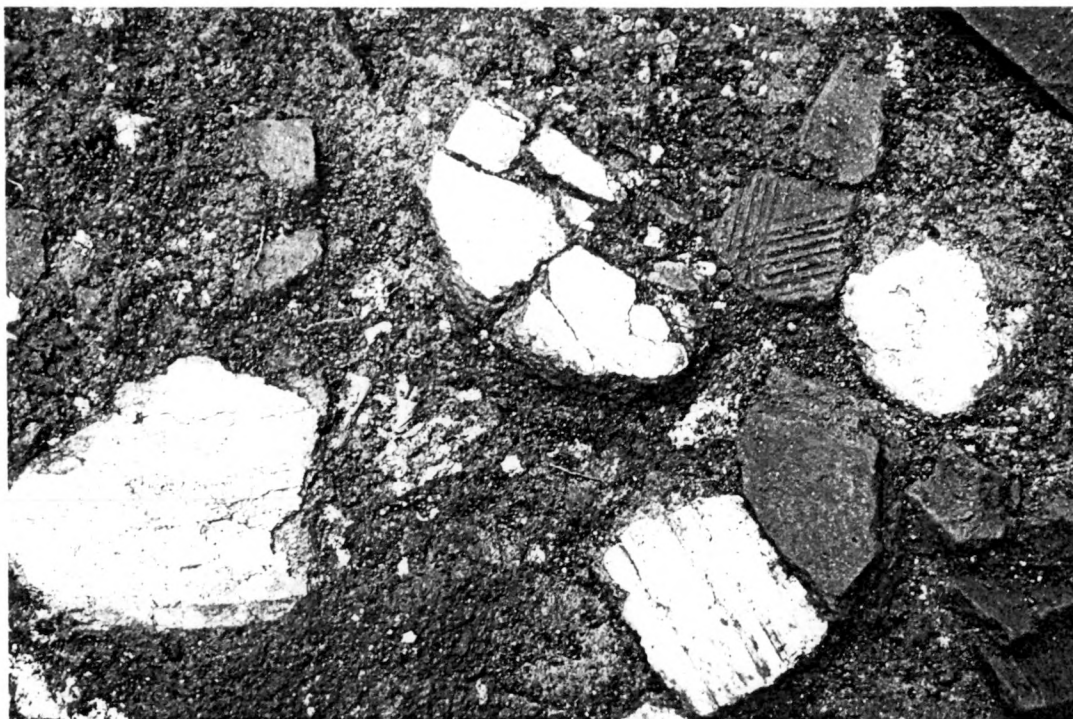
Fragments de mosaïque visibles sous la fondation de la maison
(52 rue la Grille)



Fragment représentant le vêtement
d'un personnage féminin (poète ?)
Tesselles extrêmement fines (5mm de longueur)



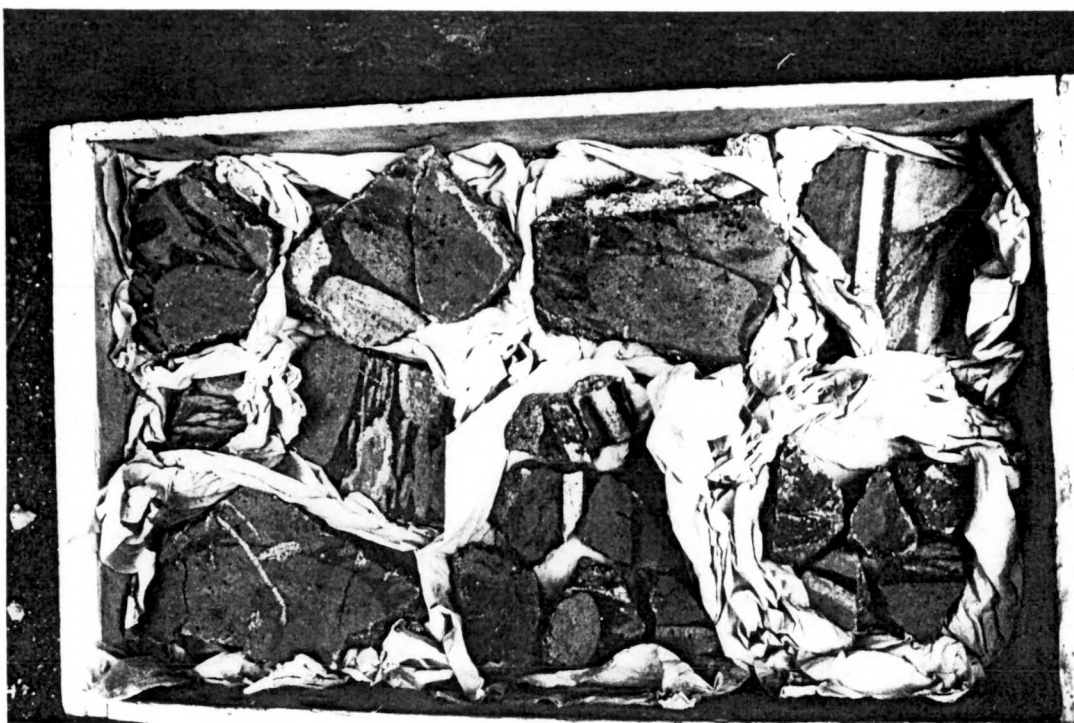
Jeune poète barbu avec inscription en grec
(fin du IIème siècle de notre ère)
La traduction du texte permettra probablement d'identifier le personnage.



Eléments du décor de la salle d'apparat
Stucs et peinture murale

Fragments de peinture
murale ayant conservés de très
belles couleurs
(motifs de feuilles sur fond noir)





Prélèvement de la peinture murale :
motif imitant le marbre - plinthe -
et motif représentant des végétaux
dans la partie supérieure des murs

AOROC

CENTRE D'ETUDE
DES PEINTURES MURALES ROMAINES
C.N.R.S. PARIS-SOISSONS

CNRS

ARCHEOLOGIES D'ORIENT ET D'OCCIDENT
(AOROC) UMR 126 du C.N.R.S.
E.N.S. - 45 rue d'Ulm - 75005 PARIS tél : 16 (1) 44 32 30 56

AUTUN

Ch. de Gaulle. Rue de la Grille
Salle d'apparat 1

Restauration du pilastre à décor en imitations de marbre

par Ablena Mazakova

avec la collaboration de Valeria Valerio
novembre 1995

sous la direction de Béatrice Amadei
et le contrôle scientifique d'Alix Barbet

Fig. 1 Ce rapport concerne les travaux effectués sur les enduits peints
provenant de la salle 1 de la *domus*, sur le site "Charles de Gaulle,
rue de la Grille", à Autun. Nous avons réalisé toutes les étapes,
Fig. 2 depuis la reconstitution du décor, jusqu'à la présentation sur un
support moderne.

Les résultats que nous présentons ici doivent être considérés
comme complémentaires aux précédents rapports.

Il s'agit d'un pilastre en relief, d'environ 50 cm de largeur, 12 cm de
profondeur, et plus de 150 cm de haut, représentant des imitations
de marbres polychromes ocre jaune, ocre rouge et rose, encadrés
d'un filet blanc entre deux traits noirs. Une bande de faux-marbres
à dominante verte encadre ce compartiment.

ETAT DE CONSERVATION

Certains fragments avaient été assemblés en plusieurs plaques par
le revers, sur une couche de maintien provisoire en mousse de
polyuréthane expansé.

Quelques fragments avaient été collés trop rapidement avec une
colle vinylique.

D'autres ont été consolidés, non seulement en surface, mais aussi en
profondeur, avec du Paraloid trop concentré qui a assombri les
couleurs, enfin, quelques-uns avaient été accidentellement imbibés
d'une substance grasse, difficile à ôter.

On observe à la surface de plusieurs fragments des micro-fissures.
Des zones de pulvéulence apparaissent sur la couche picturale, sur
l'ensemble des fragments, et notamment sur les couches d'ocre
jaune foncé, d'ocre rouge et de rose. Le vert, l'ocre jaune clair, et le
blanc crème sont beaucoup mieux fixés.

La surface de certains fragments est très usée.

ASPECTS TECHNIQUES (remarques)

Les trois couches de mortier sont bien distinctes, notamment en
raison de leur différence d'homogénéité, bien perceptible lors du
désépaulement.

Les couches préparatoire et intermédiaire contiennent un assez fort
pourcentage d'argile, qui engendre une certaine faiblesse de
l'enduit.

Sur la couche picturale, on note une superposition des couleurs,
allant jusqu'à trois.

TRAITEMENT

- Fig. 3 1. Recomposition du décor, en utilisant les restitutions existantes. (cf rapport CEPMR 1993, fig. 25a),
2. Nettoyage complémentaire de la couche picturale, avec des tampons d'ouate imbibés d'eau et d'éthanol.
Essais de nettoyage des fragments assombris à l'éthanol et à l'essence C.
- Fig. 4 3. L'ensemble a été relevé en détail, en notant les couleurs appliquées, leur superposition, et le sens de lissage du fond.
4. Nous avons dégagé les revers des plaques de la mousse de polyuréthane, puis désépaissi les mortiers, jusqu'à atteindre une couche stable, correspondant à une épaisseur d'environ 6-8 mm. Nous avons utilisé la meuleuse électrique pour les fragments non fissurés. Pour les autres, et en particulier pour ceux dont le mortier était très friable jusqu'à la couche de surface, nous avons procédé manuellement.
5. Les revers et les bords ont été consolidés avec une émulsion dans l'eau de Primal AC 33, dilué à 20%.
6. Les petites écailles ont été recollées avec une colle vinylique. Tous les collages précédents ont été vérifiés, et certains ont été refaits.
- Fig. 5 7. Nous avons réalisé au revers des plaques remontées une semelle synthétique, constituée d'une couche de tissu de verre encollée avec de la Mowilith D 50 additionnée d'un plastifiant (dibutyle phtalate),
Fig. 6 et d'une couche de mortier synthétique de Mowilith et de sable, dont la surface a été réglée grâce à un gabarit.
Après séchage, nous avons fixé ces plaques avec un adhésif
- Fig. 7 époxyde, sur un panneau d'Aérolam constitué d'une âme en nid d'abeille d'aluminium entre deux couches de tissu de verre.
- Fig. 8 8. Les bords des plaques et les tranches des panneaux ont été comblés avec un mortier synthétique de Mowilith. Nous avons enfin réalisé l'épiderme du panneau en accord avec la tonalité de la peinture, avec un mélange composé d'1/6 de poudre de marbre et de 5/6 de sable clair et fin Sifrac.

Fig. 6 : Deuxième stade :
un mortier synthétique,
composé de Mowilith et de
sable, est déposé sur le tissu
de verre. Son épaisseur est
contrôlée par un gabarit.

(cliché B. Amadei)

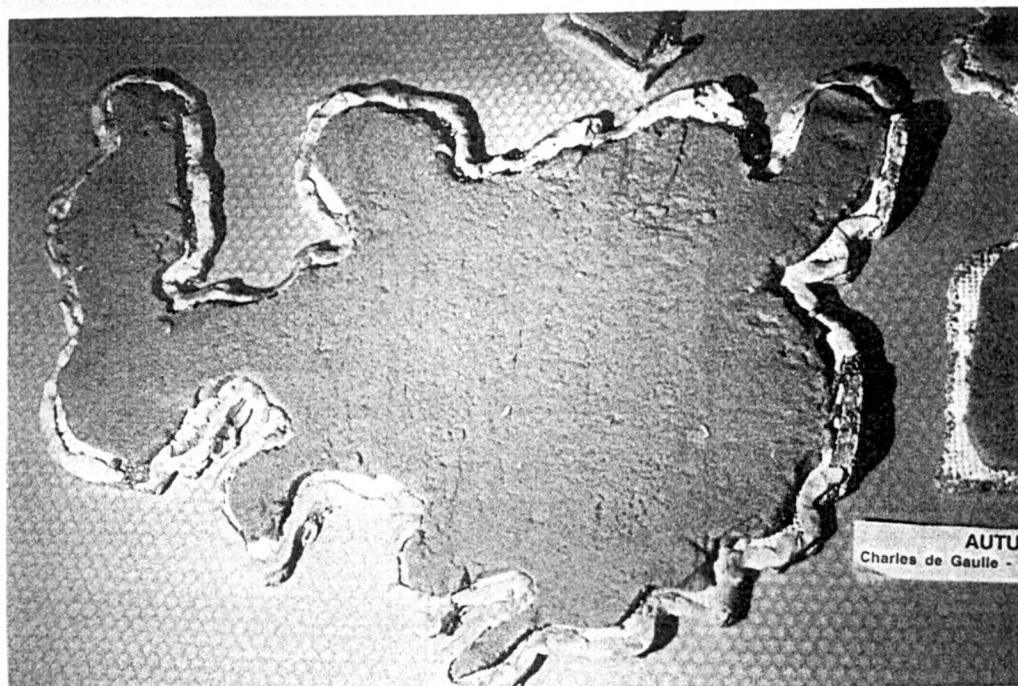


Fig. 7 : Les plaques sont fixées avec un adhésif
époxyde sur le support en Aérolam qui restitue
le volume du pilastre. (cliché B. Amadei)

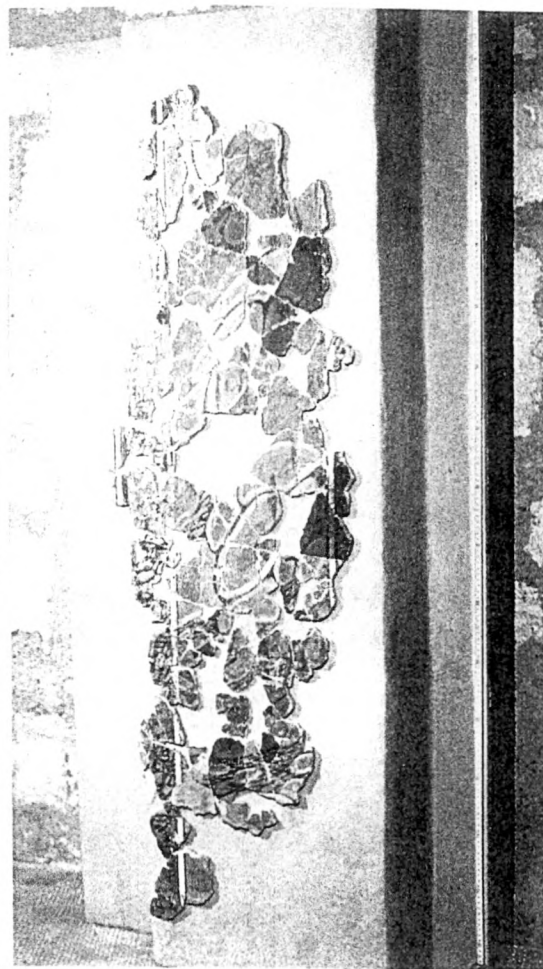


Fig. 8 : Le panneau terminé.
(cliché A. Barbet)

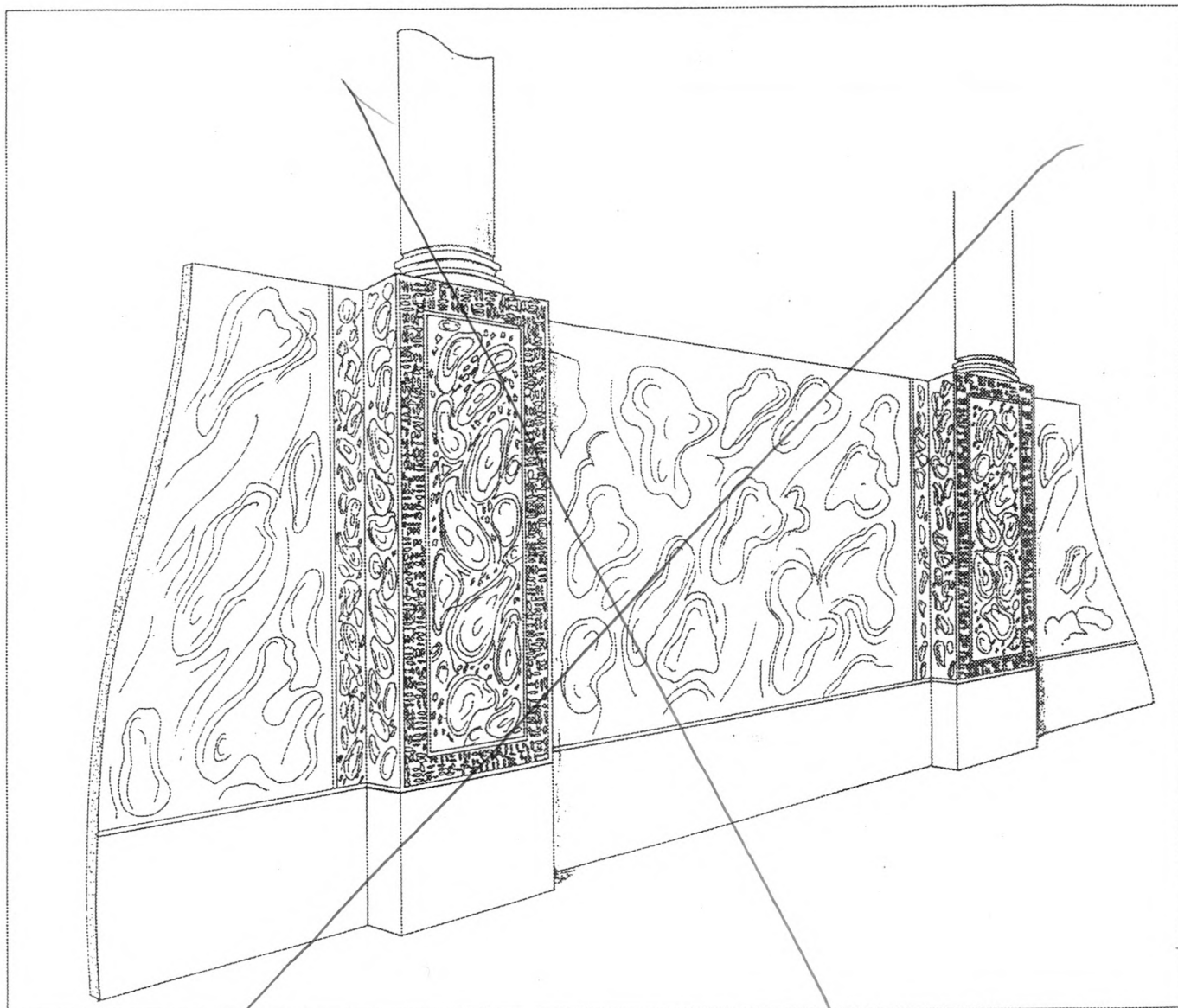


Fig.5 Maison à la mosaïque des auteurs grecs.
Evocation du soubassement de la pièce. La distance entre les socles est en réalité inconnue
(Dessin J.F. Lefevre)

mon pawa

VILLE D'AUTUN
SERVICE ARCHEOLOGIQUE

Rapport de la fouille programmée

*47 Avenue Charles de Gaulle
à AUTUN (Saône et Loire)*

Mosaïque dite "des auteurs grecs"

Pascale CHARDRON-PICAULT

Janvier 1991

SOMMAIRE

* <u>Préliminaires</u>	p 1
* <u>Introduction</u>	p 3
1°/ <u>Circonstances de l'intervention</u>	
2°/ <u>Contraintes techniques</u>	
3°/ <u>Financement</u>	
4°/ <u>Organisation des recherches</u>	
I <u>Première partie : analyse des données stratigraphiques et du mobilier</u>	p 7
1°/ <u>Premier état d'occupation</u>	
1.1 La phase de remblaiement avant la construction de la domus	
1.2 Construction d'un premier bâtiment, probablement à usage privé	
2°/ <u>Deuxième état d'occupation : la salle d'apparat et la mosaïque dite "des auteurs grecs".</u>	
2.1 Rappel des découvertes de 1965	
2.2 La fouille de 1990 : données stratigraphiques	
2.2.1 Les coupes stratigraphiques et le diagramme	
2.2.2 Analyse et interprétation des données stratigraphiques.	
3°/ <u>Abandon</u>	

II Deuxième partie : synthèse provisoire des résultats

p 50

1°/ La mosaïque dite "des auteurs grecs"

1.1 Canevas général

1.2 Les tableaux figurés mis au jour en 1989

1.2.1 "Le vieux personnage", non identifié

1.2.2 Métrodore

1.3 Eléments d'une synthèse

2°/ Le décor mural

2.1 La peinture

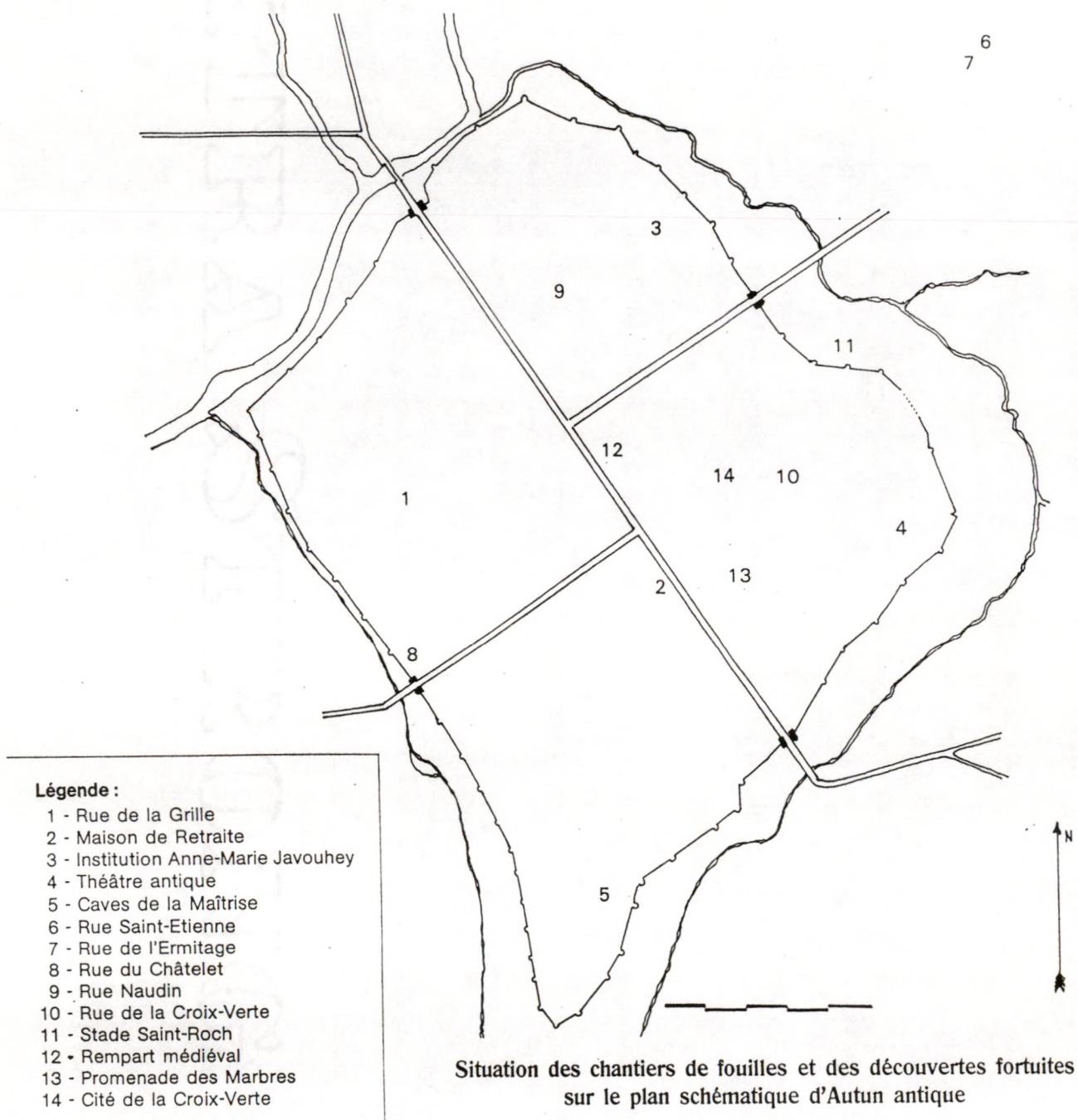
2.2 Les stucs

III Programmation

PRELIMINAIRES

La fouille programmée, menée au 47 de l'avenue Charles de Gaulle a été achevée la première semaine du mois de décembre. Un long travail de consolidation des fragments de mosaïque (environ 80 caquettes), des enduits peints et stucs (80 caquettes), commencé lors de la fouille, s'est avéré prioritaire afin d'assurer leur conservation.

La réalisation d'un rapport de fouille exhaustif ne peut être aujourd'hui envisagée, faute de temps : absence d'étude du secteur Est de la domus (14 m²). L'insuffisance des délais n'a pas permis d'étudier en totalité ce secteur.



d'après le catalogue de l'exposition Archéologie à Autun et dans l'Autunois Fouilles et découvertes récentes. Musée Rolin 1986.

INTRODUCTION

1°/ Circonstances de l'intervention

En 1989, le propriétaire du terrain situé au 47 de l'avenue Charles de Gaulle, Monsieur Philippe Péraldi, a pris contact avec le Service Archéologique de la Ville d'Autun afin de solliciter des recherches archéologiques avant le réaménagement de son jardin. Celui-ci borde au nord la parcelle où a été découvert le tableau représentant le poète lyrique Anacréon, accompagné de vers en grec.

La Direction des Antiquités Historiques, fort sensible à cette demande, suggère d'effectuer un sondage de prospection dans ce jardin, et autorise Pascale Chardron, archéologue municipale, à le réaliser.

En décembre 1989, une fouille très partielle met en évidence le prolongement de la salle d'apparat dans la propriété de Monsieur Péraldi. Le niveau de démolition, très homogène, révèle l'existence de nombreux fragments de mosaïque et notamment un tableau incomplet où figure un vieux personnage barbu, qui n'a pu être identifié. (1).

En 1990, le propriétaire accepte de différer d'une année l'aménagement de son terrain et cède son droit de propriété sur la mosaïque au Musée Rolin. A partir du mois de juillet, une fouille programmée est organisée dans le cadre des activités du Service Archéologique municipal.

L'état de conservation du mobilier - fragments de mosaïque, stucs et enduits peints, nécessite l'utilisation de techniques de dépose très spécifiques, modifiant ainsi le rythme de la fouille. Quatre mois sont nécessaires pour fouiller l'ensemble de la démolition de la salle de réception (25 m²).

Faute de temps, les premiers niveaux d'occupation du site sont observés, ponctuellement, au cours de sondages réalisés à la pioche jusqu'au terrain naturel.

(1) Pascale Chardron, rapport de sondage préliminaire, janvier 1990

2°/ Contraintes techniques

Les remblais composés de terre végétale, scellant les vestiges gallo-romains sur une épaisseur d'environ un mètre soixante dix, ont été enlevés à la pelle mécanique à l'aplomb de la fondation nord de la maison voisine. Un étayage maintenant les coupes et la fondation s'est avéré indispensable pour la sécurité des fouilleurs et la protection de la maison. Cette contrainte technique a provoqué certaines difficultés : inconfort des fouilleurs et gêne permanente pour effectuer des vues photographiques verticales.

3°/ Financement

3.1 Fonctionnement

Sous-Direction de l'Archéologie	30 000 Frs
Ville d'Autun	30 000 Frs

3.2 Terrassement

Mise à disposition d'un tractopelle du Service des Espaces Verts de la Ville d'Autun.

4°/ Organisation des recherches

* Responsable de l'opération de terrain et de la publication

Pascale Chardron - Picault

Archéologue municipale

* Collaboration scientifique

Claudine Allag, Centre d'Etude des Peintures Murales
Romaines E.N.S. Paris.

Alain Blanchard, Professeur à l'Université de Paris IV
Sorbonne.

Michèle Blanchard - Lemée, Directeur de recherches au
C.N.R.S.

* Collaboration technique

Atelier de restauration de mosaïques et de peintures
murales Saint-Romain-en-Gal (Rhône)

Antoine Maillier, photographe Base Archéologique du
Mont-Beuvray

* Relevés de terrain et dessins de fragments de mosaïques

Pascale Chardron - Picault

Patrice Picault

* Equipe de fouilles

- Service Archéologique municipal

Valérie Benitez

Contrat Solidarité

Michel Foury

Terrassier

- Musée Rolin

Jean-Louis Gabriel

Agent Technique

Bernard Reinneis

Agent Technique

Participants volontaires :

Alexandra AUGIRON	(MONTARGIS)
Brice BEAUSOLEIL	(LIBOURNE)
Michel Bernard	(AUTUN)
Katia BOULART	(ANVERS)
Jérôme CHAMPION	(SAINT-PANTALEON)
François COURIOL	(AUXERRE)
Sindy DE ROECK	(ANVERS)
Géraldine DURIAUX	(DAMEREY)
Samuel FERNANDES	(AUTUN)
Christian FOURY	(AUTUN)
Jean-François FOURY	(AUTUN)
Marie-Paule HABRMAN	(BERLIN)
Sheila KEKESI	(ETATS-UNIS)
Irène LANCIAUX	(AUTUN)
Florence MENEAU	(GIEN)
Francis MICHELIN	(DIJON)
Gaspard MICHELIN	(DIJON)
Céline MITANCHEY	(ARC SUR THIL)
An PALLEMANS	(ANVERS)
Clémence PERALDI	(AUTUN)
Patrice PICAULT	(PARIS)
Mélanie POLETTE	(AUTUN)
Richard POSZWA	(AUTUN)
Myriam PUTIN	(CUISEAUX)
Sylvain ROESCH	(REIMS)
Michaël VIGGIANO	(IGORNAY)

I/ PREMIERE PARTIE : ANALYSE DES DONNEES

STRATIGRAPHIQUES ET DU MOBILIER

1°/ Premier état d'occupation

1.1 La phase de remblaiement avant la construction de la domus

Les investigations menées sur les niveaux archéologiques les plus anciens ont fait l'objet d'une intervention ponctuelle car les délais imposaient la restitution du terrain au propriétaire, dès la fin du mois de novembre.

L'étude des coupes stratigraphiques des sondages 4-5-8, met en évidence l'existence d'un remblaiement de 50 cm d'épaisseur, qui semble recouvrir l'ensemble du secteur observé. Il se compose de couches de limons homogènes et de rejets divers (scories, concentration de charbons de bois, fragments de briques, faible présence de céramiques).

1.2 Construction d'un premier bâtiment, probablement à usage privé

La construction des murs M8 - M10 - M11 - M13 - M14 a été directement effectuée sur les remblais précédemment décrits. Ces structures, appartenant à une seule campagne de construction, n'ont donné aucune indication au sujet d'une chronologie "stricte".

L'examen du plan indique l'existence de trois pièces incomplètes, de dimensions variées.

Le mur de refend M10 présente une fondation conséquente, 1 mètre d'épaisseur, sur laquelle repose un bloc de grand appareil en grès fin symétrique à celui de M8. Il détermine une limite architecturale importante et paraît avoir eu pour fonction le soutien d'une colonnade ou de piliers.

La communication entre les différentes pièces s'effectue grâce à la présence de plusieurs ouvertures : aménagement d'un seuil sur le mur M13 marquant vraisemblablement un pas de porte.

Les sols de ces pièces, tous constitués de béton de couleur beige ou crème, écrêtés par la mise en place de la fondation du sol d'hypocauste (39), apparaissent homogènes et contemporains.

La transformation complète de l'espace habité, lors du second état d'occupation, a eu pour conséquence l'arasement systématique des murs à l'exception de M10 et M14 partiellement réemployés pour la construction de M1.

Légende commune à tous les relevés

Brique . tuile . pilette



Mortier



Charbon de bois



Sol de béton



Terrazzo signinum



Enduit fin avec petits grains de terre cuite



Enduit grossier



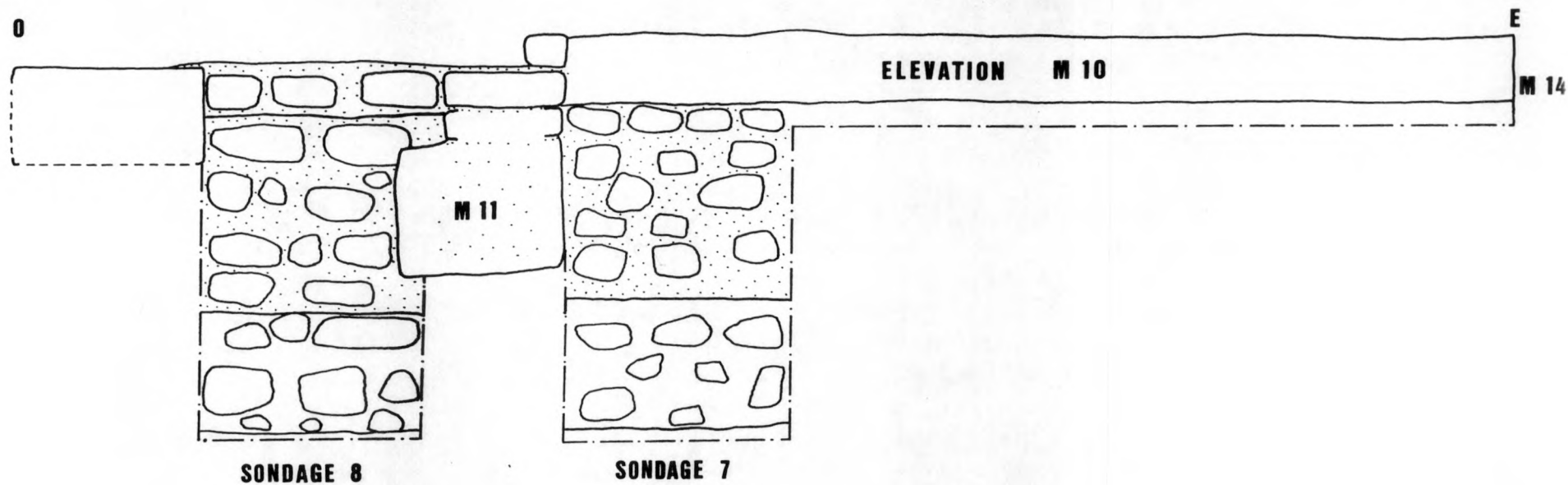
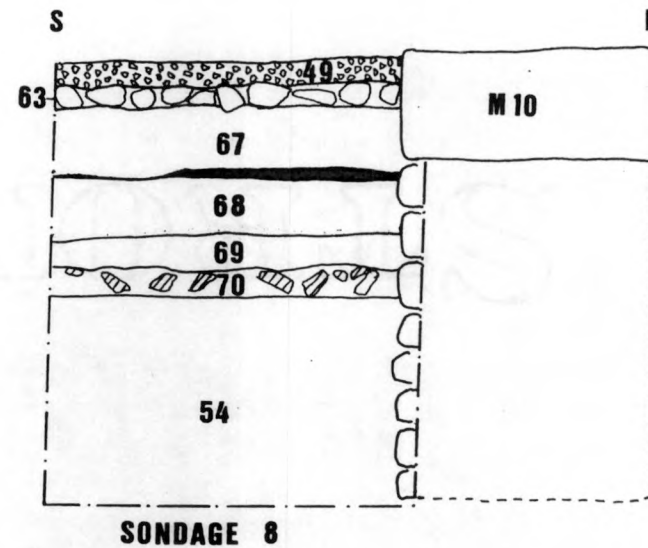
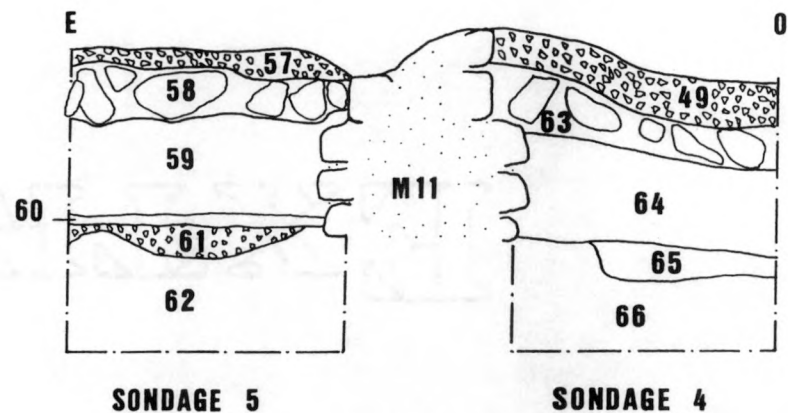
Enduit peint avec gros grains de terre cuite



Clou



Limite de fouille



Interprétation - Coupe Sud des sondages 4 et 5

- 49 : Sol de béton beige mal conservé lié aux murs 11 et 13
- 57 : Sol de béton beige pulvérulent lié aux murs 10 et 11, probablement limité à l'Est par le mur 14. Synchronisme de 49.
- 58 : Hérisson de fondation du sol 57 (tout-venant granit rose, fragments de briques dressés sur chant). Nombreuses matières organiques noires dues au ruissellement, milieu très humide.
- 59 : Limon argileux marron-beige avec fragments de granit rose et de briques. Remblai.
- 60 : Couche d'occupation composée exclusivement de charbons de bois.
- 61 : Sol en béton de couleur "rose-crème", bien homogène. Antérieur à la construction du mur 11.
- 62 : Limon argileux beige foncé avec peu de fragments de céramiques. Remblai. Sous ce niveau, sol naturel.
- 63 : Hérisson de fondation du sol 49 (granit rose dur). Dépôt organique noir. Synchronisme de 58.
- 64 : Limon légèrement argileux de couleur marron avec présence de petits fragments de briques. Remblai.
- 65 : Couche d'occupation légèrement hétérogène, de couleur noire et grise. Scories de fer en petite quantité, charbons de bois.
- 66 : Couche équivalente à 62.
- M11 : Mur maçonné orienté approximativement Nord-Sud, construit avec des moellons de gros module (30 cm en moyenne), en grès grossier ou grès fin. Mortier assez fin de couleur ocre légèrement rouge.
Fondation soignée, constituée de blocs en grès grossier.

Interprétation - Coupe Ouest du sondage 8

49 : Sol de béton beige

63 : Fondation de 49

67 : Remblai de limon argileux comportant une couche irrégulière de charbons de bois dans sa partie inférieure.

68 : Remblai de limon légèrement sableux et argileux avec fragments de briques.

69 : Remblai de limon beige foncé

70 : Niveau de briques avec quelques fragments de grès qui peut être interprété comme stabilisateur de remblais, drain ou isolation.

54 : Argile limoneuse très micacée de couleur beige correspondant au sol naturel.

M 10 : Mur maçonné orienté approximativement Est-Ouest, construit avec des moellons en granit rose et grès grossier (30 cm en moyenne). Un seuil aménagé dans la partie nord du mur, est renforcé de chaque côté par un bloc en grès fin. La fondation, profonde d'environ 30 cm, est composée pour l'essentiel de blocs en grès grossier liés par un mortier fin beige. Mur de refend
Même campagne de construction que M10 - 13

Interprétation Coupe nord des sondages 8 et 7

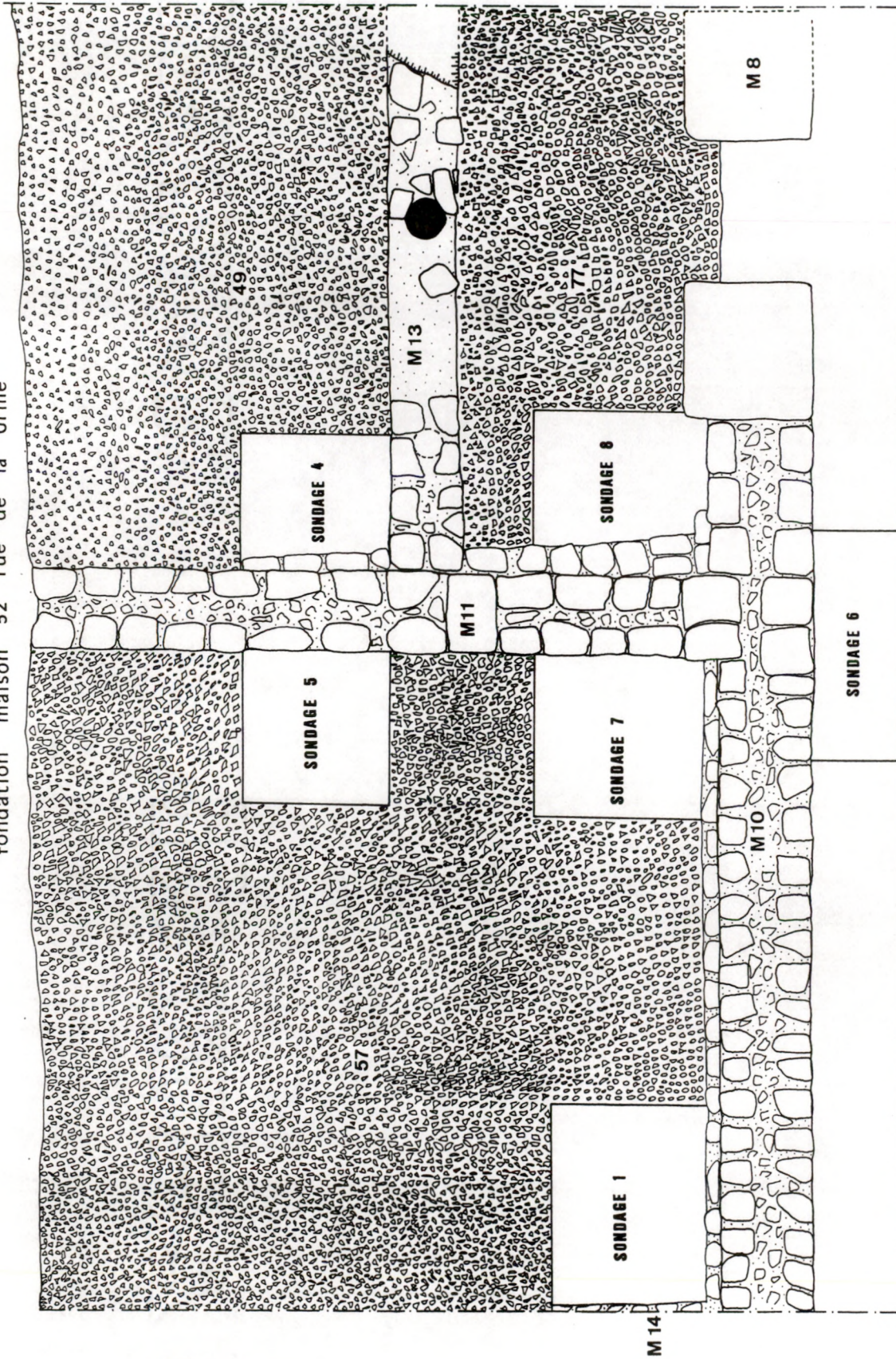
M 10

Mur maçonné présentant une fondation très profonde d'environ 1 m, divisée en deux niveaux :

- * 1er niveau avec blocs en grès grossier et granit rose mêlé à une argile.
(0,50 m de profondeur)
- * Second niveau avec blocs liés à un mortier de couleur rose.
(0,50 m de profondeur)

Hypothèse : Mur de soutien d'une colonnade limitant la partie nord d'un habitat privé.

fondation maison 52 rue de la Grille



0 1 m

AUTUN 90.5 Etat antérieur à la salle d'apparat

Murs 10 - 11 - 13 antérieurs à la salle d'apparat



Photo P. Chardon

2°/ Deuxième état d'occupation : la salle de réception
et la mosaïque dite "des auteurs grecs"

2.1 Rappel des découvertes de 1965

Lors des travaux de construction de la maison située au 52 rue de la Grille, plusieurs pièces luxueuses appartenant à une domus furent hâtivement fouillées. Le plan indique l'existence d'une salle d'apparat, dans laquelle fut découvert un fragment de tableau représentant le poète grec Anacréon accompagné de plusieurs vers grec.

Cette salle, partiellement mise au jour, mesure en longueur, hors abside, 5,80 m pour une largeur d'environ 6,30 m ; soit une superficie d'environ 37 m².

Les travaux archéologiques se sont limités au dégagement des murs, à la fouille des entrées d'hypocauste et à l'enlèvement superficiel de la démolition.

PLAN DE LA FOUILLE DE LA DOMUS

1965

RUE DE LA GRILLE

8,50

LIMITE DE FOUILLE

emplacement de la
mosaïque d'Anacréon

A

C

D

F

D'

E

G

B

90

6,20

1,25

2,60

4,60

auge en
grès

dallage

16,00

1m

2m

3m

4m

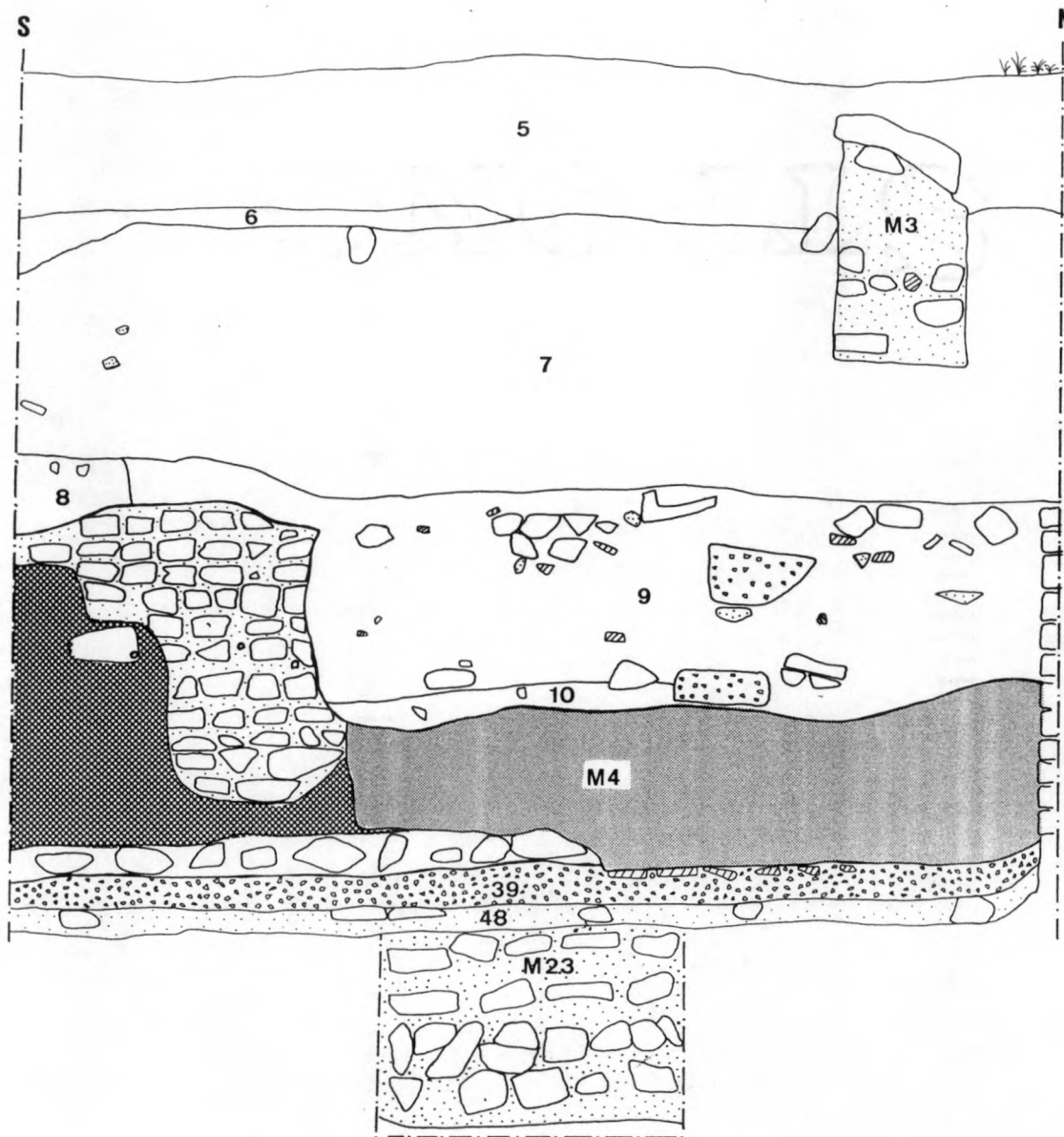
ELEVATION

voute en brique

dallage en grès
(PIERRES TAILLÉES DEBOUT)

2.2 La fouille de 1990 : données stratigraphiques

2.2.1 Les coupes stratigraphiques et le diagramme



Coupe Ouest de la salle d'apparat

Interprétation coupe ouest

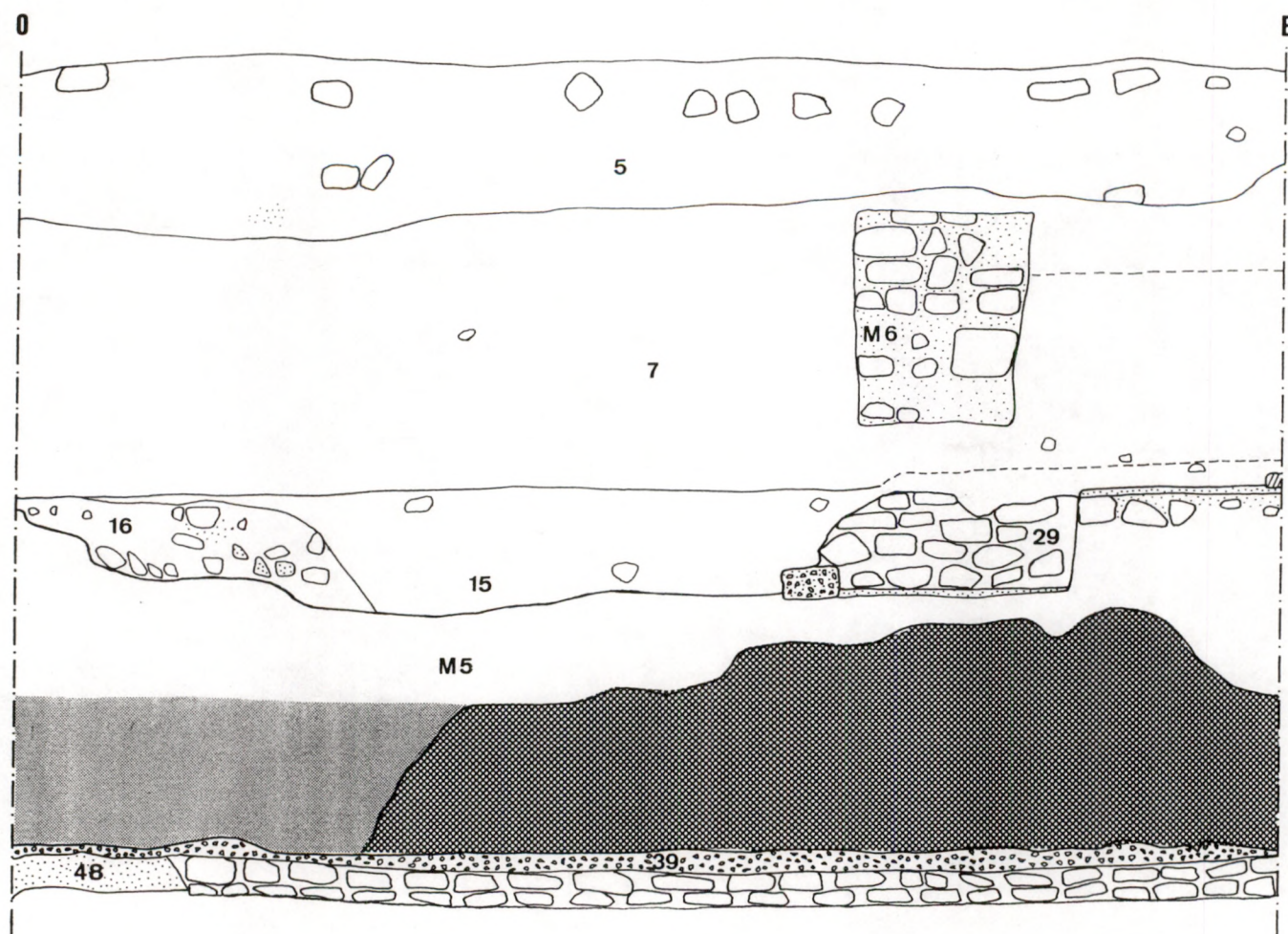
- 5 : Remblai moderne hétérogène : terre végétale, briques, mortier, fragments de faïence.
- 6 : Cendres et scories d'époque moderne
- M3 : Fondation d'un mur appartenant à une construction du début du XXème siècle
- 7 : Séquence de remblai homogène. Terre végétale brun-noir correspondant à une longue phase de mise en culture du site, depuis la fin de l'antiquité jusqu'au XIXème siècle
- 8 : Poche de remblai liée à la construction de la fondation de la maison 52 rue de la Grille.
- 9 : Remblai de terre végétale comportant de nombreux fragments de moellons, briques, béton de tuileau et mortier. Dernier remplissage de la tranchée de récupération du mur M4 (14)
- 10 : Limon terreux brun-gris avec fragments de pierres. Premier remplissage de 14
- M4 : Mur maçonné, orienté approximativement nord-sud, appartenant à la salle d'apparat d'une domus (triclinium avec mosaïque dite "des auteurs grecs").

Construction en opus caementicium. Moellons en granit rose et grès grossier recouvert d'un enduit de tuileau grossier sur lequel on a appliqué un enduit fin lissé.

Fondation maçonné comportant un tout-venant en granit
- 39 : Sol d'hypocauste composé d'un béton de tuileau lissé.
- 48 : Niveau de travail lors de la construction du mur M4. Mortier de couleur ocre avec grosses pierres et éclats de taille.
- M23 : Fondation maçonnée d'un mur orienté approximativement nord-sud, composée de blocs de granit de gros module (20 cm).

Mur appartenant probablement à la même phase de construction que M20 - M11 - M13.

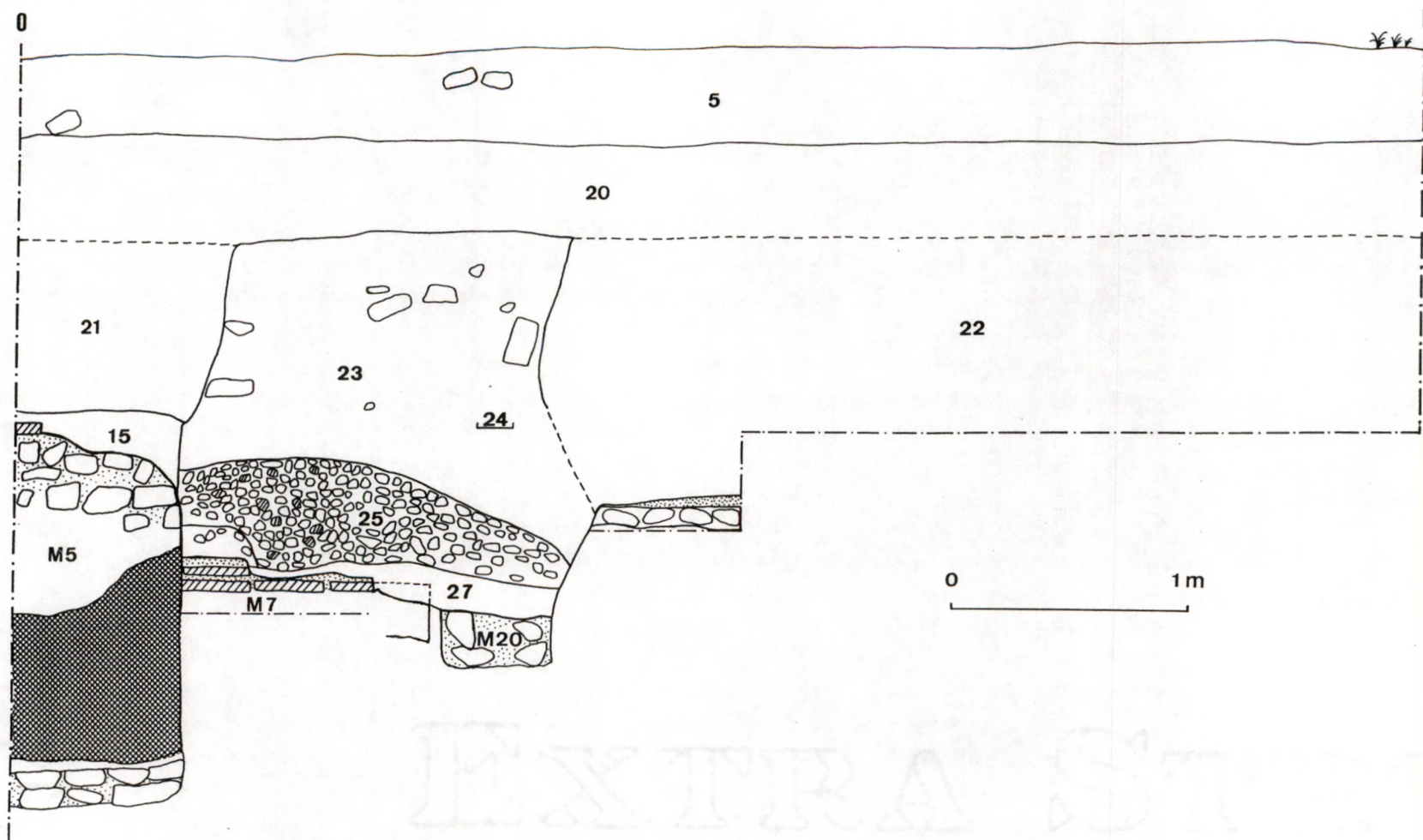
Dépôt organique très important(milieu humide).



Coupe Nord de la salle d'apparat feuille 1

Interprétation coupe nord (feuille 1)

- M6 : Fondation d'un mur appartenant à une construction du début du XXème siècle. Synchronisme de M3.
- 15 : Dernier remplissage de la tranchée de récupération du mur M5 (17). Terre végétale comportant peu de fragments de mortier, de briques et de quelques éclats de pierres.
- 16 : Premier remplissage de la tranchée 17 : terre végétale avec nombreux fragments de mortier et de pierres.
- 29 : Bouchage d'une ouverture aménagée dans le mur M5. Moellons de granit et un fragment de béton (incrustations terre cuite et schiste) liés avec de la terre. Passage permettant de restituer le niveau original de la mosaïque.
- M5 : Mur maçonné orienté approximativement nord-sud, lié à M4, recouvert d'un enduit de tuileau grossier sur lequel a été appliqué un enduit fin lissé. L'élévation présente à partir d'une hauteur d'un mètre cinquante, une arase de briques.
- Ressaut de fondation régulier, comprenant deux lits de blocs de granit rose et de grès grossier, lié par un mortier de couleur rouge.
- 39 : Béton de tuileau comportant des fragments de charbons de bois et de gros éléments de terre cuite, lissé en surface.
- Sol d'hypocauste de la salle d'apparat.



Coupe Nord de la salle d'apparat (feuille 2)

Interprétation Coupe nord (feuille 2)

- 20 : Remblai de terre végétale très homogène dont les limites se distinguent difficilement.
- 21 : Remblai de terre végétale perturbé par une tranchée moderne 24.
- 22 : Remblai de terre végétale, avec nombreuses racines, perturbé par la tranchée 24.
- 23 : Remblai de terre végétale limoneuse comportant des blocs taillés en assez grande quantité.
Dernier remplissage de la tranchée 24.
- 24 : Tranchée de récupération des murs M1 - M20 et de l'escalier M7.
Creusement moderne effectué probablement lors de la construction d'un petit bâtiment, début XXème siècle (cf M3 et M6).
- 25 : Remblai homogène composé de fragments de briques et de pierres "roulés". Présence de tessons de faïences et de céramiques glaçurées.
- 27 : Remblai de terre végétale limoneuse homogène.
- M20 : Mur maçonné, orienté approximativement nord-sud, lié à M19, appartenant à la dernière phase de construction de la domus. Il condamne l'escalier M7 qui permettait d'accéder à la partie Est de l'habitation.
- M7 : Aménagement d'un escalier constitué de plusieurs assises de briques fondées sur les murs M1 et M2. Passage entre la salle d'apparat et la partie Est de la domus.

Interprétation coupe est

M1: Mur maçonné, orienté approximativement nord-sud, limitant la partie Est de la salle d'apparat.

Construction en opus caementicium, moellons en grès fin et en granit (absence de granit rose). Mortier de couleur beige légèrement rosé. Un enduit grossier de tuileau est appliqué sur son parement ouest, lui même recouvert par un enduit fin lissé. Subsistent les empreintes des tubuli.

Fondation maçonnée reposant sur un mur antérieur : M14.
Elevation du mur M10 remployée pour la construction de M1.

Dans la partie nord de M1, on observe la présence de plusieurs arases de briques correspondant à un escalier.

39: Sol de l'hypocauste

M10: Mur maçonné, orienté approximativement est-ouest.

Construction en petit appareil : moellons en granit rose et grès fin (module 20 cm).

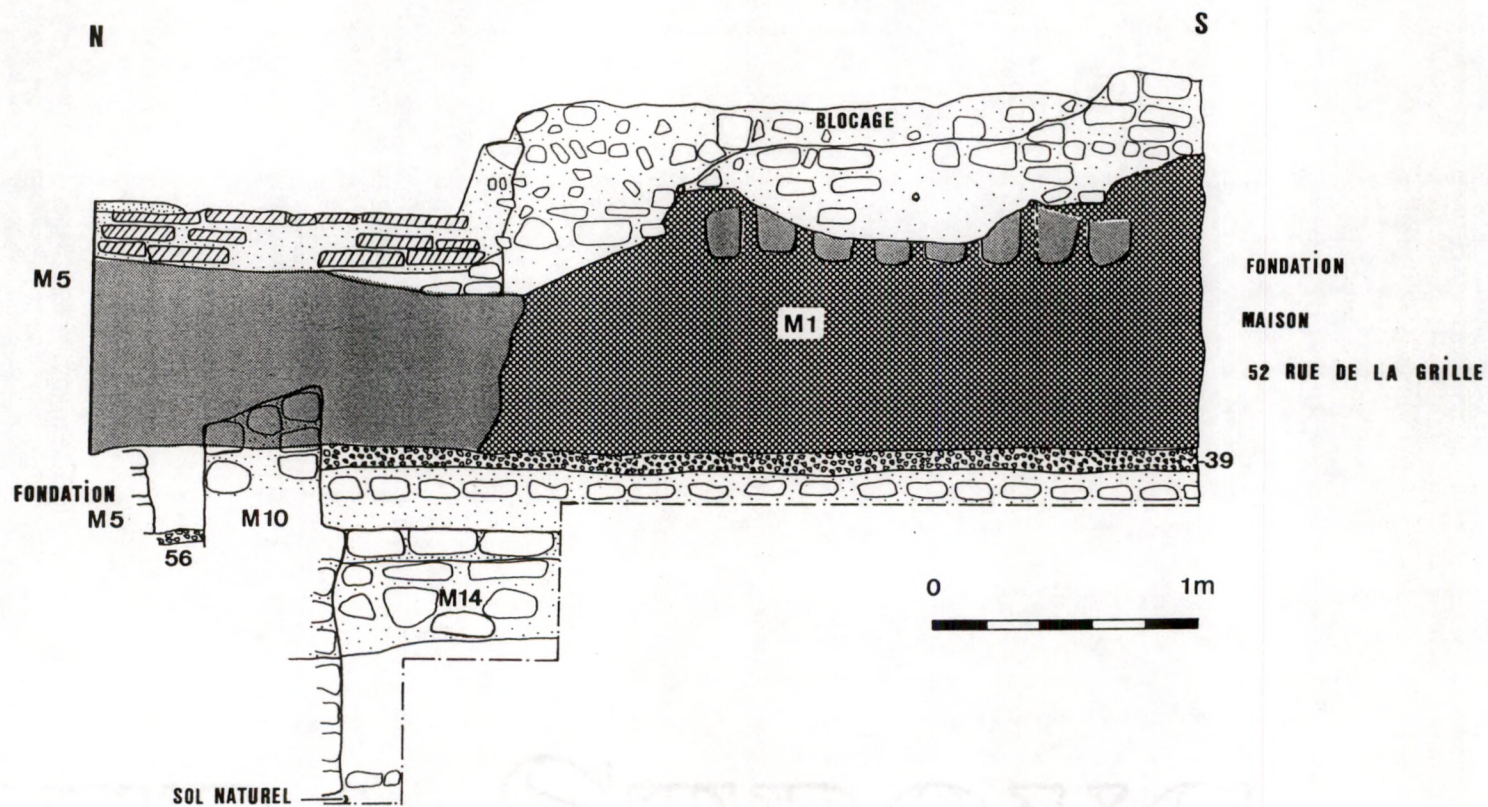
Mortier ocre légèrement rouge.

Fondation très profonde : 1m

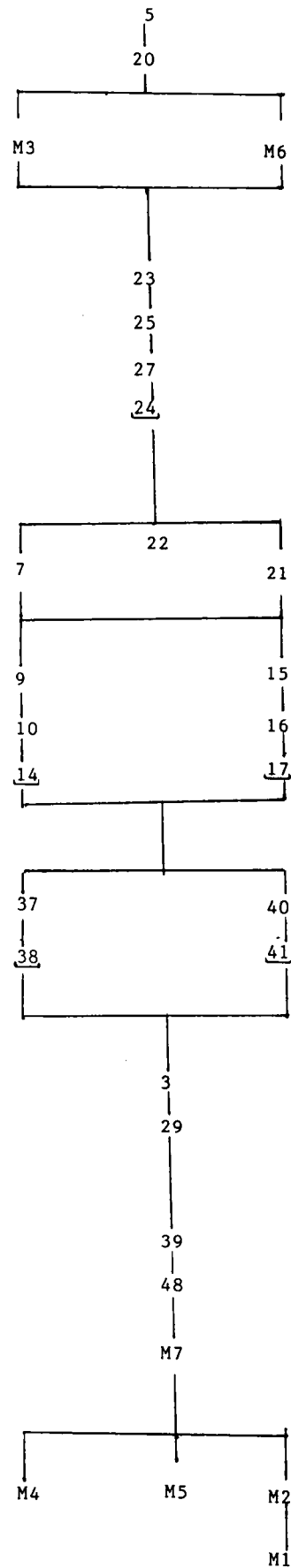
Sol de béton 56 lié à M10

M14: Mur maçonné, possédant la même orientation que M1.

Même type de construction que M10



Coupe Est de la salle d'apparat



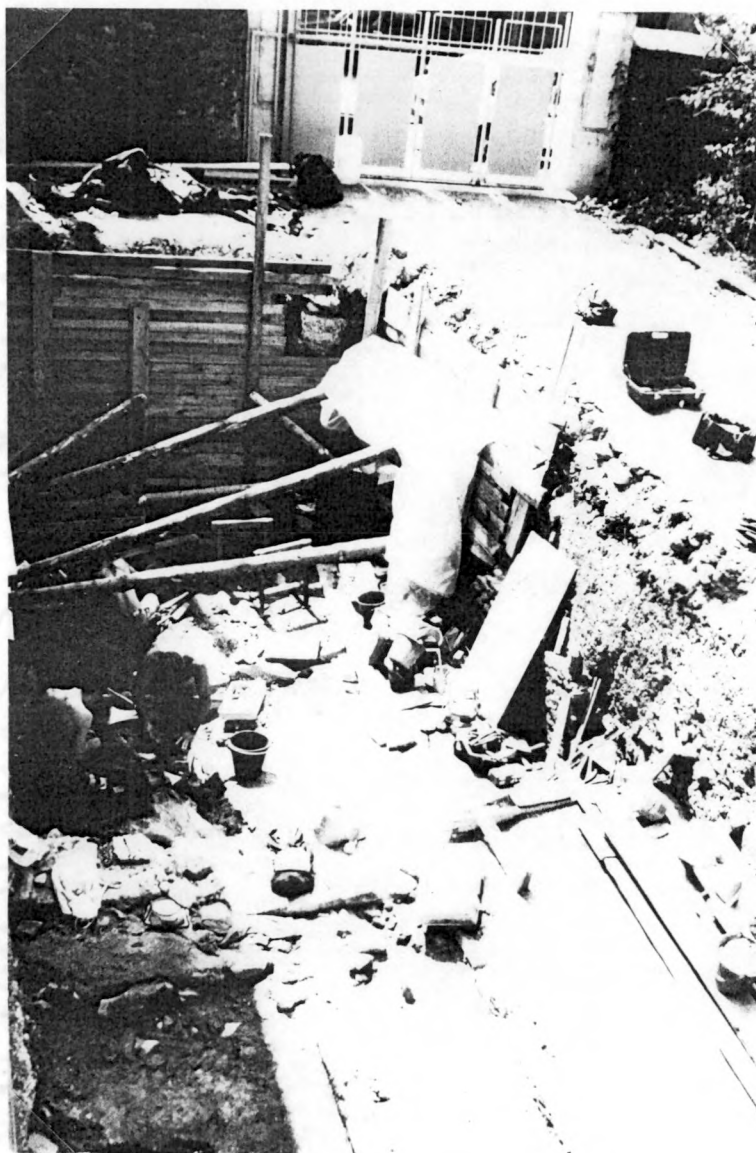
Début XXème siècle

Début IVème siècle

Fin IIème - début IIIème siècle

Fouille de la salle d'apparat

Vue prise de l'est.



2.2.2 Analyse et interprétation des données stratigraphiques

La partie nord de la salle d'apparat a été fouillée sur une longueur d'environ 4,20 m jusqu'à la semelle de fondation de la maison voisine.

Contrairement aux mesures mentionnées sur le plan de 1965, la largeur de cette pièce atteint 6 m, ce qui permet de restituer un ensemble de 60 m² (hors abside).

Les murs, construits en petit appareil, appartiennent à une même phase architecturale, à l'exception du mur M2 qui est lié à une réfection de la partie Est de la domus.

La proximité observée entre la salle de réception et l'emplacement du portail actuel de la propriété nous a contraint, pour des raisons de sécurité, à limiter l'extension de la fouille. Ceci ne nous a pas permis d'étudier en totalité les murs ouest et est de la salle.

La communication entre cette pièce et les salles attenantes s'effectue par deux passages. Au nord, le mur M5 conserve la trace d'une porte, postérieurement bouchée (29). À l'est un escalier, constitué de plusieurs assises de briques (60 x 40 x 4 cm), s'appuie sur les murs M1 et M2.

Le pas de porte présent sur M5 nous permet de restituer le niveau original de la mosaïque dont les fragments multiples ont été retrouvés dans le niveau de destruction de l'hypocauste.

La fouille a mis en évidence l'effondrement total de l'hypocauste, la récupération de la majorité de ses matériaux (suspensura, pilettes rondes) et la destruction partielle de l'ensemble du décor.

La couche de démolition (3) homogène, de couleur jaune-crème, s'est formée sur une épaisseur moyenne d'un mètre, à partir du sol d'hypocauste. Elle était composée dans la partie supérieure par des éléments du décor pariétal: stucs et enduits peints, mêlés à des fragments de tubuli. Les éléments stuqués étaient très mal conservés par rapport aux enduits peints. La plupart se désagrégeait au moment de leur prélèvement.

Les fragments de mosaïque, de dimensions variables (de quelques centimètres carrés à plus de deux mètres carrés) se présentaient dans des positions très différentes. À certains endroits, la surface de la mosaïque était visible, parfois elle était à l'envers, laissant apparaître les assises de béton souvent pulvérulentes.

Afin de faciliter la reconstitution du canevas général de la mosaïque et de déterminer l'appartenance de certaines lettres grecques à l'un des deux tableaux découverts (vieux personnage et Métrodore), un carroyage fut implanté dans la salle. La majorité des fragments a donc été dessinée in situ dans l'un des quatre carrés.

L'enchevêtrement des fragments imposait un dégagement minutieux et une dépose presque systématique (consolidation des bords avec du sable et du rhodoviol, parfois encollage des tesselles à l'aide d'une gaze et de rhodopas).

L'état très bouleversé du pavement a nécessité l'intervention de trois spécialistes de l'atelier de restauration de Saint-Romain en Gal pour la dépose des fragments 3 (Métrodore) et 12 (motif incomplet d'une svastika en tresses à deux brins pointillées et en bandes d'épines).

Les fragments de mosaïque, reposant sur le sol d'hypocauste, avaient souffert du poids des matériaux contenus dans la partie supérieure de la démolition.

Hormis les fragments de décor, le niveau comportait peu de mobilier : quelques tessons de céramiques (commune, métallescente), une dizaine de monnaies du règne de Postumus (circulation de ce numéraire jusqu'en 310 environ), une clochette en bronze.

Deux tranchées de récupération, pratiquées le long des murs M1 et M5 avaient entamé le niveau de démolition.

Le sol d'hypocauste se présentait sous la forme d'un béton grossier, constitué de chaux et de tuileau, lissé et fin en surface, sur lequel subsistaient une ou deux pilettes rondes superposées (18 à 20 cm de diamètre, 5 à 6 cm d'épaisseur).

L'area était fondée sur un hérisson de blocs de granit rose très dur (25 x 20 cm en moyenne) et de grès légèrement décomposés. Ceux-ci étaient dressés sur champ et calés par des éléments de placage en marbre gris-bleu (provenance locale) et en calcaire. Un important dépôt organique noir témoigne d'un ruissellement ou d'une humidité conséquente.

L'instabilité du terrain a provoqué une énorme modification de la surface de ce sol. Deux longues fissures apparaissaient, à l'emplacement des murs M10 et M13 antérieurs à sa construction. Un affaissement était visible de part et d'autre de ces murs.

Ce mouvement de terrain semble à l'origine de l'effondrement de la mosaïque et de l'abandon de la salle. Cependant on ne peut expliquer l'état si bouleversé des fragments sans envisager l'hypothèse d'une récupération systématique des matériaux de terre cuite, peu de temps après sa dégradation.

De grandes plaques de mosaïque ont été basculées et retournées afin de prélever des éléments de suspension et des pilettes.

Niveau de démolition (c.3) sur le sol de l'hypocauste

Au premier plan, un motif de tresse à trois brins encadrant un décor végétal dont il ne subsiste que peu de fragments.



Photo P. Chardron



M1

CARRÉ 1A

CARRÉ 1B

M4

CARRÉ 1C

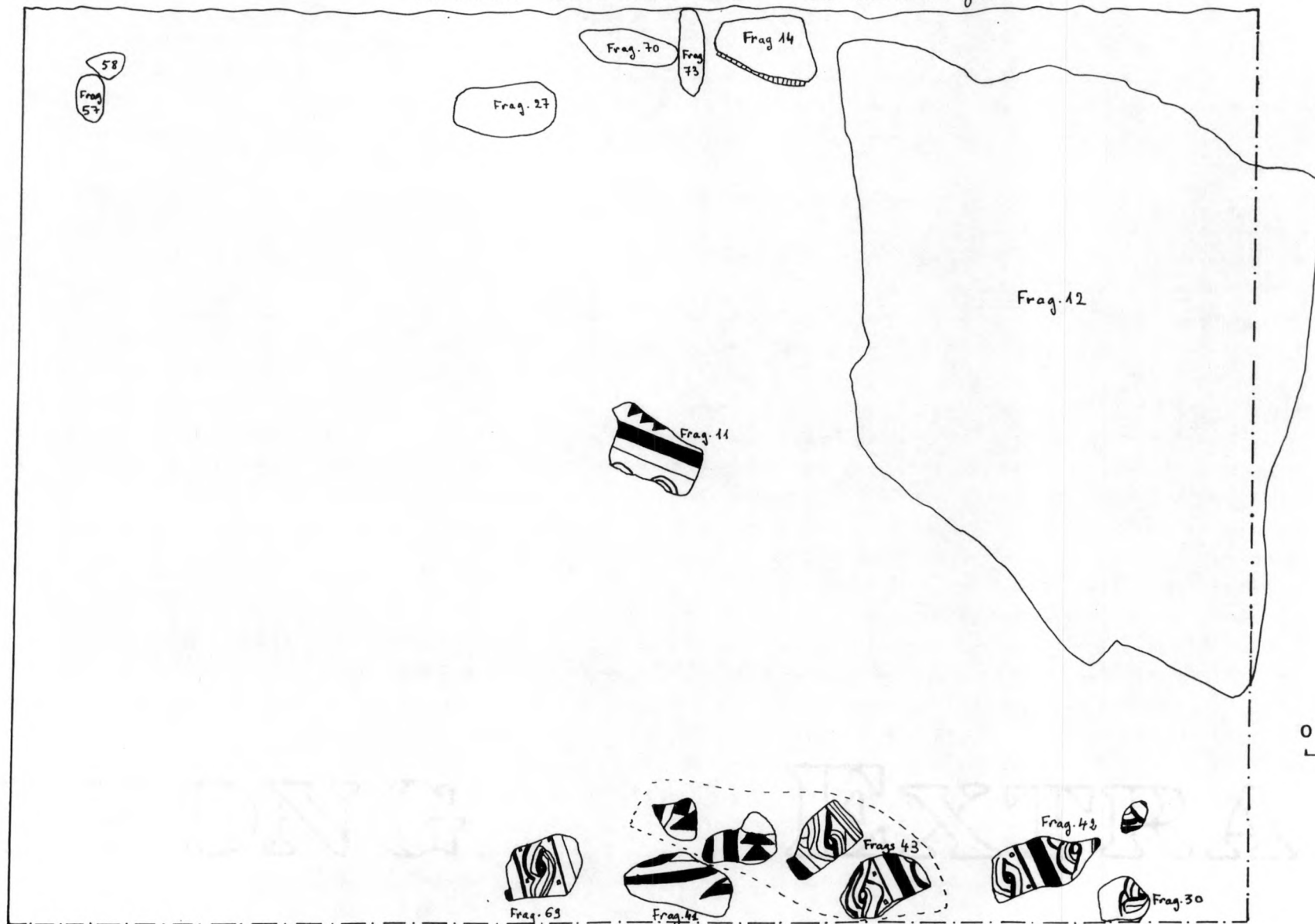
CARRÉ 1D

M5

Fondation maison individuelle 52 rue de la grille



M1

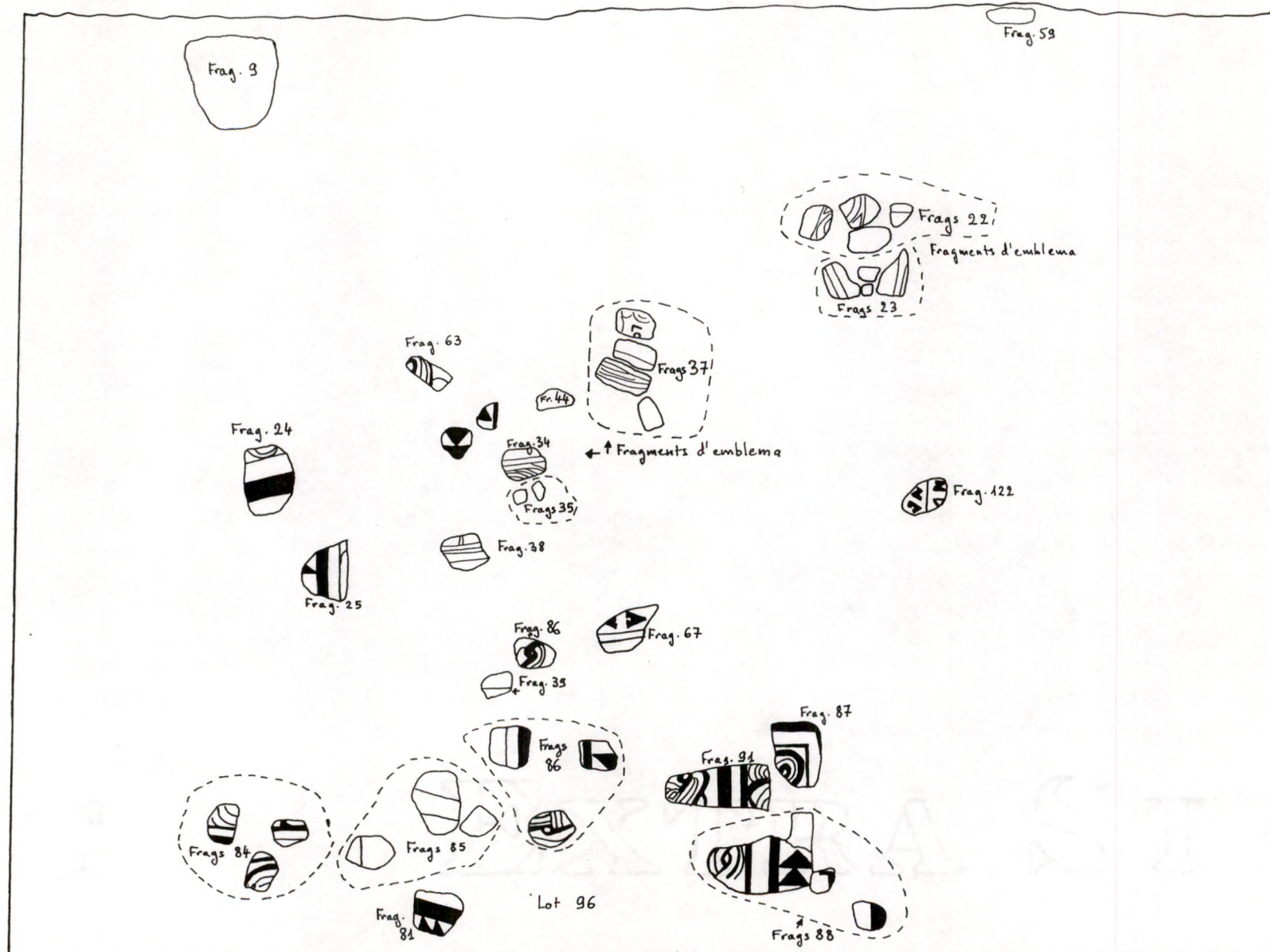


CARRE 1B

0 30 cm

Fondation maison individuelle 52 rue de la grille

M1

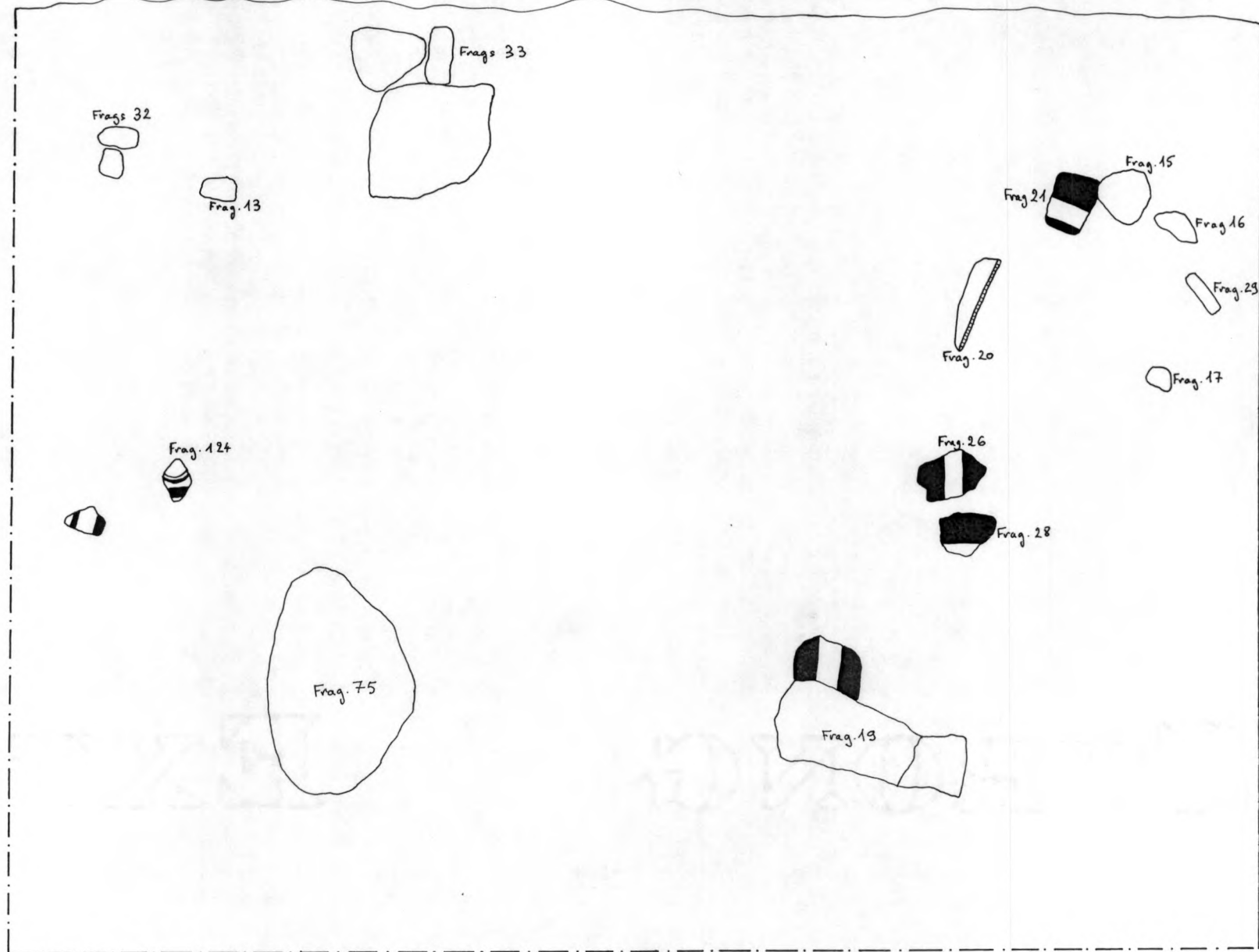


0 30 cm

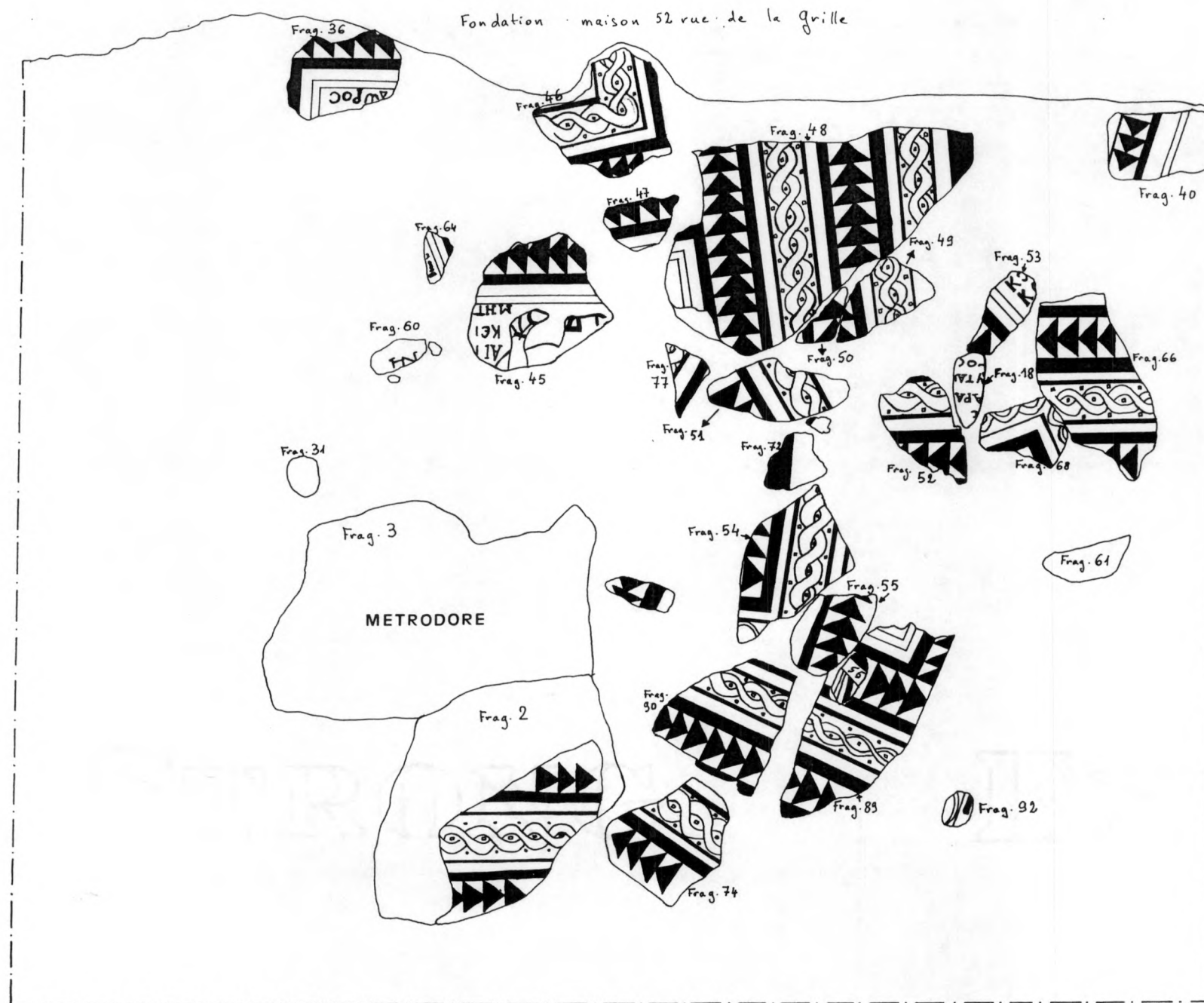
Fondation maison 52 rue de la grille



CARRE 1A

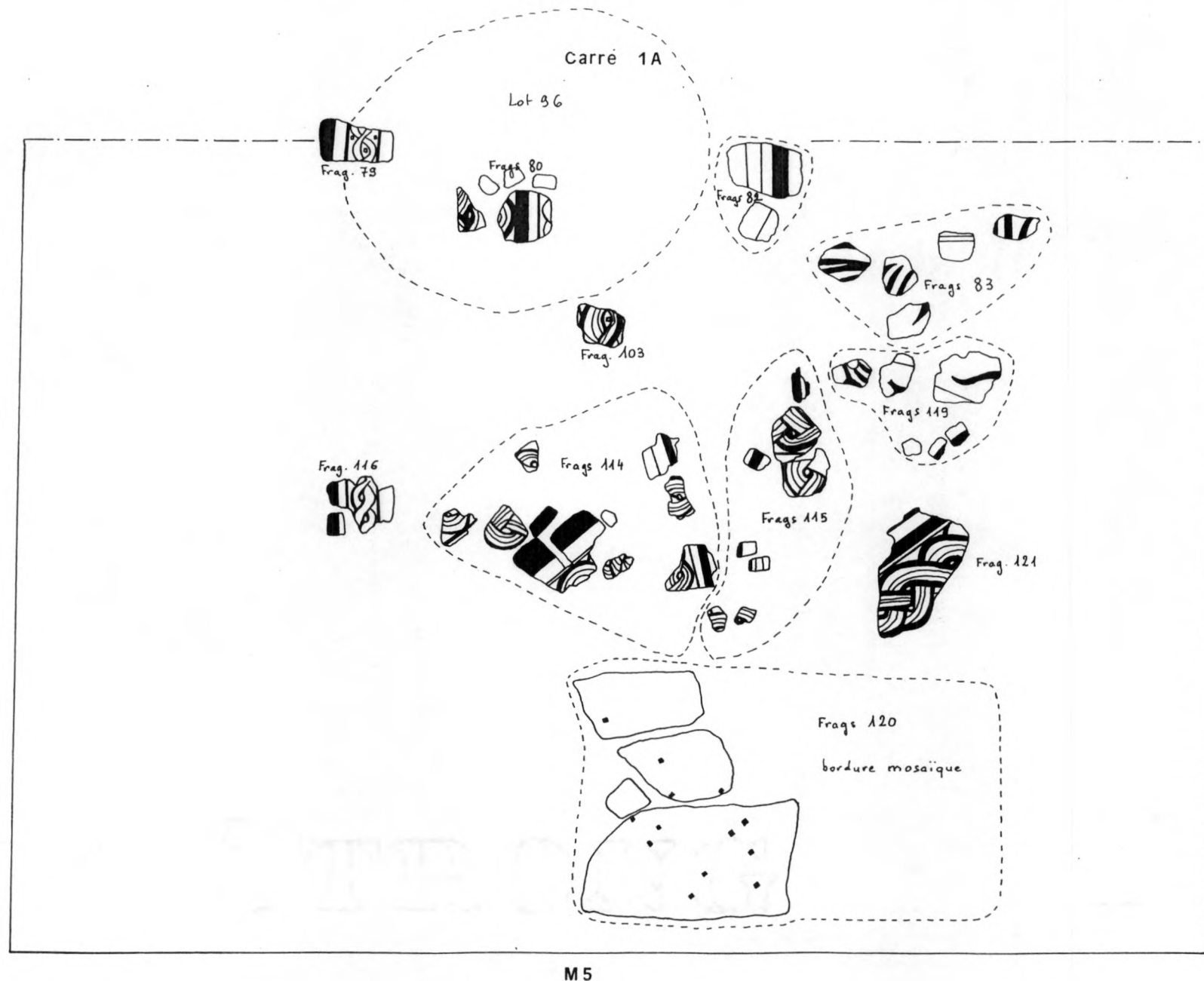


M4





M 1



AUTUN

90.5

Salle d'apparat

Carré 1C

FEUILLE 1

Carré 1B



M4

M5

AUTUN 90.5 Salle d'apparat Carré 1D FEUILLE 1



Lot 113



Frag 112



Frag 111



M4

M5

AUTUN

90.5

Salle d'apparat

Carré 1D

FEUILLE 2

Fragment 12

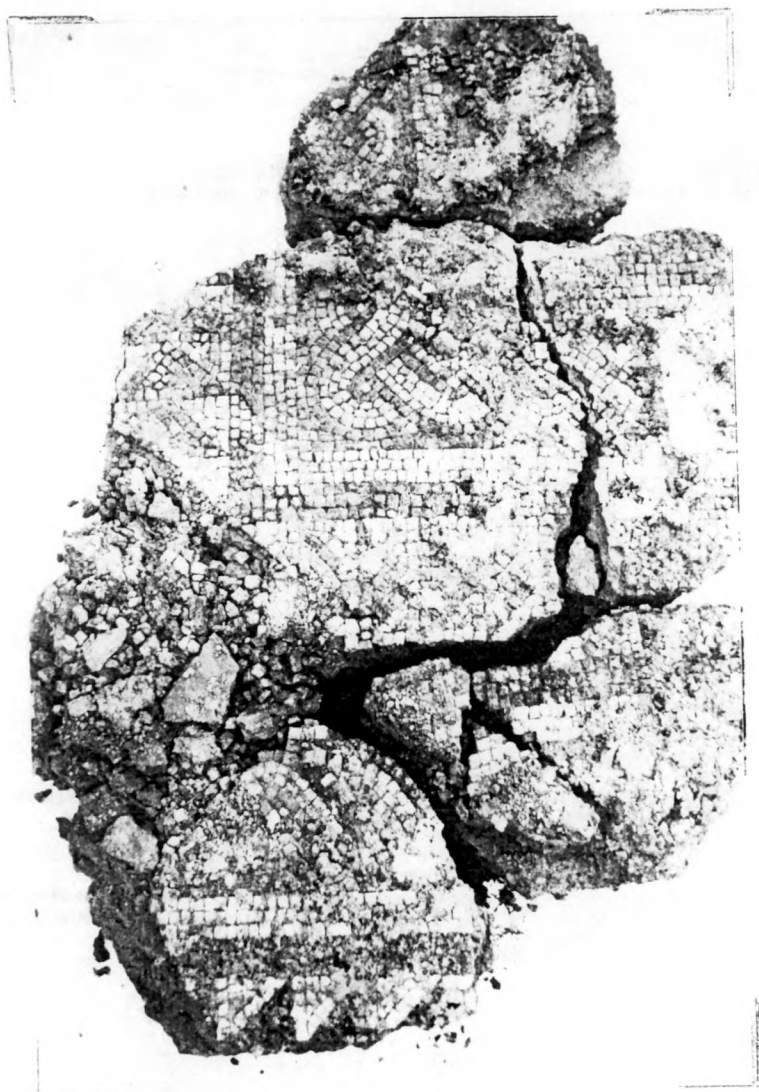
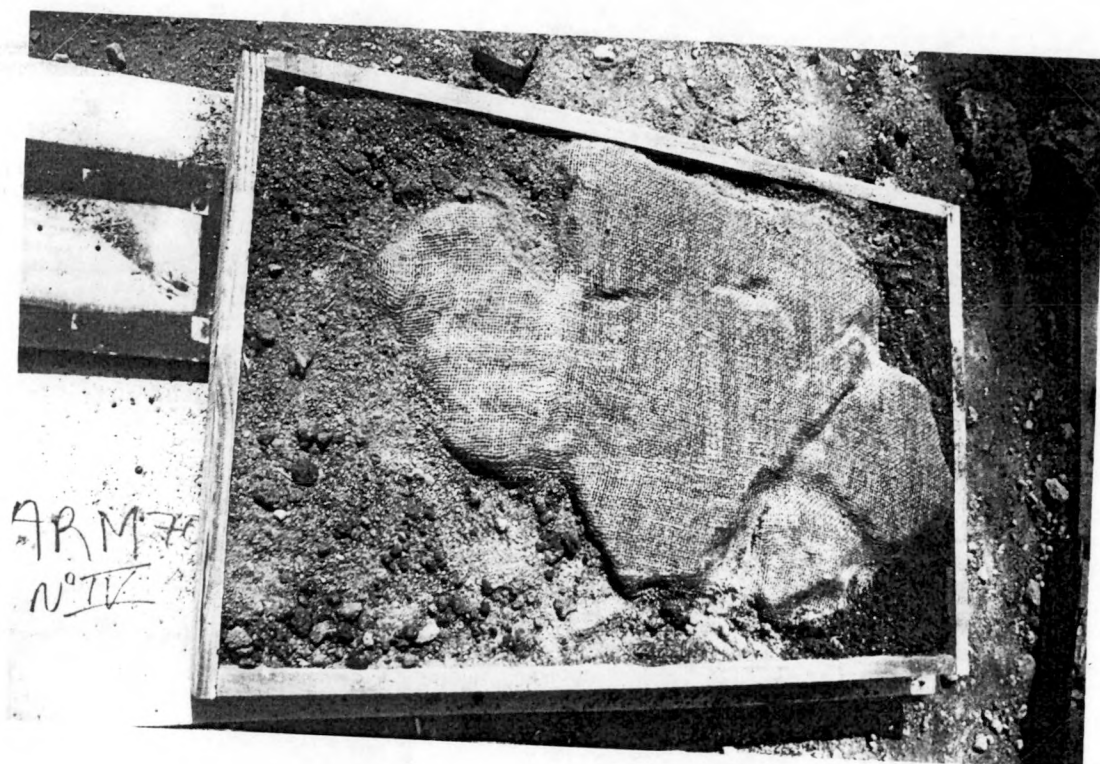


Photo P. Chardon

Fragment 12



Dépose d'une grande plaque de mosaïque (frag. 12)

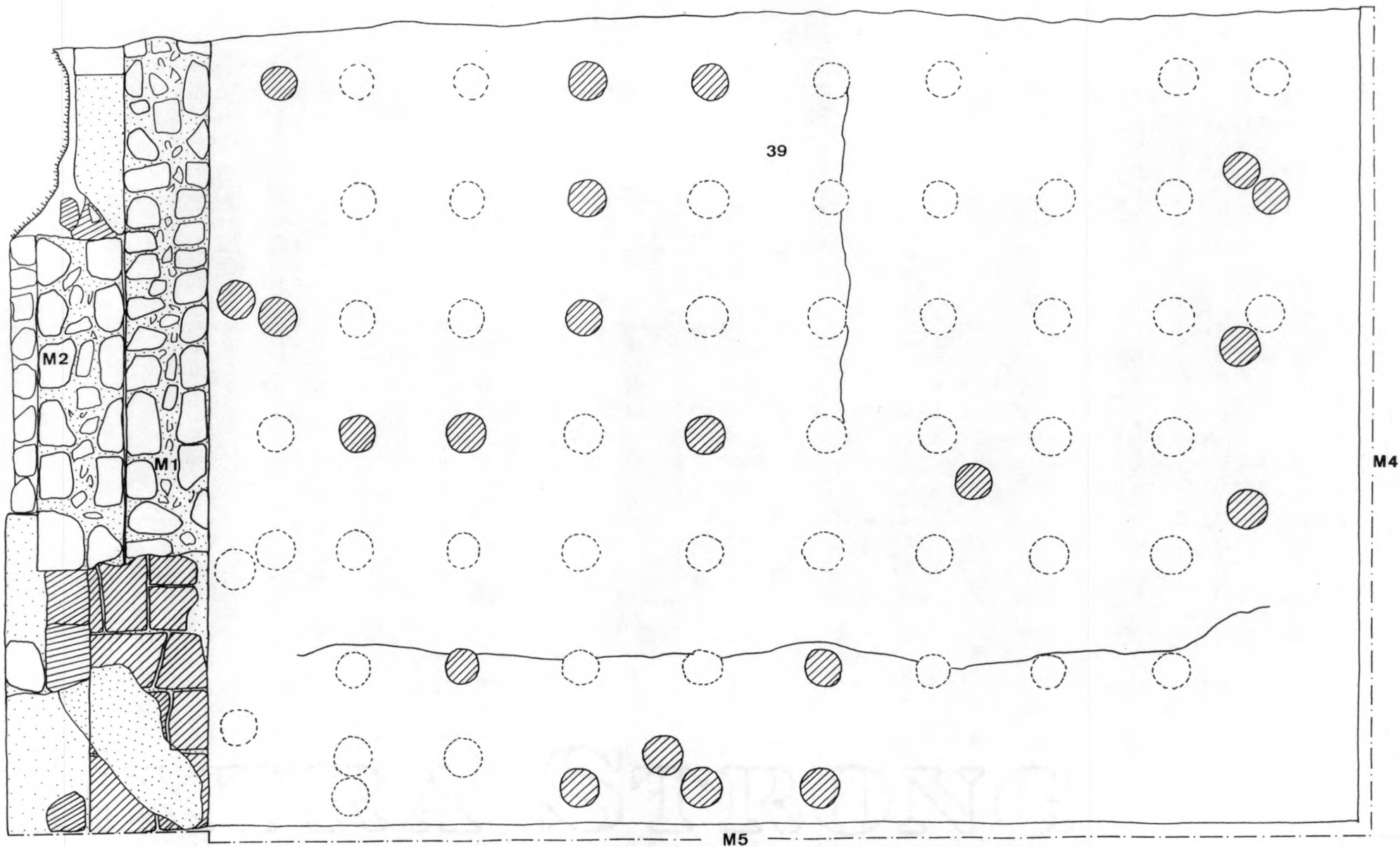
Atelier de restauration de Saint-Romain en Gal



Dépose d'une grande plaque de mosaïque (frag. 12)

Atelier de restauration de Saint-Romain en Gal





EMPREINTE

AUTUN 90.5 sol d'hypocauste (area)

0 1m

Sol d'hypocauste (39) présentant une longue fissure
dûe à la présence d'un mur antérieur à la fondation de l'area



Photo A. Maillier - Beuvray

3°/ Abandon

La salle de réception est restée à l'abandon après la condamnation de ses accès : bouchage de la porte aménagée dans le mur M5 et fermeture de l'escalier (M7) par le mur M20.

Le décor mural est tombé peu à peu et a recouvert la partie supérieure de la destruction de la mosaïque (1ère moitié du IVème siècle).

Au cours du IVème siècle, les structures maçonnées sont épierrées puis scellées par une séquence de remblais de terre végétale brune. A partir du haut moyen-âge et jusqu'à la fin du XIXème siècle, de vastes jardins entourent le site.

La construction d'un bâtiment (M3 - M6) au début du XXème siècle annonce l'urbanisation de ce quartier.

II DEUXIEME PARTIE :

SYNTHESE PROVISOIRE DES RESULTATS

RAPPORT DE LA FOUILLE PROGRAMMEE - 47 AVENUE CHARLES DE GAULLE
A AUTUN (SAONE ET LOIRE)

MOSAIQUE DITE " DES AUTEURS GRECS "

ERRATA

p.51 La dimension intérieure est estimée à 75,5 cm
de côté au lieu de 70 cm.

p.60 Echelle 1/10 au lieu de Echelle 1/100.

Pascale Chardron-Picault

1°/ La mosaïque dite "des auteurs grecs"

1.1 Canevas général

La fouille de la démolition de la salle d'apparat a apporté de nombreuses informations au sujet du canevas général de la mosaïque et de l'identification d'un second personnage.

La partie nord de la pièce révèle l'existence de trois tableaux figurés (Anacréon, Métrodore et un vieux personnage non identifié) disposés en quiconce et séparés par un méandre de svastikas en tresses polychromes à deux brins pointillées et en bandes d'épines rectilignes courtes.

Le tableau où figure le philosophe grec Métrodore, revêt la forme d'un carré dont la dimension intérieure est estimée à 70 cm de côté. Les différentes tresses à deux brins, qui alternent avec les bandes d'épines, présentent une polychromie variée et un changement de composition : filet de couleur rouge intérieur devenant extérieur lorsqu'il croise la tresse à filet bistre dans la svastika que l'on peut situer à l'Est d'Anacréon. Quelques fragments représentant un décor végétal ont été découverts dans la partie nord de la salle, entre la bordure extérieure et une tresse à trois brins polychrome.

Les éléments de la bordure longitudinale présente un opus tessellatum monochrome, limité par plusieurs bandes de couleur noire. Nous ignorons la dimension exacte de cette bordure et la totalité de son motif.

Quant à la bordure latérale nord, le fragment 98 nous renseigne sur sa composition et sur sa largeur : environ 65 cm. Il s'agit d'un semis irrégulier de grosses tesselles blanches en opposition avec d'autres de couleur noire et rosâtre. Deux bandes noires le limitent et bordent une tresse à deux brins accompagnant la tresse à trois brins précédemment citée.

Une hypothèse de travail peut être proposée au sujet de la restitution du décor végétal. Nous pensons, sans certitude, à l'existence d'un panneau rectangulaire, dans lequel s'inscrivent les motifs floraux.

Fragment d'un fleuron (n°100)

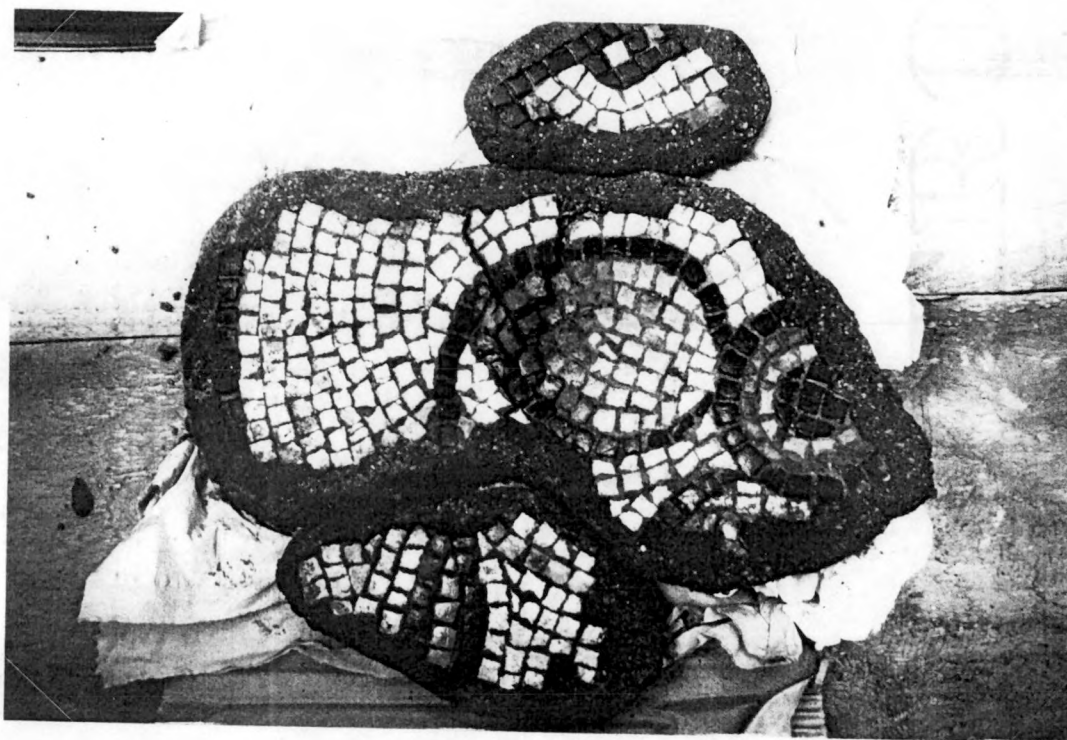


Photo P. Chardron

Grâce aux relevés des fragments de mosaïque et à la superficie de la salle, une restitution générale du pavement s'esquisse. Huit tableaux, compte non tenu de l'abside, figuraient en quinconce séparés les uns des autres par des méandres de svastikas. On ne peut affirmer que ces huit panneaux possèdent chacun la représentation d'un auteur grec. L'exemple de la mosaïque "des amours lutteurs et chasseurs" découverte à Vienne (1), dont le modèle est similaire à celle d'Autun, comporte dans deux cases carrées un fleuron.

(1) Janine Lancha (1990) p. 91 - 93

1.2 Les deux tableaux figurés mis au jour en 1989 Et en 1990

1.2.1 "Le vieux personnage", non identifié

Le premier panneau, découvert en 1989, figure un homme à la barbe grisonnante, levant le bras droit sur le côté. La fouille de 1990 a fourni peu d'informations au sujet de la citation qui l'accompagne. En effet, ce panneau a été particulièrement mutilé lors de la destruction du pavement. Quelques fragments, de plusieurs centimètres carrés présentant des lettres grecques, ont été recueillis.

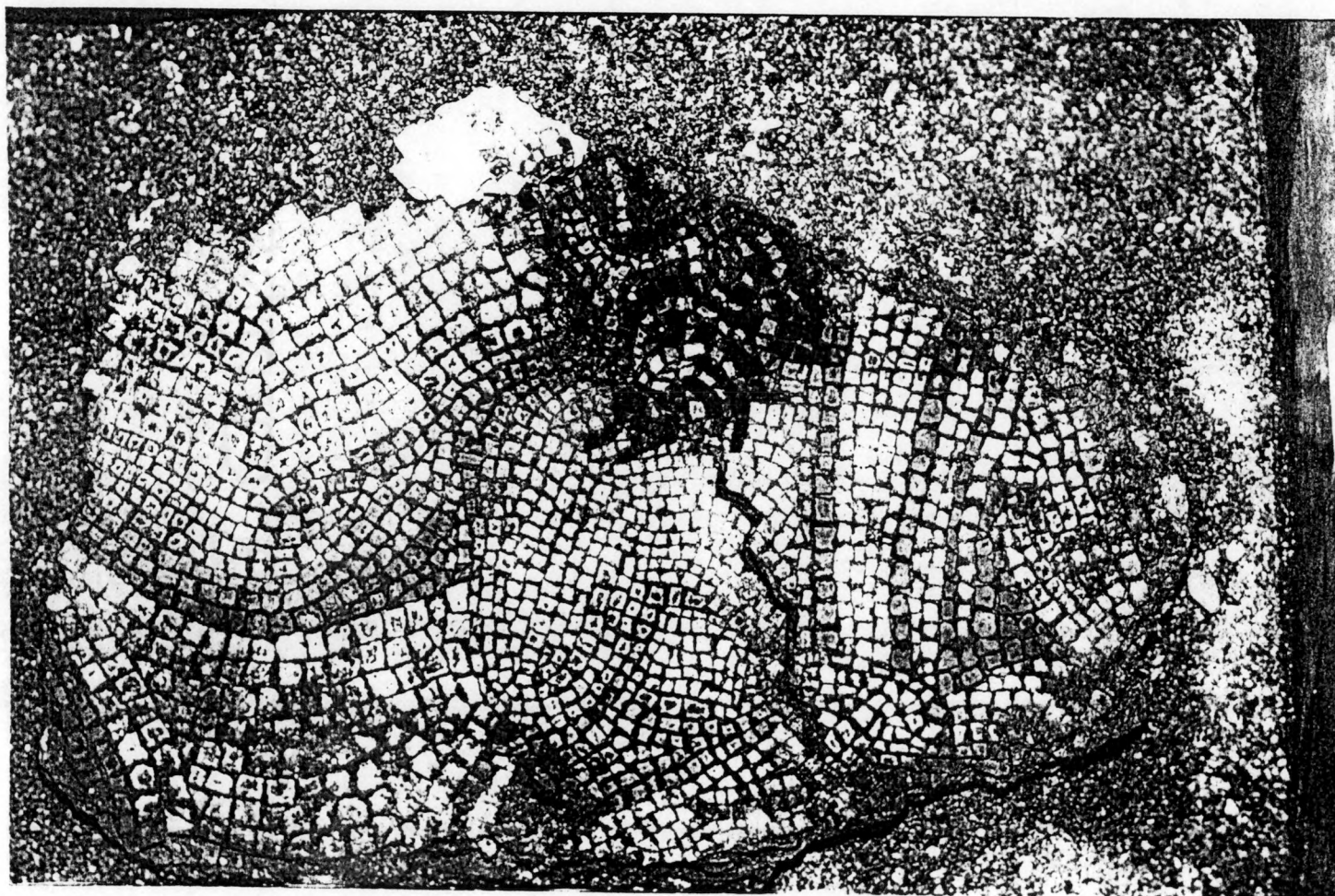
A l'heure actuelle, nous ignorons l'identité de ce personnage. La position de son corps nous suggère la représentation d'un individu en train de déclamer.

1.2.2 Métrodore

Le second tableau, mis au jour dans la partie ouest de la fouille, présente un homme jeune, à la barbe courte, assis dans un fauteuil à haut dossier. Il tient dans la main gauche un rouleau et penche légèrement sa tête sur sa main droite repliée contre son corps. Il adopte une attitude conforme à un état de méditation.

La citation en grec, qui l'accompagne, est assez bien conservée. Le nom du personnage, presque complet, MHTPOΔΩΠOC, apparaît dans l'angle inférieur droit du panneau, sur le filet rouge intérieur.

Représentation d'un personnage âgé,
non identifié. Décembre 1989



Petits fragments de mosaïque comportant
quelques lettres grecques (Carré 1 A)

Inscription non identifiée
(vieux personnage mis au jour en décembre 1989)

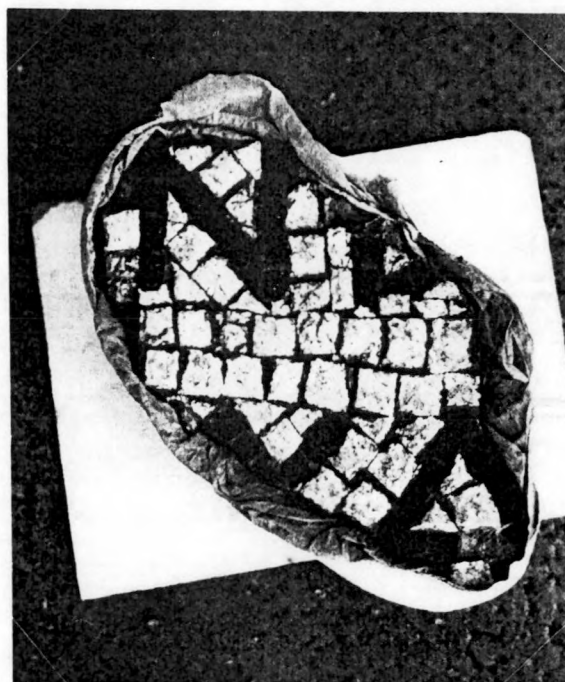
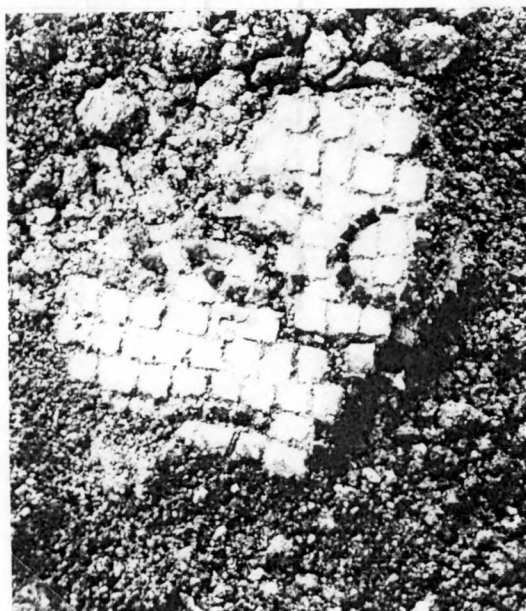


Photo P. Chardon

Il s'agit du philosophe grec, Métrodore, né à Lampsaque, ami d'Epicure, mort en 277 avant notre ère. Sachant que ce philosophe épicurien était un très proche disciple du maître (1), nous avons pu identifier conjointement avec Monsieur Blanchard, Professeur à l'Université de Paris IV - Sorbonne, l'inscription comme étant un texte déjà connu la Sentence Vaticane 14, traditionnellement attribuée à Epicure.

Sentence Vaticane 14 (2) et (3)

"Nous sommes nés une fois, il n'est pas possible de naître deux fois, et il faut n'être plus pour l'éternité : toi, pourtant qui n'es pas de demain, tu ajournes la joie ; la vie périt par le délai, et chacun de nous meurt affairé".

(1) Sous la direction de Jean Bollack, "Etudes sur l'Epicurisme antique", Cahiers de philologie, publication de l'Université de Lille III, p. 22-25 et p. 92 et 93.

(2) Jean Salem, Tel un Dieu parmi les hommes L'Ethique d'Epicure, Librairie philosophique J. Vrin, Paris, 1989, p. 36 et 37

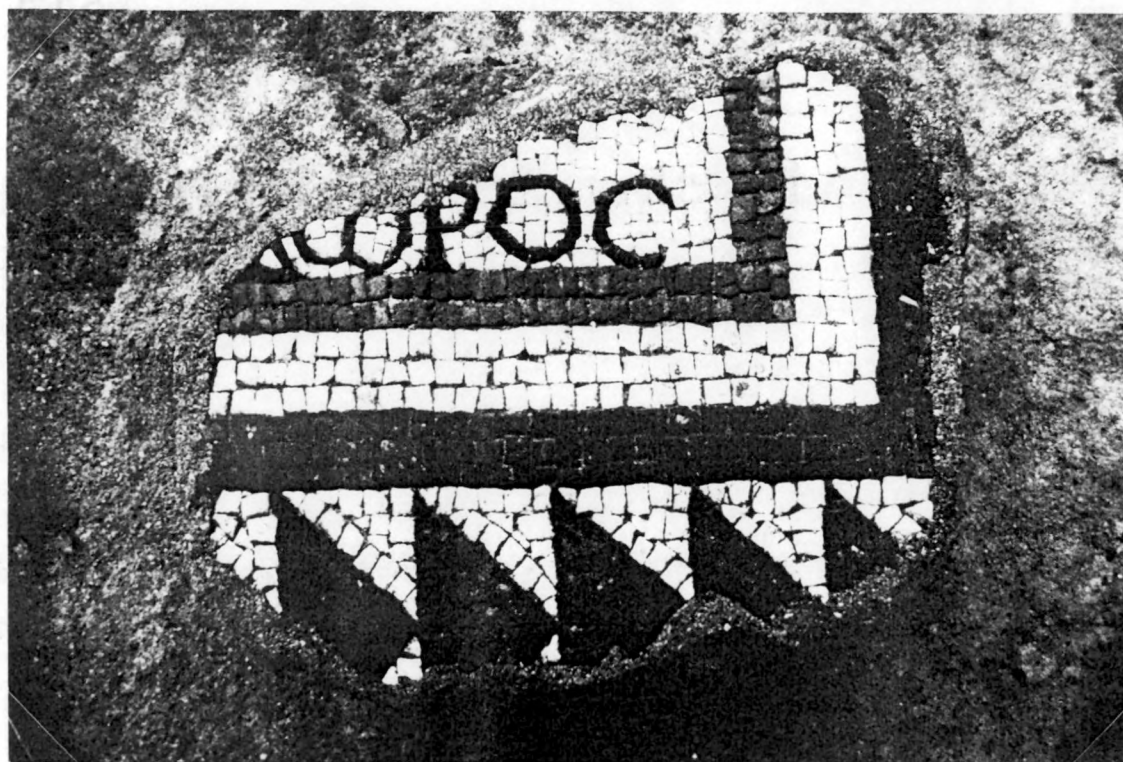
(3) Maurice Solovine, Epicure Doctrines et maximes, Hermann, 1965, p. 250 et 251.

Emblema représentant le philosophe
grec Métrodore, ami et disciple d'Epicure
(III^{ème} siècle avant notre ère)



Photo A. Maillier - Beuvray

Le nom de Métrodore, ΜΗΤΡΟΔΩΡΟΣ, figure en bas
de l'inscription dans l'angle droit du tableau



Décor géométrique limitant
le tableau figurant Métrodore

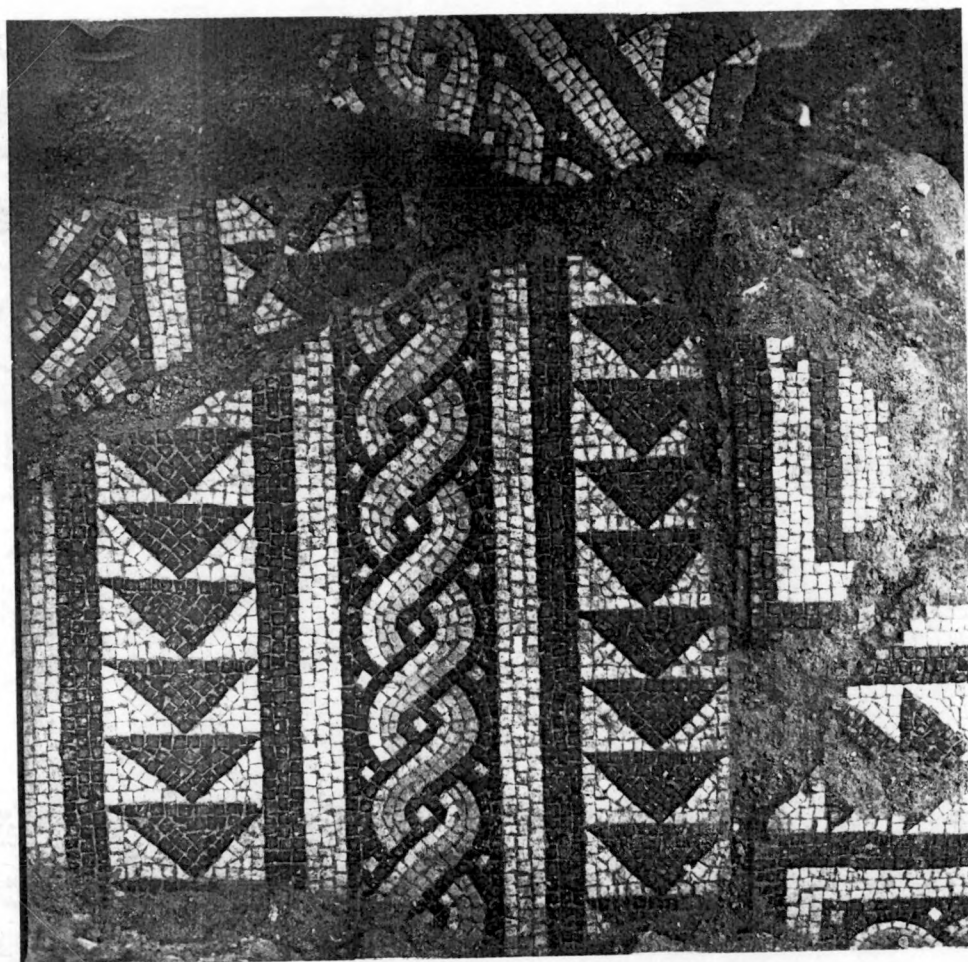
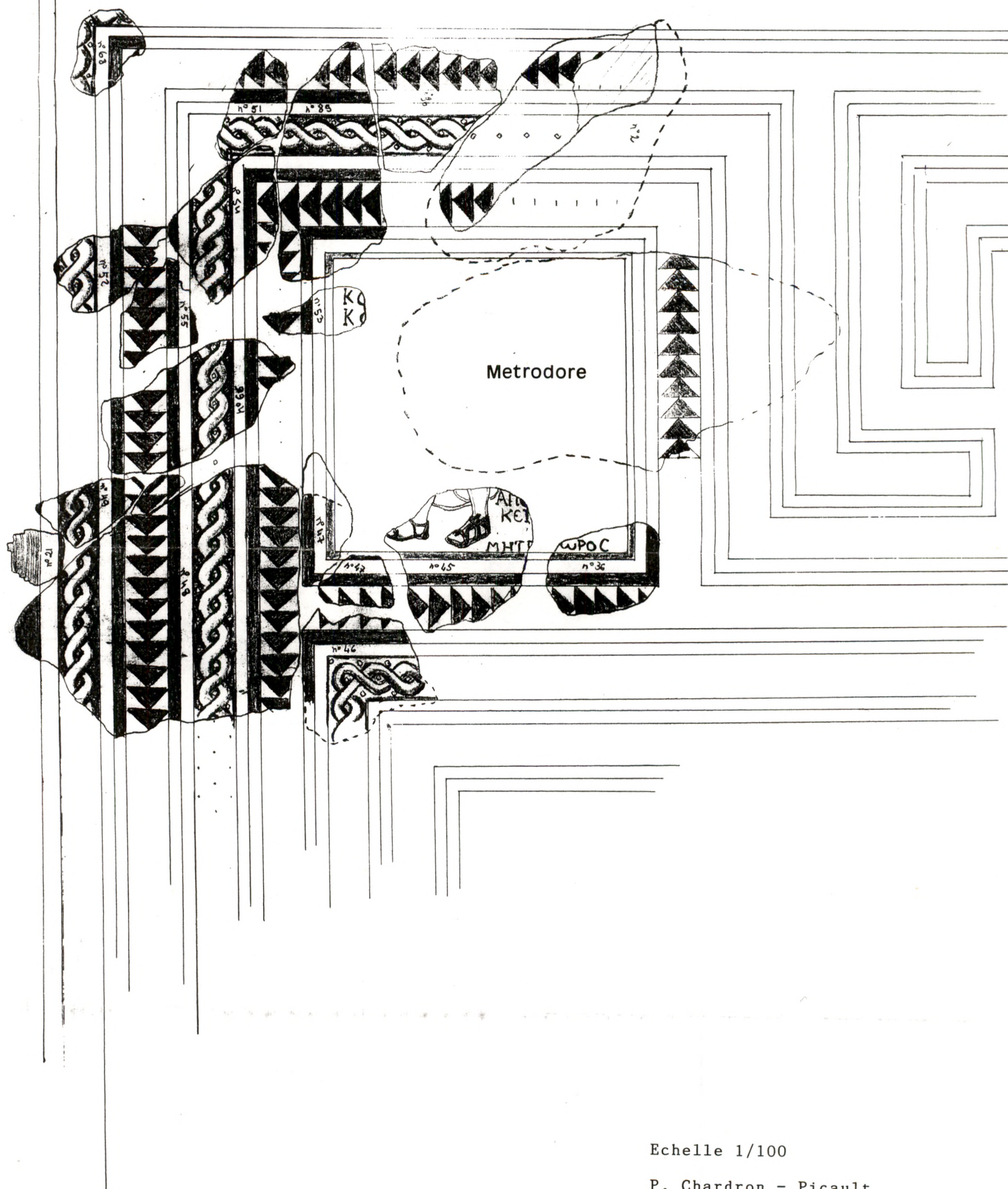


Photo A. Maillier - Beuvray

Essai de restitution du tableau représentant

Métrodore avec son décor géométrique



Echelle 1/100

P. Chardron - Picault

P. Picault

Relevé de l'inscription et placement hypothétique
des fragments d'après la sentence vaticane 14
traditionnellement attribuée à Epicure



Photo P. Chardron

La découverte du tableau où figure Métrodore pose le problème de l'attribution de la Sentence Vaticane 14. Monsieur BLANCHARD a évoqué cette question lors de sa communication présentée aux Etudes Grecques : "Epicure, Sentence Vaticane 14 : Epicure ou Métrodore".

1.3 Eléments d'une synthèse

La mosaïque dite "des auteurs grecs" possède un schéma d'ensemble déjà connu à Lyon et à Vienne avec plusieurs variantes (canevas de méandres formant des svastikas). Aucun exemple n'a été signalé en dehors de ces deux villes, il s'agit vraisemblablement d'un modèle viennois (1).

La finesse d'exécution des emblema (tableaux) et surtout l'association de représentations d'auteurs et de citations de leurs oeuvres en grec, confère un intérêt exceptionnel à cette pièce archéologique, unique à ce jour dans le monde antique.

Le commanditaire du pavement, un notable aisé, a sélectionné des textes en grec qui reflètent le goût de la culture antique à la fin du II^{ème} siècle.

Les citations des deux auteurs, ne permettent pas de préciser le thème général de la mosaïque.

Deux hypothèses de travail peuvent être évoquées :

la première, nous incite à proposer une anthologie de la pensée grecque : auteurs symbolisant les différentes disciplines littéraires (poésie, philosophie, tragédie ?..)

la seconde se rapporte à l'éloge des plaisirs de la vie.

Il est intéressant de noter qu'Anacréon et Métrodore proposent deux idées du plaisir : chez le poète, la notion d'un plaisir immédiat guidé par les sens alors que Métrodore, s'il invite à ne pas différer la jouissance le plaisir doit être raisonné (2).

(1) Janine Lancha, Mosaïques géométriques les ateliers de Vienne (Isère) Leurs modèles et leur originalité dans l'empire romain "L'Erma" di Bretschneider, Roma, 1977.

(2) Jean Salem (1989) p. 53

2°/ Le décor mural

2.1 La peinture

Les motifs de la peinture représentent des panneaux de feuillage sur fonds vert ou noir.

Les plinthes sont décorées en opus sectile.

2.2 Les stucs

La majorité des stucs se trouvaient dans un très mauvais état de conservation.

Parmi les fragments recueillis, nous distinguons :

- des éléments de corniche
- des bases de demi-colonnettes
- un décor de feuilles d'acanthé
(chapiteau ?)

Enduits peints
(opus sectile et feuillages)

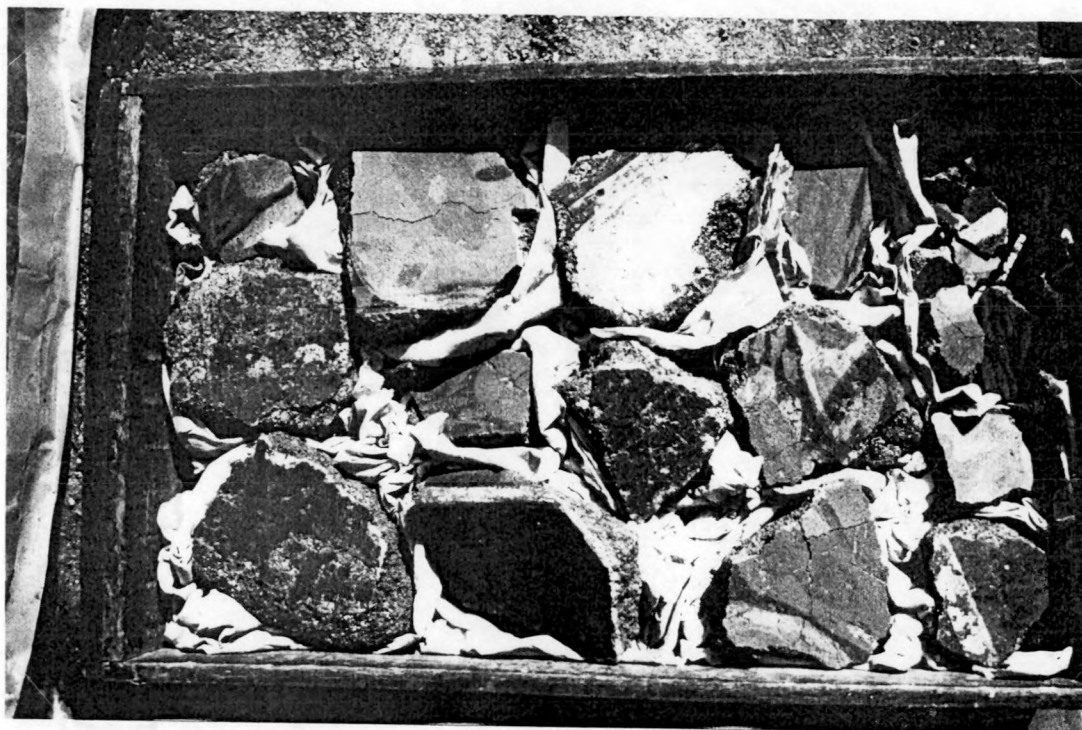


Photo P. Chardon

Fragments de peinture murale (bande de couleur
bordeaux, opus sectile et bande verte). Carré 1 C

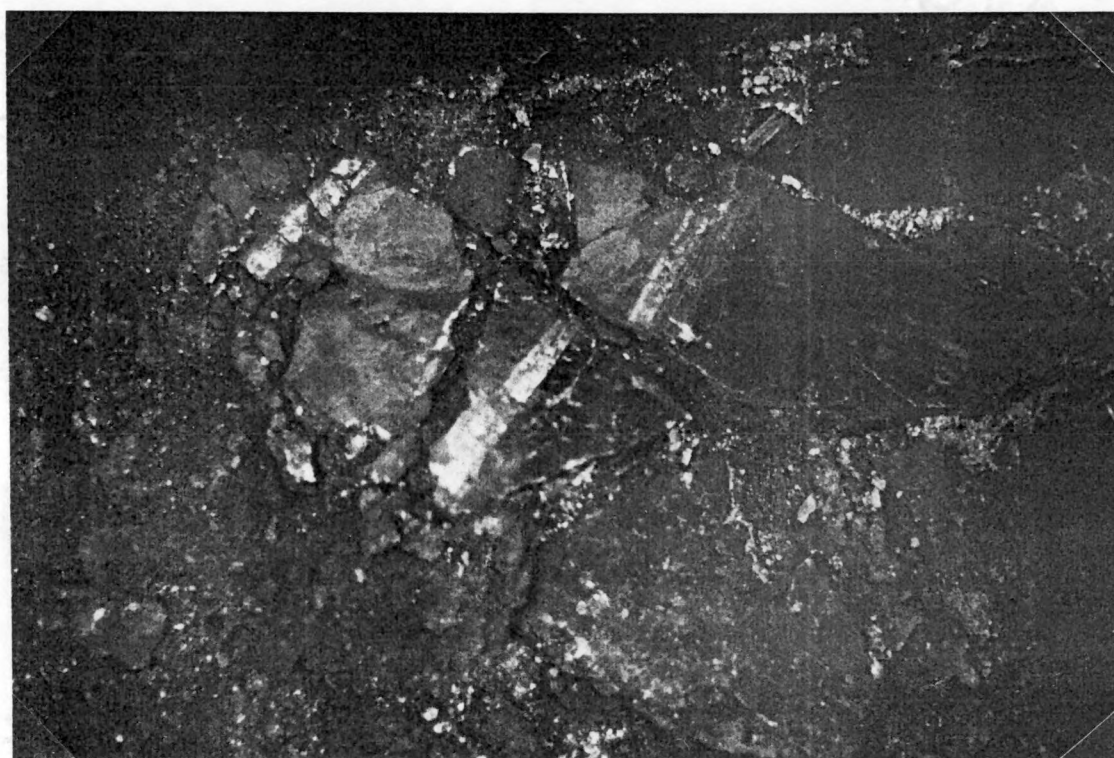


Photo P. Chardon

Elément d'une corniche en stuc.

Traces de peinture rouge sous la moulure

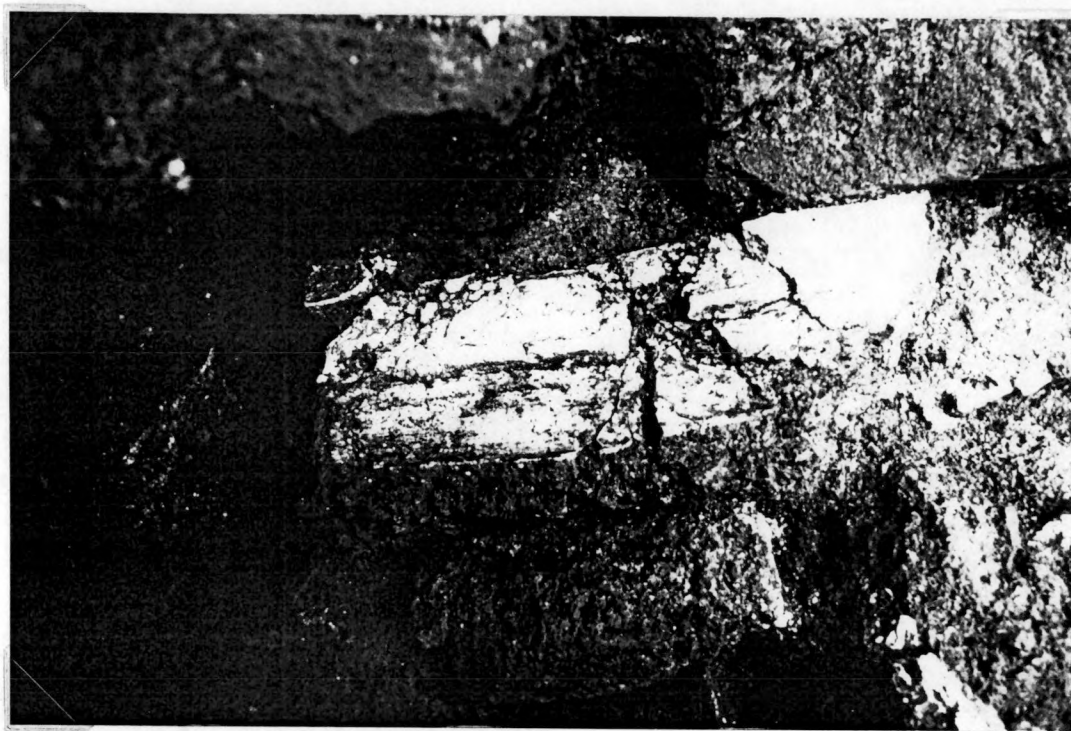
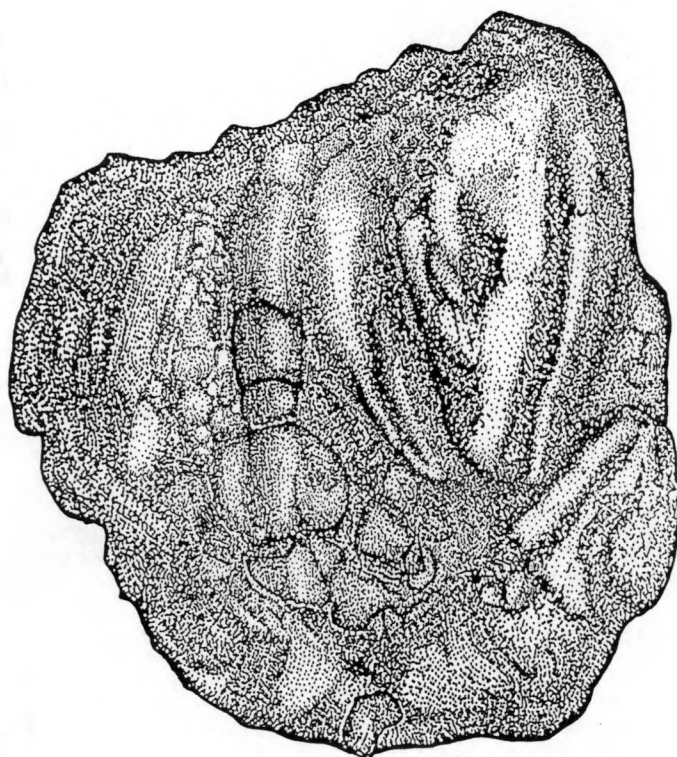
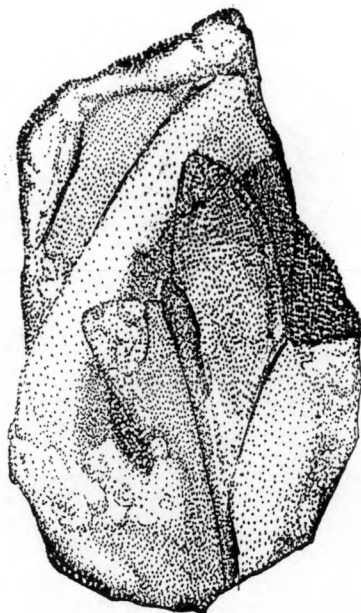


Photo P. Chardron



Stucs représentant une acanthe

III PROGRAMMATION

1°/ La restauration

1.1 La mosaïque

Une première tranche de restauration est envisagée pour 1992, par l'atelier de restauration de mosaïques de Saint-Romain-en-Gal. Elle concernera le tableau du philosophe et sa trame géométrique. Celui-ci fera l'objet d'une exposition, organisée à Autun au Musée Rolin, à l'automne 1992.

La restauration complète du pavement ne pourra être achevée avant 1993 ou 1994.

1.2 La peinture murale et les stucs

Leur restauration sera pris en charge dès 1991, par le Centre d'Etude des Peintures Murales romaines, sous la direction de Claudine Allag.

1 9 9 2

Pré-publication scientifique portant sur
Métrodore et données archéologiques

Présentation au public

Supports : 1 - Revue Archéologique de l'Est

A. BLANCHARD, M. BLANCHARD-LEMEE
P. CHARDRON-PICAULT

2 - Résumé d'une communication

- Académie des Inscriptions et Belles-
Lettres

Michèle BLANCHARD-LEMEE
Pascale CHARDRON-PICAULT

3 - Article dans le bulletin de la
Société Eduenne

1 - Notes dans Archéologia

- Notes dans les Nouvelles
de l'Archéologie

2 - Dossier Musée Rolin pour
l'exposition

A. BLANCHARD, M. BLANCHARD-
LEMEE
P. CHARDRON-PICAULT

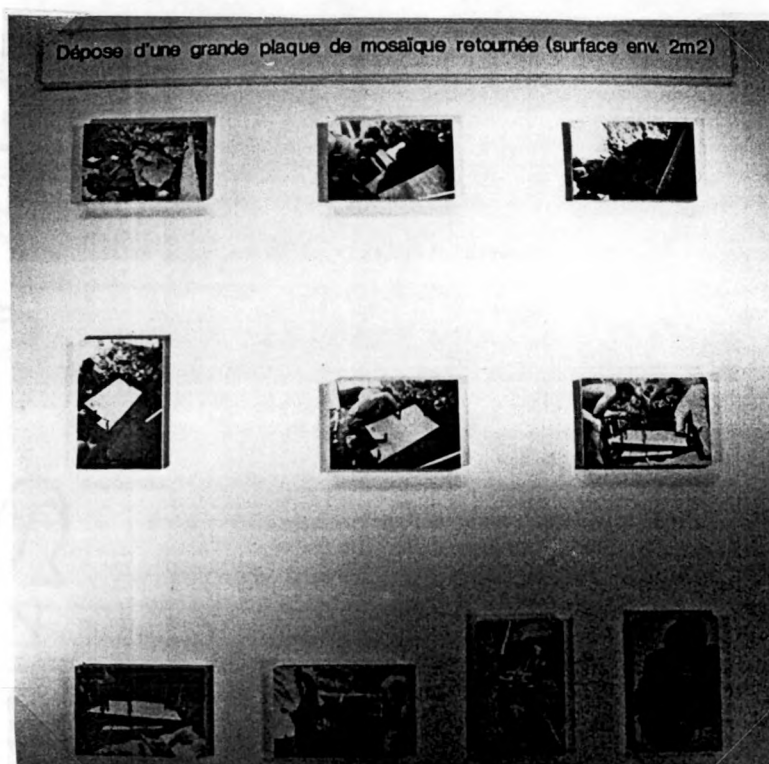
1 9 9 4

Publication exhaustive dans Gallia.

Claudine Allag, Alain BLANCHARD
Michèle BLANCHARD-LEMEE, Pascale CHARDRON-PICAULT

ANNEXES

Panneaux de présentation des découvertes réalisés lors
de la conférence de presse de M. Lucotte, Maire de
la Ville d'Autun, 8 octobre 1990.



Panneaux de présentation des découvertes réalisés lors
de la conférence de presse de M. Lucotte, Maire de
la Ville d'Autun, 8 octobre 1990.

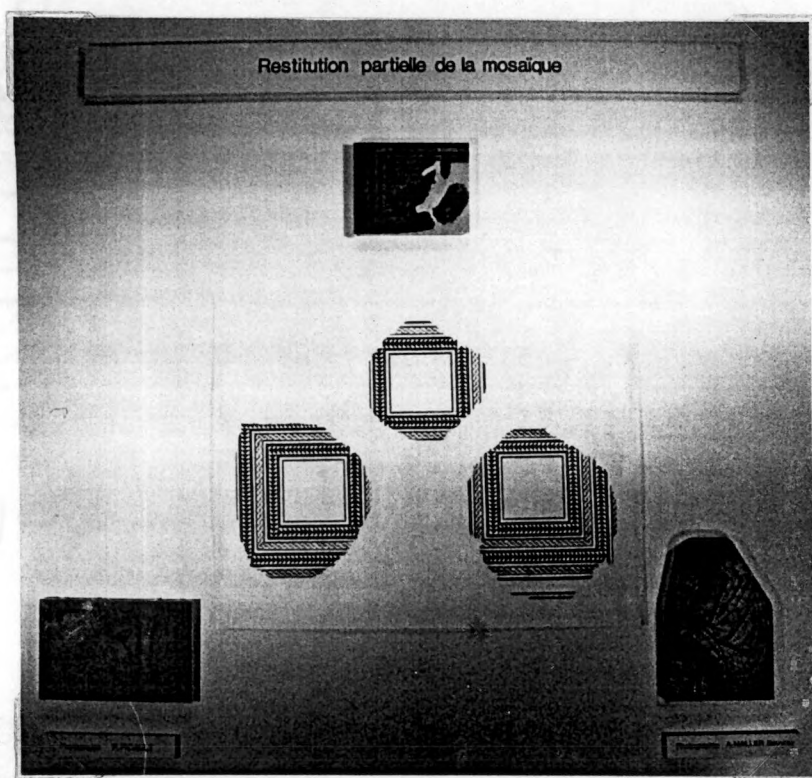


Photo L. Prost

Secteur situé à l'Est de la salle d'apparat

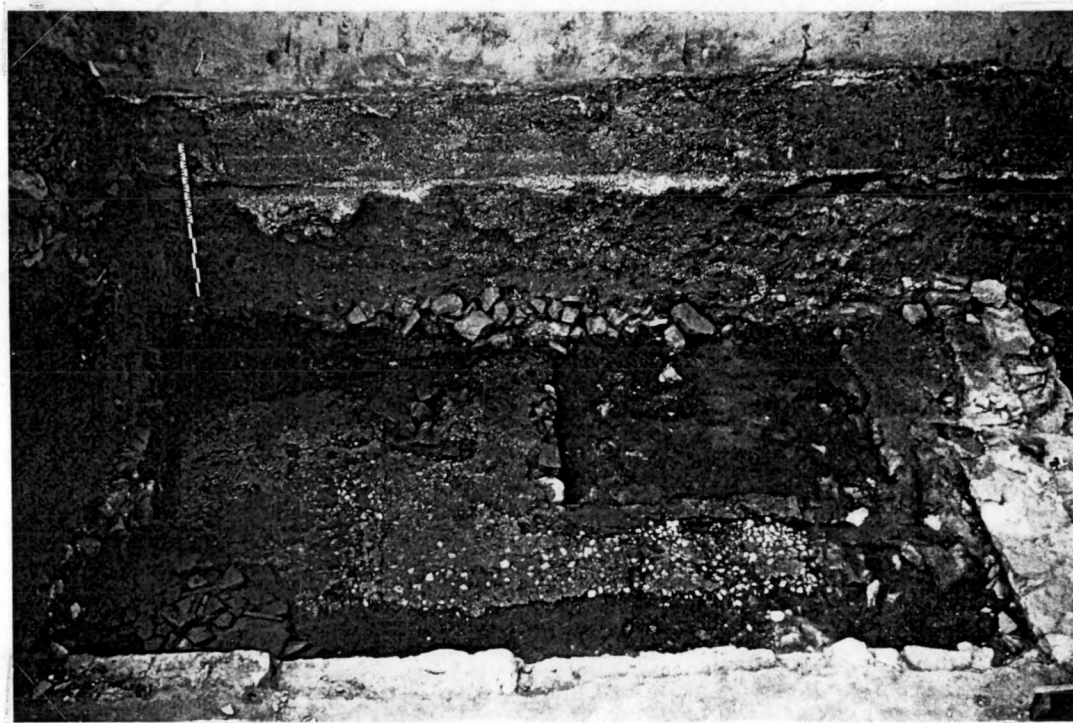


Photo A. Maillier - Beuvray

FICHE SIGNALÉTIQUE ÉTABLIE PAR

L'ATELIER DE RESTAURATION DE MOSAIQUES

SAINT-ROMAIN-EN-GAL

DOCUMENT	Mosaïque des poètes	N° Inv Recueil	RGMG 213
		N° Inv Atelier	ARM 70
PROVENANCE	AUTUN 47 avenue Charles de Gaulle	Découverte	juillet 1990
		Dépose	juillet 1990
Dimensions de la pièce	6 m x 4,20 m	Surface déposée	2,2 m ²
DECOR	n° I : Fragment de tresse n° II : Poète avec inscription grecque bordé de triangles et début de tresse. Divisé en 3 parties n° III - IV : Décor géométrique, tresses, triangles,		
ETAT DE CONSERVATION	Etat très bouleversé (destruction violente). La mosaïque est disloquée, fracturée en plusieurs morceaux épars : tesselles libres en grande quantité, fragments de quelques cubes, blocs de dimensions variables (jusqu'à 1,50 m²). A certains endroits la surface de la mosaïque est visible, sinon la mosaïque est à l'envers, laissant apparaître un mortier qui se désintègre facilement. Il est divisé en plusieurs couches superposées, qui sont déjà détachées les unes des autres. Les tesselles sont érodées, concrétionnées. Par endroits, des tesselles, généralement noires, sont découvertes très usées sous le niveau général du tessellatum. Joint clair.		
CONSTITUTION	Assise	Tessellatum + nucléus : 3 cm (mortier rose fin + brique + chaux). 2 strates de rudus (?) : 7 et 14 cm (même composition : gros éclats de brique + chaux + gravier).	
	Éléments de surface	Parties géométriques : cubes de 8 à 10 mm de côté. Parties figurées : formes variables, de 3 à 8 mm de côté. Rouge, noir, jaune, gris, rose. Fond blanc.	

1990.5

③

Pascale Ch P.

C. N. R. S. U. A. 375

Centre d'Etude des
Peintures Murales Romaines
Laboratoire d'archéologie

AUTUN

avenue Ch. de Gaulle

E. N. S. 45, rue d'Ulm
75230 Paris Cedex 05

Rapport 1993

AUTUN
CENTRE ARCHEOLOGIQUE

AORC

CNRS

ARCHÉOLOGIES D'ORIENT ET D'OCCIDENT

(AOROC) UMR 126 du C.N.R.S.
E.N.S. - 45, rue d'Ulm - 75005 Paris - Tél 16 1 44 32 30 56

Les endroits peints confiés au Centre d'Etude des Peintures Murales Romaines du CNRS, et sur lesquels nous avons travaillé pendant quatre semaines, proviennent d'une fouille récente effectuée à AUTUN (Saône-et-Loire) (site n° 90.5) durant le deuxième trimestre 1990. Leur étude, placée sous la direction de Claudine ALLAG, a débuté en janvier 1993, en même temps que notre stage.

AUTUN

47, avenue Charles de Gaulle
(52, rue de la Grille)

Salle d'apparat

RAPPORT DE STAGE
Janvier 1993

par Sylvie FASSINA
dirigé par Claudine ALLAG

1. 1. Historique des recherches

avec la collaboration pour l'étude de Gilles Becq,
Radu Ciobanu et Sabine Groetembril.

Suite à des fouilles archéologiques réalisées en 1989 au 47 avenue Charles de Gaulle, fut réalisé en décembre 1989 un sondage archéologique sous la direction scientifique d'Alix Barbet. Quelques mois plus tard par une fouille programmée dirigée par Pascale CHARDRON-PICHAULT, responsable du service archéologique municipal.

Les travaux archéologiques de 1990 ont permis de poursuivre vers le nord-est la fouille d'une luxueuse domus, découverte en 1965 lors de la construction d'une maison au 52 rue de la Grille, parcelle contiguë à celle du 47 avenue Charles de Gaulle.

1. 2. Contexte archéologique

Les éléments du décor pariétal que nous avons étudié proviennent de la partie nord de la salle d'apparat (appelée aussi salle 1) de la maison, construite sur hypocauste, et richement pavée d'une mosaïque exceptionnelle due "des auteurs grecs" (Métrodore, 1992). L'abandon de cette pièce, en raison d'un affaissement du terrain, ma

Ce rapport est confidentiel et ne peut être utilisé qu'avec
l'autorisation écrite du directeur du CEPMR

les matériaux de construction en terre cuite de l'hypocauste. La couche de démolition mesurée à 1 m d'épaisseur. C'est dans la partie supérieure de celle-ci et en bordure des murs qu'enduits peints et stucs, qui

Les enduits peints confiés au Centre d'Etude des Peintures Murales Romaines du CNRS, et sur lesquels nous avons travaillé pendant quatre semaines, proviennent d'une fouille récente effectuée à AUTUN (Saône-et-Loire) (site n° 90.5) durant le deuxième trimestre 1990. Leur étude, placée sous la direction de Claudine ALLAG, a débuté en janvier 1993, en même temps que notre stage.

Nous avons donc participé au nettoyage des fragments, qui se poursuit, et aux premières opérations de reconstitution du décor. Les résultats, que nous présentons dans ce rapport, doivent donc être considérés comme partiels ; les conclusions définitives ne pourront, en effet, être exposées que lorsque l'étude sera plus avancée, confirmant ou infirmant ces premières hypothèses.

1. DONNEES ARCHEOLOGIQUES

1. 1. Historique des recherches

Suite à des travaux de réaménagement dans un jardin privé situé au 47 avenue Charles de Gaulle, fut réalisé en décembre 1989 un sondage archéologique. Celui-ci s'étant avéré positif, il fut suivi quelques mois plus tard par une fouille programmée dirigée par Pascale CHARDRON-PICAULT, responsable du service archéologique municipal.

Les travaux archéologiques de 1990 ont permis de poursuivre vers le nord-est la fouille d'une luxueuse *domus*, découverte en 1965 lors de la construction d'une maison au 52 rue de la Grille, parcelle contiguë à celle du 47 avenue Charles de Gaulle.

1. 2. Contexte archéologique

Les éléments du décor pariétal que nous avons étudié proviennent de la partie nord de la salle d'apparat (appelée aussi salle 1) de la maison, construite sur hypocauste, et richement pavée d'une mosaïque exceptionnelle dite "des auteurs grecs" (Métrodore, 1992). L'abandon de cette pièce, en raison d'un affaissement du terrain, marque la destruction du niveau de sol de la mosaïque afin de récupérer

les matériaux de construction en terre cuite de l'hypocauste. La couche de démolition (couche 3) se forme alors pour atteindre 1m d'épaisseur. C'est dans la partie supérieure de celle-ci et en bordure des murs qu'enduits peints et stucs, qui formaient la décoration murale, ont été récupérés (Métrodoire, 1992, p. 26).

Lors de la fouille, un carroyage a été implanté (carrés 1A, 1B, 1C et 1D) afin de faciliter la reconstitution de la mosaïque, très bouleversée par la destruction de la pièce.

1. 3. Eléments de datation

Nous possédons peu de renseignements sur la chronologie des événements. Ceux-ci sont, de plus, disparates. D'après les éléments fournis par le rapport de fouille (CHARDRON-PICAULT, 1991) et les catalogues des expositions de 1985 et 1992 de la ville d'Autun, il apparaît que la création de la salle d'apparat fait suite à une première phase de construction du site datée du I^{er} siècle après J.-C (CHARDRON-PICAULT, 1992, p. 23). Cet espace habité aurait été largement remanié et transformé aux II-III^e siècle, période qui correspondrait à l'élaboration des peintures murales et de la mosaïque. Aucune datation précise n'est donnée quant à la phase d'occupation de la maison. Le diagramme stratigraphique de la fouille de 1990 indique seulement une date pour le sol d'hypocauste (couche 39) : fin du II^e -début du III^e siècle après J.-C. (cf rapport de fouille, 1991, p. 39).

La mosaïque, quant à elle, serait datée du III^e siècle de notre ère (cf. rapport de fouille, 1991, p. 57). Cette attribution chronologique confirme celle proposée pour le tableau d'ANACREON, recueilli lors des travaux de 1965, et attribué à la fin du II^e siècle ou au début du III^e (BLANCHARD-LEMEE, 1985, p. 324).

Les couches de démolition de la mosaïque ont livré de nombreuses monnaies qui permettent de dater la destruction du pavement, au plus tard, dans la première moitié du IV^e siècle (CHARDRON-PICAULT, 1992, p. 27). Le décor mural serait tombé postérieurement (toujours dans la première moitié du IV^e siècle), recouvrant les niveaux de destruction du pavement.

2. LES PEINTURES : GENERALITES

Une mission du CEPMR en octobre 1992 a permis de dresser l'inventaire des peintures murales des fouilles de 1990 et d'examiner leur état (cf. rapport d'expertise, 1992). 81 caisses, contenant enduits peints et stucs, ont été répertoriées pour la salle d'apparat. A celles-ci doivent être ajoutées trois caisses qui renfermaient des fragments isolés, issus des fouilles de 1965 et conservés au Musée Rolin à Autun. Quatre de ces fragments ont d'ailleurs été présentés lors de l'exposition de 1985 à Autun (ALLAG, 1985, p. 87, n° 126).

2. 1. Etat de conservation

L'état de conservation des enduits peints est assez moyen : bon pour certains fragments, mauvais pour d'autres. Le mortier tend souvent à se désagréger et à se désolidariser de la couche picturale. Beaucoup de fragments sont fendillés au revers. Ce mauvais état de conservation a nécessité la consolidation d'une partie des décors lors de la fouille. Celle-ci s'est faite selon deux techniques :

- les bords des fragments ont été renforcés par un mélange de sable et de Rhodoviol. Ce mortier de consolidation est assez long à ôter en raison de sa dureté.

- "certains fragments ont été consolidés en surface avec du paraloid B72 trop concentré: il a formé une pellicule plastique qui se détache en arrachant la couche picturale"(extrait du rapport d'expertise du CEPMR, 1992, p. 2). Ceux-ci sont heureusement peu nombreux.

Les enduits peints n'ont pas souffert du transport, ayant été soigneusement emballés ou calés dans du papier journal ou du papier absorbant, et conditionnés sur une seule couche dans des caisses en bois.

2. 2. Nettoyage et traitement

En raison de la fragilité des fragments, les tranches ont été nettoyées à sec, au scalpel et à la brosse à dent. Les plus résistants ont été brossés avec précaution à l'eau. La zone peinte, qui n'avait souvent besoin que d'un simple dépoussiérage, a été nettoyée rapidement à l'eau avec un pinceau-brosse.

Nous n'avons effectué aucune consolidation. Seules les cassures fraîches ont été recollées à la colle à bois vinylique (Sader bois).

3. LE DECOR

Il s'agit d'un décor d'imitations de marbres polychromes, situé en zone basse d'une paroi. Nous en avons individualisé trois types principaux.

3. 1. Les imitations de marbres

Le marbre ocre jaune à fond rouge bordeaux

L'effet décoratif est rendu par une alternance de grands et de petits motifs qui se détachent sur un fond rouge bordeaux. Les couleurs, limitées, sont employées selon deux combinaisons :

- blanc, ocre jaune, ocre jaune foncé
- rose, ocre jaune foncé, marron rouge

Les grands motifs, qui peuvent atteindre 24 cm de long, sont composés d'aplats de couleur (ocre jaune ou ocre jaune foncé), appliqués selon une forme généralement plus ou moins ovoïde, ou parfois anguleuse. Dans un second temps, un noyau central est peint dans un ton plus soutenu (ocre jaune foncé ou marron rouge) et la périphérie de la forme est cernée d'un ton plus clair (un blanc très délavé ou un rose), laissant transparaître l'ocre jaune sous-jacent. Il s'agit d'un décor à organisation concentrique.

D'autres zones sont traitées selon la technique des coups de pinceaux, isolés ou juxtaposés, de couleur ocre jaune.

Le marbre vert bleuté à fond noir-vert

Dans ce cas d'imitation, est utilisée la technique du coup de pinceau. Sur un fond sombre, noir à reflets vert, se détache un motif assez régulier, de couleur vert bleuté, composé de coups des pinceaux - semblables à des bâtonnets - groupés par trois, alternativement horizontaux et verticaux. Dans certaines zones existent de nombreuses irrégularités, ou taches colorées, résultant de la juxtaposition de plusieurs de ces coups de pinceaux.

Le marbre vert à taches noires

Ce motif est très fragmenté et il est actuellement impossible d'en avoir une vision d'ensemble. La description sera donc limitée à des généralités du fait de l'exiguïté des fragments observés. Le fond est vert moyen. Nous avons observé deux variantes à partir de ce fond :

- un motif concentrique, dans un dégradé de verts, un peu semblable à celui utilisé pour l'imitation de marbre jaune ;
- des taches noires, de formes et de tailles variées, dont l'aspect réel reste à déterminer plus précisément.

3. 2. Aspects techniques

Aucun tracé préparatoire n'a été relevé sur les enduits.

Le mortier

Les couches sont difficiles à distinguer en raison de l'homogénéité dans la nature des différents mortiers. Nous avons observé trois couches sur les plaques que nous avons étudiées.

La couche 1 ou couche picturale mesure entre 0,3 et 0,4 cm d'épaisseur. De couleur blanche, à granulométrie fine, on remarque la présence de petits grains de quartz et de lamelles de mica de petite taille.

La couche 2 est de couleur gris-beige, à granulométrie moyenne pour une épaisseur d'environ 1,5 cm, qui peut atteindre 2 cm sur certains fragments. On note la présence de nombreuses inclusions dans le mélange : des quartz d'aspect roulé (jusqu'à 0,5 cm), du mica blanc de taille variée et des cailloux divers dont le diamètre peut atteindre 1 cm. Quelques fragments de charbons de bois sont également visibles dans le mortier. La présence et la fréquence du mica dans ce mélange est à mettre en relation avec le contexte géologique local, qui est granitique (FRIZOT, 1975).

La couche 3 est conservée sur 1 cm d'épaisseur pour les plaques que nous avons observées. Elle est de même composition que la couche 2.

Nous avons également pu noter, sur les fragments dont l'épaisseur totale est conservée, une couche de mortier rose, d'épaisseur variable, qui servait à boucher les interstices entre les *tubuli*.

La pellicule picturale

La peinture est en plus ou moins bon état selon les fragments et les pigments. Le rouge bordeaux est souvent en mauvais état.

En ce qui concerne la succession de pose des couleurs, nous avons déjà abordé ce sujet plus haut lors de la description des différentes imitations de marbre. Un ton moyen a été appliqué en premier, puis la couleur a été assombrie ou éclaircie. Les filets blancs sont sujets à écaillage et la peinture présente une consistance pâteuse. Les traits noirs ont été réalisés en dernier, avec une peinture assez délayée, qui laisse transparaître les couleurs sous-jacentes. Ils sont par endroits assez mal conservés.

Des altérations, dues à des facteurs qui nous sont inconnus, sont visibles. Le fond noir-vert des imitations de marbre vert bleuté est ainsi vert-jaune dans certaines zones. Nous notons également des modifications liées à la chaleur. Plusieurs traces allongées verticales, de couleur rouge, sont visibles sur les peintures. Le contact de la paroi avec un élément chaud a modifié les couleurs: l'ocre jaune est devenu ocre rouge ; les pigments verts du fond noir-vert ont viré au rouge bordeaux et le blanc a très légèrement rosé.

Le lissage

Il est nettement visible. Nous verrons plus loin qu'il existe différents sens, ce qui nous amène à formuler des hypothèses sur l'emplacement des éléments.

3. 3. Restitution du décor

La restitution que nous proposons correspond à l'état actuel d'avancement de la reconstitution du décor mural. Plusieurs plaques ont pu être reconstituées, permettant une vision partielle du décor. Parmi celles-ci, nous en avons choisi deux qui présentent l'essentiel et fournissent des indications qui sont des clés pour la compréhension de l'organisation décorative. Les autres plaques ne donnent que des informations redondantes ou dispersées, qui ne peuvent encore être replacées sur la paroi.

La plaque n°1

L'intérêt de cet ensemble est de fournir la liaison entre les nombreux fragments à peinture rouge bordeaux et les éléments à imitations de marbres.

fig. 3

Le décor se compose de la façon suivante : un champ uni, qu'il paraît vraisemblable d'interpréter comme une sous-plinthe, forme la partie inférieure de la composition ; un filet blanc, plus ou moins écaillé, d'environ 1,3 cm de large, la sépare de la plinthe à imitation de marbre vert bleuté sur fond noir-vert ; dans la partie supérieure gauche de la plaque apparaît un angle formé par un filet blanc, souligné par un trait noir externe. Nous avons très certainement le départ d'un compartiment et les marbrures forment une bande d'encadrement dont la largeur connue est de 10,6 cm.

La plaque n°2

Cette plaque, plus complexe que la précédente, permet de supposer un décor en compartiments, comme le laisse présager la plaque n° 1.

fig. 4

Il s'agit d'un panneau de marbres fictifs ocre jaune, d'environ 30 cm de largeur, avec alternance de plages à dominante rouge/rose et des zones à dominante ocre jaune. Ce compartiment est entouré d'un filet blanc, d'1 cm de large, souligné par un trait noir interne de 0,5 cm de largeur, qui limitent deux bandes de marbrures vert bleuté. Ces marbrures vertes encadrent le compartiment à imitations de marbres jaunes.

fig. 6

L'ensemble est limité à droite, et l'est très certainement à gauche, par un décrochement formé par un angle saillant et un angle rentrant. Ce décrochement, d'environ 10 cm, est décoré d'imitations de marbre ocre jaune. Un filet blanc, érodé, court le long de l'angle saillant.

Ce pseudo-marbre jaune est suivi d'un trait noir, puis d'un filet blanc, et encore d'un trait noir qui encadrent un compartiment à décor de marbre vert à taches noires.

A l'aide des renseignements fournis par les plaques, et en fonction des éléments actuellement recomposés, nous pouvons proposer un schéma décoratif provisoire pour la partie basse de la paroi. Les hauteurs nous sont encore inconnues.

Une sous-plinthe rouge bordeaux court le long de la paroi. Un filet blanc sépare cette sous-plinthe de la plinthe. Celle-ci est composée de compartiments

décorés, très probablement en alternance, d'imitations de marbres ocre jaune et vert tacheté. Chaque compartiment est encadré par un filet blanc souligné de traits noirs, et par une bande d'encadrement à dominante colorée et opposée à celle du panneau qu'elle entoure.

En ce qui concerne le décrochement, il est interprété comme un socle ou support de pilastre. Cette hypothèse demande à être confrontée, si cela est possible, avec les observations réalisées en fouille, et surtout, avec les stucs non encore traités. En outre, il reste à déterminer si la paroi était rythmée par plusieurs pilastres, ou s'il s'agit d'un élément unique.

A l'appui de l'hypothèse d'un socle de pilastre dans le décor, nous pouvons remarquer que le sens du lissage de la plaque 1 est horizontal et celui de la plaque 2, vertical. Cette observation nous amène à supposer que la plaque 1 appartient à une zone suffisamment large pour que le mortier ait été travaillé horizontalement, au contraire de la plaque 2, plus étroite, qu'il était plus facile de lisser verticalement.

Une autre observation concerne les *tubuli* qui étaient placés sur les murs de la salle, comme l'a révélé la fouille. Aucune strie d'accrochage n'est visible au revers de la plaque 2, alors que plusieurs fragments d'enduits peints en conservent l'empreinte.

4. COMPARAISONS STYLISTIQUES

Le décor d'imitation de marbre est bien connu dans le monde romain et en particulier à Pompéi où ce type de peinture, souvent négligé, a fait l'objet d'un inventaire et d'une étude typologique (ERISTOV, 1979). Très souvent utilisées au deux premiers styles, les imitations de marbre ou d'autres matériaux de construction luxueux sont encore utilisés au IV^e style où elles sont très communes (BARBET, 1985, p. 198),

En Gaule, la plupart des sites ont fourni des fragments d'imitations de marbres, dont la présence en zone basse des murs devait être extrêmement fréquente. Beaucoup de ces imitations sont d'ailleurs des copies d'*opus sectile*. Mais il semble difficile de définir des constantes dans les représentations figurées. Les différences dans le traitement et le rendu compliquent la recherche d'analogies. Parmi les éléments de comparaisons proches, nous pouvons citer la maison à Portiques du Clos de la Lombarde à Narbonne. La zone basse de la pièce K est revêtue d'imitations de marbres polychromes qui présentent de fortes

similitudes stylistiques avec Autun (SABRIE et DEMORE, 1991, p. 39, N° 56 c et d). Ces peintures sont datées de la deuxième moitié du II^e siècle de notre ère.

Le système d'encadrements de compartiments de faux-marbre, qui rappelle le schéma proposé à Autun, est également connu dans la maison III, pièce B, du Clos de la Lombarde (SABRIE et DEMORE, 1991, p. 109, n° 62) dont la datation est de la fin du II^e siècle après J.-C.

Ce système d'organisation décorative par encadrement de différents marbres est également attesté à Escolives-Sainte-Camille (Yonne) où les peintures découvertes en imitent plusieurs sortes. L'une de ces imitations est tout à fait semblable au pseudo-marbre vert bleuté sur fond noir-vert d'Autun (cf. rapport sur les peintures d'Escolives, 1986, fig. 9). Ces peintures sont datées du II^e siècle après J.-C.

CONCLUSION

Le soin apporté à la récupération des enduits peints lors de la fouille doit être souligné. Ceci est particulièrement visible par le nombre de petits fragments ou d'écailles découverts dans les caisses, recollables entre eux, et qui témoignent d'un ramassage non sélectif des éléments du décor.

Le schéma décoratif semble, en l'état actuel de l'étude, assez clair. La poursuite des travaux permettra de mieux approfondir certains points, de localiser les ensembles encore disparates, de relier stucs et enduits peints et de confirmer, nous l'espérons, les hypothèses développées dans ce rapport.

BIBLIOGRAPHIE

ALLAG C. - Les enduits peints, dans Autun, Augustodunum, catalogue d'exposition, Autun, Musée Rolin, 1985, p. 86-90.

BARBET A. - La peinture murale romaine, les styles décoratifs pompéiens, Paris, 1985.

BARBET A., BARRET M., LEPERT C. - Rapport sur la dépose des peintures murales d'Escolives, CEPMR, CNRS Paris-Soissons, novembre 1986.

BARBET A., GROETEMBRIL S., MONIER F. - Autun, 47 av. Charles de Gaulle (52 rue de la Grille), Clinique du Parc, 6 av. du Morvan, rapport d'expertise, CEPMR, CNRS Paris-Soissons, novembre 1992, 16 p.

BLANCHARD-LEMEE M. - La mosaïque, dans Autun, Augustodunum, catalogue d'exposition, Autun, Musée Rolin, 1985, p. 314-324.

CHARDRON-PICAULT P. - Rapport de la fouille programmée, 47 av. Charles de Gaulle à Autun, la mosaïque "des auteurs grecs", Ville d'Autun, Service archéologique, janvier 1991, 76 p.

CHARDRON-PICAULT P. - La fouille programmée de 1990, dans Métrodoxe, un philosophe, une mosaïque, catalogue d'exposition, Autun, Musée Rolin, 1992, p. 20-27.

ERISTOV H. - Corpus des faux-marbres peints à Pompei, dans Mélanges de l'Ecole Française de Rome, tome 91, 2, 1979, p. 693-771.

FRIZOT M. - Mortiers et enduits peints antiques, études technique et archéologique, Centre de recherche sur les techniques gréco-romaines, 4, Université de Dijon, 1975, p. 213-224.

SABRIE M. et DEMORE M.(dir.) - Peintures murales à Narbonne, décorations murales de l'antique province de Narbonnaise, catalogue d'exposition, Narbonne, 1991, 117 p.

AUTUN, 47, avenue Charles de Gaulle (52, rue de la Grille)

Peintures de la salle 1 (salle d'apparat)

Les conclusions préliminaires résultant de l'analyse d'une partie des fragments de peinture provenant de la "maison des auteurs grecs", ont offert déjà une image éclatante du décor mural de la salle d'apparat, célèbre surtout pour sa mosaïque, unique, à ce jour.

AUTUN
47, avenue Charles de Gaulle
(52, rue de la Grille)

Salle d'apparat

RAPPORT D'ETUDE
des peintures et des stucs
Janvier-février 1993

par Radu Ciobanu
dirigé par Claudine ALLAG

Notre analyse se portera donc sur deux ensembles de peinture distincts, dont le premier rassemble les fragments de peinture provenant d'une partie de la salle d'apparat, par conséquent, seront aussi à étudier séparément.

avec la collaboration pour l'étude de Gilles Becq
et Sabine Groetembril.

sous la direction scientifique d'Alix Barbet.

2. Salle d'apparat : éléments de typologie.

Même si le terme est fréquemment rencontré, dérivé du latin *apparatus*, une brève analyse typologique de la pièce s'impose, surtout lorsque la ville antique d'Augustodunum conserve cinq salles, deux d'apparat, une partie d'entre elles étant des cuabula, qui mesuraient 5 - 7 m de largeur et 10 - 13 m de longueur. Parmi les fouilles archéologiques récentes ces salles, appartenant à différentes maisons de la ville, maison de Balbus Iustus, maison "de l'Enseigne", maison "de l'Étend d'or", ou bien maison "des auteurs grecs", ont été construites presque toutes à la même époque, à la fin du I^{er} ap. J.-C., puis détruites au IV^e. Leur présence reflète un certain degré de richesse, dont les propriétaires jouissaient sans doute, mais aussi une sorte de désir manifeste de donner un gage d'adhésion à la civilisation romaine.

AUTUN, 47, avenue Charles de Gaulle (52, rue de la Grille)

Peintures de la salle 1 (salle d'apparat)

Les conclusions préliminaires résultant de l'analyse d'une partie des fragments de peinture provenant de la "maison des auteurs grecs", ont offert déjà une image cohérente du décor mural de la salle d'apparat, célèbre surtout pour sa mosaïque, unique, à ce jour en Gaule romaine.

Dès le début il faut souligner que sur les 66 cagettes comprenant le décor peint de cette salle, (numérotée aussi dans le rapport de fouille salle n°1), 7 cagettes, marquées C 3, identifiant la couche de démolition de celle-ci (voir la première partie du rapport, par Sylvie Fassina) comprenaient des fragments de peinture provenant d'une autre pièce, salle n°2, située à côté, identifiée sur le diagramme stratigraphique de la fouille C 35 et qui n'est pas fouillée entièrement.

Notre analyse se portera donc sur deux ensembles de peinture distincts, dont le dernier reste à être complété par une prochaine étude. Les fragments de stuc, 2 cagettes, mélangés à ceux de peinture, ne proviennent pas tous de la salle d'apparat et, par conséquent, seront aussi à étudier séparément.

5. Salle d'apparat : éléments de typologie.

Même si le terme est fréquemment rencontré, dérivé du latin *apparatus*, une brève analyse typologique de la pièce s'impose, surtout lorsque la ville antique d'Augustodunum conserve cinq salles, dites d'apparat, une partie d'entre elles terminées en abside, qui mesuraient 5 -7 m de largeur et 10 - 13 m de longueur. Selon les données archéologiques récentes ces salles, appartenant à différentes maisons de la ville, maison de Balbius Iassus, maison "de l'Enseigne", maison "de l'Etui d'or", ou bien maison "des auteurs grecs", ont été construites presque toutes à la même époque, à la fin du Ier s ap. J.-C., puis détruites au IVe. Leur présence reflète un certain degré de richesse, dont les propriétaires jouissaient sans doute, mais aussi une sorte de désir manifeste de donner un gage d'adhésion à la civilisation romaine.

fig. 26

Ce type de pièce, souvent désigné par les archéologues comme un *oecus*, salle de réception, salle de repas pour les invités (?), salle plus ou moins publique, s'identifiant donc surtout à l'espace social de la *domus*, avait, dans ce but, un décor spécifique; elle est une des plus éloquentes expressions de ce qu'on pourrait appeler un décor "monumental". Deux exemples, venant de Pompéi, nous en offrent une bonne image plus exacte en ce sens. L'*oecus* corinthien de la maison de Méléagre (VI,9,2) et l'*oecus* tétrastyle de la maison des Noces d'Argent (V,2,i) fournissent un bon point de départ à notre démarche. Il s'agit d'un espace entouré de colonnes sur piédestaux qui le mettent en valeur d'une façon à part.

fig. 27

Même si ce programme, essentiellement architectural, n'est pas aussi évident dans tous les cas, il est suggéré dans une certaine mesure : les parois de la pièce g de la maison des Ceii (I,6,15), par exemple, sont discrètement rythmées par des demi-colonnes ioniques, le *triclinium* de la Maison au Bel Impluvium (I,9,1) est décoré de lésènes en stuc. Quant à la grande salle du palais de Massada, elle est décorée avec des demi-colonnes sur podium. Les exemples venant de Pompéi ou d'ailleurs pourraient se multiplier, mais ce n'est pas le but de cette analyse de les rappeler. Notre observation se porte sur ce type d'espace, intégré dans la *domus*, qui, ayant un caractère public et social prononcé, possède exceptionnellement des colonnes et une abside. Et ce rappel, plus ou moins direct, d'un programme architectural par excellence, est à considérer sur un autre plan, celui du matériau de construction.

fig. 29

fig. 28

6. L'imitation de marbre: éléments d'une architecture fictive-réelle

Lors des fouilles anciennes ou récentes, faites à la "maison des auteurs grecs" d'Autun, l'analyse des fragments de peinture provenant de la salle d'apparat, a mis en évidence le décor en imitation de marbre et la première partie de ce rapport le confirme. D'autre part, ce type de décor, "neutre" par rapport au riche décor en mosaïque, pourrait apparaître comme une note discordante.

Cependant cette constatation doit être mise en liaison avec ce que nous avons suggéré au début : un programme architectural plus ou moins évident, souligné aussi par un matériau de construction "noble".

A partir d'un code établi pour l'analyse des imitations de marbre dans la peinture romaine (voir Hélène ERISTOV, *Un algorithme appliqué à la classification des imitations de marbres dans la peinture pompéienne*, dans *MEFRA* 88/1976, p.717), on peut observer la localisation de ce type de décor, surtout dans la zone inférieure et supérieure des parois.

Dans la zone moyenne il est employé pour mettre en valeur un élément d'architecture qui parfois est réel : un panneau, une colonne, un pilastre, un socle, une niche, un laraire, etc. On pourrait citer en ce sens quelques exemples, toujours de Pompei : la niche-laraire de la pièce k de la maison du Cénacle (V,2,h), où non seulement les pseudo-pilastres sont traités en imitation de marbre, mais aussi où un autel de sacrifice sur la paroi du fond est suggéré de la même manière ; l'antichambre de l'*oecus* tétrastyle de la maison des Noces d'Argent (V,2,i) présente une niche délimitée par des pilastres en imitation de marbre, ou pour conclure, un exemple plus bizarre, le nymphée du péristyle b de la maison du Taureau (V, 1, 7), qui présente, à côté d'une colonne réelle, un pilastre en imitation de marbre. Ce sont seulement quelques exemples qui nous révèlent une sorte d'iconographie plus ou moins évidente, construisant en fait une architecture fausse et réelle en même temps, thème devenu un véritable programme dans le IIe style de la peinture pompéienne.

7. L'imitation de marbre comme motif décoratif.

Le pas suivant dans notre démarche sera une analyse du type du marbre imité. Ici, la question est moins évidente car les identifications restent en grande partie subjectives. Les deux premiers exemples de Pompéi cités ci-dessus présentent plus ou moins une imitation d'albâtre, se rapprochant d'une certaine manière du décor qui fait l'objet de ce rapport. L'imitation d'albâtre, avec toutes les variantes possibles, à franges concentriques, à noyau ou à ligne, se rencontrent surtout dans le deuxième style pompéien, la maison des Quatres Styles (I,8,17) illustrant un bon exemple en ce sens. D'autres exemples de la survivance de ce motif décoratif se rencontrent dans les maisons d'Ephèse, au IV^e s.

Pour la Gaule, même si les exemples sont moins complets, les imitations de marbres constituent un chapitre important dans le répertoire du décor peint. Un

fragment de plinthe, provenant des anciennes fouilles d'Autun, présente une bande en imitation de marbre jaune, semblable d'une certaine façon, au décor de la salle d'apparat. A part les exemples déjà cités, de la pièce k de la maison du Clos de la Lombarde de Narbonne et les imitations de marbre vert sur fond noir, les rapprochements stylistiques les plus clairs pour notre décor, sont à signaler à Plassac et à Orange.

8. Hypothèses de restitution du décor.

Pour la salle d'apparat (salle n° 1) de la "maison des auteurs grecs" d'Autun on pourrait envisager deux hypothèses de restitution, à partir des fragments déjà analysés, complétés par les observations faites ultérieurement.

a) Les données.

A part les deux plaques présentées dans la première partie du rapport, on a pu en recomposer partiellement encore quatre, ayant un même décor, et quelques fragments qui nous ont aidé à établir les séquences décoratives de la plinthe. Le décor situé en partie haute des parois ne peut pas être reconstitué à cause de l'absence du moindre indice valable.

La plaque n° 3. (83X37 cm). Cette plaque est tout à fait semblable à la plaque n° 2, décrite déjà dans la première partie du rapport. Pour cette raison, on a essayé de les mettre ensemble sans collage évident, suivant les traces de brûlé. Le résultat sera présenté comme une hypothèse de restitution.

La plaque n°4. (48X26 cm). Les fragments composant cette plaque sont plus abimés que ceux des plaques n° 2 et 3. Le décor du compartiment central, en imitation de marbres jaunes, est un peu différent car dans ce cas un noyau ocre jaune, visible sur les plaques antérieures, est absent. Sur le filet blanc qui sépare les compartiments verts sur fond noir et jaunes, on a pu observer une reprise de peinture, ou une recharge du pinceau.

La plaque n° 5. (34X14 cm) Cette plaque présente le même décor que la plaque n° 1, et fait partie de la sous-plinthe, mais aucun collage entre les deux n'a été possible.

La plaque n° 6. (41X32 cm) Le décor de cette plaque fait partie toujours de la sous-plinthe, mais au-dessus du filet blanc, commence un compartiment en imitation de marbre en ocre jaune.

A part ces plaques, on a pu recomposer quelques séquences du décor à l'aide de quelques fragments. Il s'agit notamment de cinq fragments, en imitation de marbre ocre jaune sur fond rouge, conservant visiblement des angles de mur, sans collages entre eux, et quatre fragments avec un décor en imitation de marbre ocre jaune sur un fond rose, qui présentaient une imitation de marbre vert à taches noires, décrit dans la première partie du rapport (p. 5). Deux autres fragments reprennent le décor des plaques n°2 et 3 ; sur l'un d'eux on a remarqué les traces d'un décor en stuc. Le filet blanc qui sépare les deux compartiments du décor font un angle droit. Un de ces deux fragments semble se rattacher à la plaque n° 2.

Analysant l'ensemble de ces données, ainsi que les fragments de stuc, en cours de nettoyage, on a pu observer que les fragments de peinture font partie surtout de la zone inférieure des parois, la sous-plinthe et la plinthe, sans une correspondance certaine entre les séquences. D'autre part il n'y a aucun élément de liaison entre cette zone de décor et celles qui se situaient au-dessus. Le décor de ces zones nous est donc inconnu. Chacune des hypothèses proposées pour restitution présente donc une lacune considérable en ce qui concerne le décor des zones moyennes et supérieures des parois.

b) Hypothèse de restitution n° 1.

Il s'agit de considérer les plaques n° 2 et 3, les éléments les plus cohérents du décor, comme les deux montants d'une porte, soit celle vers le nord, soit celle vers l'est, surtout parce qu'elles ont été découvertes à peu près groupées, dans les carrés 1A et 1B. Un exemple en ce sens est la porte d'entrée de la maison pompéienne située à côté de celle d'Octavius Quartio (II,2, 2), selon un dessin fait par Spinazzola. Le pas suivant serait de considérer le reste des fragments comme faisant partie de la plinthe, mais sans éléments de relief architectural accentué, sauf les bandes en stuc, situées en haut et en bas des parois. Cette hypothèse utiliserait presque tous les fragments de peinture, mais dans des séquences aléatoires.

c) Hypothèse de restitution n° 2.

Cette hypothèse s'intègre mieux dans la typologie envisagée au début, et bénéficie d'autre part de rapprochements évidents. Il s'agit d'un espace entouré

par des colonnes sur pedestaux ou podium, cette série typologique comprenant, les *oecii* de la maison de Méléagre et de la maison des Noces d'Argent de Pompéi ou la grande salle du palais nord de Massada, avec ses demi-colonnes sur podium en imitation de marbre, un exemple éloquent d'une peinture de II^{ème} style, en relief.

La difficulté serait alors de trouver un rythme pour l'alternance des bases dans la salle d'apparat, car les exemples cités sont peu révélateurs. Nous avons pour notre décor un seul élément de référence qui pourrait constituer un bon point de départ. La largeur du compartiment en imitation de marbre ocre jaune est de 30 cm, soit environ un pied romain. La largeur totale de la base serait de 50 cm, car les bandes en imitation de marbre vert sur fond noir, encadrant ce compartiment, en fait un orthostate, sont égales des deux côtés.

d) Hypothèses de restitution pour l'élévation.

Les dimensions de la salle nous sont données par le rapport de fouille : 12,30 x 6,20 m, y compris l'abside. Si on élimine l'abside, la longueur des parois ouest et est serait alors d'environ 10,50 m.

Si l'on ne raccorde pas les plaques n° 2 et 3, ce qui donnerait une hauteur de plus de 2 m, digne d'un encadrement de porte plutôt qu'une base de colonne ; on pourrait estimer cette base à 1,50 m, soit cinq pieds romains, y compris la sous-plinthe. Il nous reste à estimer la distance entre les bases, les plaques 2,3 et 4 faisant partie de trois bases distinctes. Un élément important dans notre démarche nous est fourni par une partie du décor peint de l'*oecus* de la maison d'Octavius Quartio (II,2,2) de Pompéi. Il s'agit notamment du décor de la plinthe : des panneaux carrés, délimités par des orthostates, en imitation de marbre, surmontés par une bande peinte de la même manière.

La logique de ce schéma décoratif nous conduit pour le décor d'Autun à la disposition suivante : sur la paroi ouest, celle qui n'a pas d'ouvertures pour les portes, six bases de 1,50 x 0,50 m et cinq panneaux carrés de 1,50 x 1,50 m, qui peuvent s'intégrer parfaitement dans la longueur de la paroi. La largeur de la sous-plinthe a été comprise dans ce calcul (0,30 m). De cette manière la hauteur de l'orthostate devient le côté du grand panneau qui le suit à plat. La partie centrale de ces panneaux pourrait bien présenter une alternance d'imitations de marbres : ocre jaune et verts à taches noires. La partie supérieure de la plinthe serait surmontée, suivant l'exemple cité déjà, par une bande, cette fois réelle, en stuc, car un des fragments des bases en conserve quelques traces. Cette hypothèse ne tient pas

compte du groupement des plaques 2 et 3 dans la fouille, car la couche de démolition C3 pourrait réunir des éléments disparates du décor, comme les fragments de peinture provenant de la salle n° 2 que nous allons présenter.

fig. 25b Si l'on raccorde les deux plaques n° 2 et 3, on obtient une hauteur de 2,10 m, soit sept pied romains. Pour ce module on pourrait envisager une disposition analogue, mais avec quatre bases et quatre panneaux.

En dépit de ces calculs et des analogies observées, on n'a aucun élément certain pour établir la liaison entre les modules du décor.

Malheureusement pour la zone moyenne et supérieure des parois on n'a aucun repère. On pourrait supposer pour ces zones là un type de décor s'intégrant comme iconographie, à la célèbre mosaïque, mais la période de temps entre les deux resterait trop longue pour imaginer une unité de conception, conservée à travers un siècle environ, considérant que la peinture a été exécutée peu après la construction de la salle. D'autre part, si on admet que la peinture et la mosaïque ont été exécutées presque dans la même période, on devrait avoir un certain élément de liaison entre les deux.

Pour conforter l'hypothèse de bases de colonnes ou de demi-colonnes, on peut se fonder sur les restes de tores en stucs semi-circulaires.

9. Les stucs.

La plupart de fragments de stuc provenant de la salle d'apparat étaient dans un mauvais état et mélangés aux fragments de peinture. Leur emplacement sur la paroi reste donc approximatif car on ne possède que peu d'éléments certains. On a remarqué déjà un fragment de peinture ayant de traces de stuc. Suivant la logique du décor proposé comme essai de restitution on pourrait supposer que les bases en relief, indifféremment de leur hauteur, avaient en partie supérieure une corniche en stuc, qui marquait ainsi deux zones du décor peint.

fig. 36, 37, 38 On a identifié ensuite deux types de bases de colonnes en stuc. Il s'agit, d'une part, de bases de vraies colonnes ou demi-colonnes (type 1a) et des bases de pilastres, plus ou moins à plat (type 1b). Selon le même schéma proposé comme hypothèses de restitution, on pourrait supposer que les colonnes et les pilastres étaient placés au dessus des bases en relief, peintes en imitation de

marbre.¹ La salle n° 2. (R.Ciobanu et C.Allag)

Malheureusement l'état des fragments ne permet pas un essai de restitution plus complet, ni de les placer d'une manière rigoureuse dans les séquences décoratives de la paroi.

10. Les graffiti.

Parmi les fragments de peinture, en imitation de marbre à grandes taches noires sur fond vert, on a identifié quelques graffiti. Sur un des fragment (G 1) il y a une seule lettre, un A. Le sens de l'écriture est perpendiculaire au sens du lissage.

Le fragment G 2 conserve trois lettres, probablement un A, une barre (un I ?) et finalement un M. Le sens de l'écriture va parallèlement au lissage.

Le fragment G 3 conserve le début de trois lignes d'écriture. Il est probable que les deux premières lignes soient le début de deux noms.

Sur la première nous avons lu un F (ou un K ?) un O et un N. Si l'on considère les trois lettres F, O et N, on pourrait avoir le début de FON(TEIVS) ou FON(TINVS), des noms fréquemment rencontrés sur les inscriptions. Sur la deuxième ligne, un A, un B (ou un R ?) un E et un N (ou M ?). Si l'on considère les quatre lettres comme A, B, E et N on pourrait avoir ABEN(TINVS) attesté une seule fois (C.I.L. III 3280) ou ABEN(NA) attesté plusieurs fois, mais comme gentilece. Si on lit la deuxième lettre comme R, on aurait AREN(TIA) (comme dans C.I.L. IV 10324). Pour une lecture ABEM ou AREM, on ne possède aucune référence. Sur la troisième ligne il y a un cercle, un O, ou plutôt le fragment d'un dessin. Le sens de l'écriture est perpendiculaire au sens du lissage. Le fragment G 4 présente un décor en imitation de marbre ocre jaune sur fond marron rouge. Il conserve une seule ligne, de trois lettres, un T, un A et un E.

Enfin, sur d'autres fragments ayant deux champs de couleur, rouge et blanc, on a pu identifier des traces de stuc, assez bien conservé sur deux d'entre eux. Il s'agit des restes de corniche surmontant vraisemblablement, à l'origine, la zone médiane de la paroi.

11. La salle n° 2. (R.Ciobanu et C.Allag)

Analysant le plan qui accompagne le rapport de fouille on observe que la salle n° 2 communiquait avec la salle d'apparat (salle n° 1) par une porte. Comme la fouille n'a pu être achevée, on ne peut rien savoir du plan exact de celle-ci. Sur le diagramme stratigraphique, les fragments de peinture correspondent à une couche marquée C35. D'autre part, quelques fragments, provenant de cette pièce, étaient mélangés aux fragments de la salle d'apparat, identifiés sur le diagramme de la fouille C3. Sachant que la *domus*, dont ces pièces faisaient partie, était établie sur un niveau romain plus ancien, on avait pensé que les fragments en question auraient bien pu en provenir. Les observations faites ultérieurement ont démenti cette hypothèse.

L'aspect général des fragments de la salle n° 2 est différent de ceux provenant de la salle d'apparat (salle n° 1). Le mortier, d'une couleur grise plus accentuée, comprenait une bonne quantité de tuileau, qui le rendait plus dur. Mais la surface peinte est souvent pulvérulente et les couleurs peu lisibles.

Du fait de leur très mauvais état, nous n'avons pas poussé la restitution sur cet ensemble. Les fragments analysés ont un décor simple : deux champs de couleur, rouge et blanc, noir et blanc, séparés par un filet jaune. Nous y trouvons probablement l'alternance, habituelle en zone médiane, de grands champs rouges et de bandes de séparation. Aucun motif décoratif, géométrique ou végétal, ne semble avoir enrichi cette composition très simple.

Sur sept fragments toutefois, on a pu remarquer un décor d'imitation de marbre, mais très différent de celui de la salle d'apparat. Il s'agit de traits marron sur fond blanc dessinant de simples formes ovoïdes. On a décelé quelques traces de vert, qui les rehaussait peut-être par endroit. Il est peu vraisemblable de les insérer dans la zone principale à panneaux rouges. Sans doute proviennent-ils plutôt de la zone basse de la pièce.

Enfin, sur d'autres fragments ayant deux champs de couleur, rouge et blanc, on a pu identifier des traces de stuc, assez bien conservé sur deux d'entre eux. Il s'agit des restes de corniche surmontant vraisemblablement, à l'origine, la zone médiane de la paroi.

Les stucs (C. Allag)

Parmi les très nombreux éléments de stuc recueillis avec les peintures, peu étaient identifiables. Deux types de corniches ont pu être rapprochés des restes encore rattachés aux fragments mentionnés précédemment. Le premier (type 2 a), présente une corniche à bandeau étroit et une doucine, le deuxième (type 2 b) présente un bandeau suivi d'une gorge et de deux listels.

fig. 39

La restitution proposée laisse supposer en effet que la partie basse s'élevait au moins à 1,30 m. Pour laisser à la zone qui la surmontait un développement suffisant, nous avons estimé que la pièce avait une hauteur importante (4 m. peut-être), en accord avec sa superficie et avec son caractère de salle d'apparat.

La disparition totale de cette partie supérieure ne nous permet pas de connaître son décor. Mais nous pouvons évoquer des pièces connues par ailleurs dont la zone basse à imitation de marbres colorés avait une hauteur équivalente à celle-ci : elles comportaient en zone médiane une riche ornementation figurée. En dehors des modèles italiens mentionnés dans l'étude qui précède, quelques exemples gallo-romains illustrent bien l'aspect imposant et somptueux qui pouvait distinguer de tels décors. C'est le cas de la pièce principale (de réception) d'une domus à Chartres, où se déroulait une procession aux personnages presque grandeur nature ; c'est le cas aussi du *tepidarium* des thermes de Lisieux où de riches architectures violemment colorées servaient de fond à des figures de femmes, les Muses probablement. On ne saurait donc refuser l'image d'une pièce au décor mural très chargé, encore accentué ici par les éléments architecturés (refends des voûtes et appliques de stuc), bien en accord avec la riche mosaïque qui couvrait le sol.

Une présentation de la mosaïque ne saurait se faire sans un échantillon de son "cadre" d'origine, cette plinthe suggérant un assemblage de plaques de marbre polychromes caractéristique d'un certain courant ornemental. Grâce au remontage qui a été effectué, on peut envisager la mise sur panneau des deux refends qui donneraient une image limitée mais claire du décor mural de la pièce. La conservation de la mosaïque de sol et du décor pariétal associé est trop rare, en Gaule, pour que l'on néglige la possibilité qui nous est offerte ici d'exposer ensemble ces deux vestiges.

Conclusion (C.Allag)

Pour infimes que soient les parties conservées du décor mural, comparativement à la surface d'origine représentée par les murs de ces pièces, elles ne sont pas dépourvues d'intérêt. Elles nous permettent d'identifier des décorations à placages de marbre illusionnistes et, en particulier pour la salle 1, d'avoir une idée du caractère monumental que l'on trouve parfois dans les demeures privées.

La restitution proposée laisse supposer en effet que la partie basse s'élevait au moins à 1,50 m. Pour laisser à la zone qui la surmontait un développement suffisant, nous devons estimer que la pièce avait une hauteur importante (4 m. peut-être), en accord avec sa superficie et avec son caractère de salle d'apparat.

La disparition totale de cette partie supérieure ne nous permet pas de connaître son décor. Mais nous pouvons évoquer des pièces connues par ailleurs dont la zone basse à imitation de marbres colorés avait une hauteur équivalente à celle-ci : elles comportaient en zone médiane une riche ornementation figurée. En dehors des modèles italiens mentionnés dans l'étude qui précède, quelques exemples gallo-romains illustrent bien l'aspect imposant et somptueux qui pouvait distinguer de tels décors. C'est le cas de la pièce principale (de réception) d'une *domus* à Chartres, où se déroulait une procession aux personnages presque grandeur nature ; c'est le cas aussi du *tepidarium* des thermes de Lisieux où de riches architectures violemment colorées servaient de fond à des figures de femmes, les Muses probablement. On ne saurait donc refuser l'image d'une pièce au décor mural très chargé, encore accentué ici par les éléments architecturés (refends des socles et appliques de stuc), bien en accord avec la riche mosaïque qui couvrait le sol.

Une présentation de la mosaïque ne saurait se faire sans un échantillon de son "cadre" d'origine, cette plinthe suggérant un assemblage de plaques de marbre polychromes caractéristique d'un certain courant ornemental. Grâce au remontage qui a été effectué, on peut envisager la mise sur panneau des deux refends qui donneraient une image limitée mais claire du décor mural de la pièce. La conservation de la mosaïque de sol et du décor pariétal associé est trop rare, en Gaule, pour que l'on néglige la possibilité qui nous est offerte ici d'exposer ensemble ces deux vestiges.

Fig. 1 Localisation du site 47 av. Charles de Gaulle (53 rue de la Gaule)
sur un plan schématisé de la ville antique (plan F. Dureau,
d'après Mérodore, 1992, p. 17).

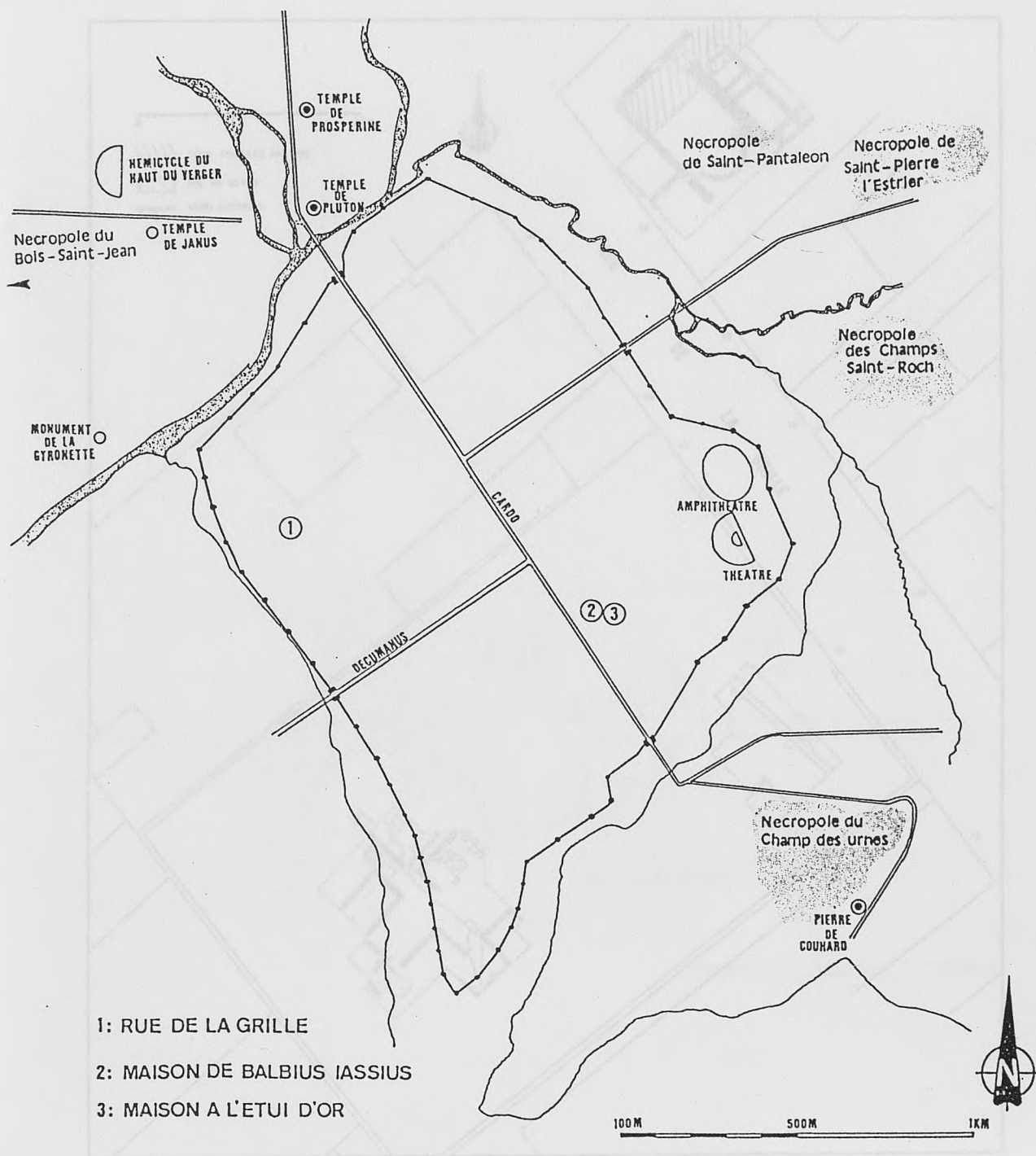


Fig. 1 Localisation du site 47 av. Charles de Gaulle (52 rue de la Grille) sur un plan schématique de la ville antique (plan F. Ducreux, d'après Métrodore, 1992, p. 17).

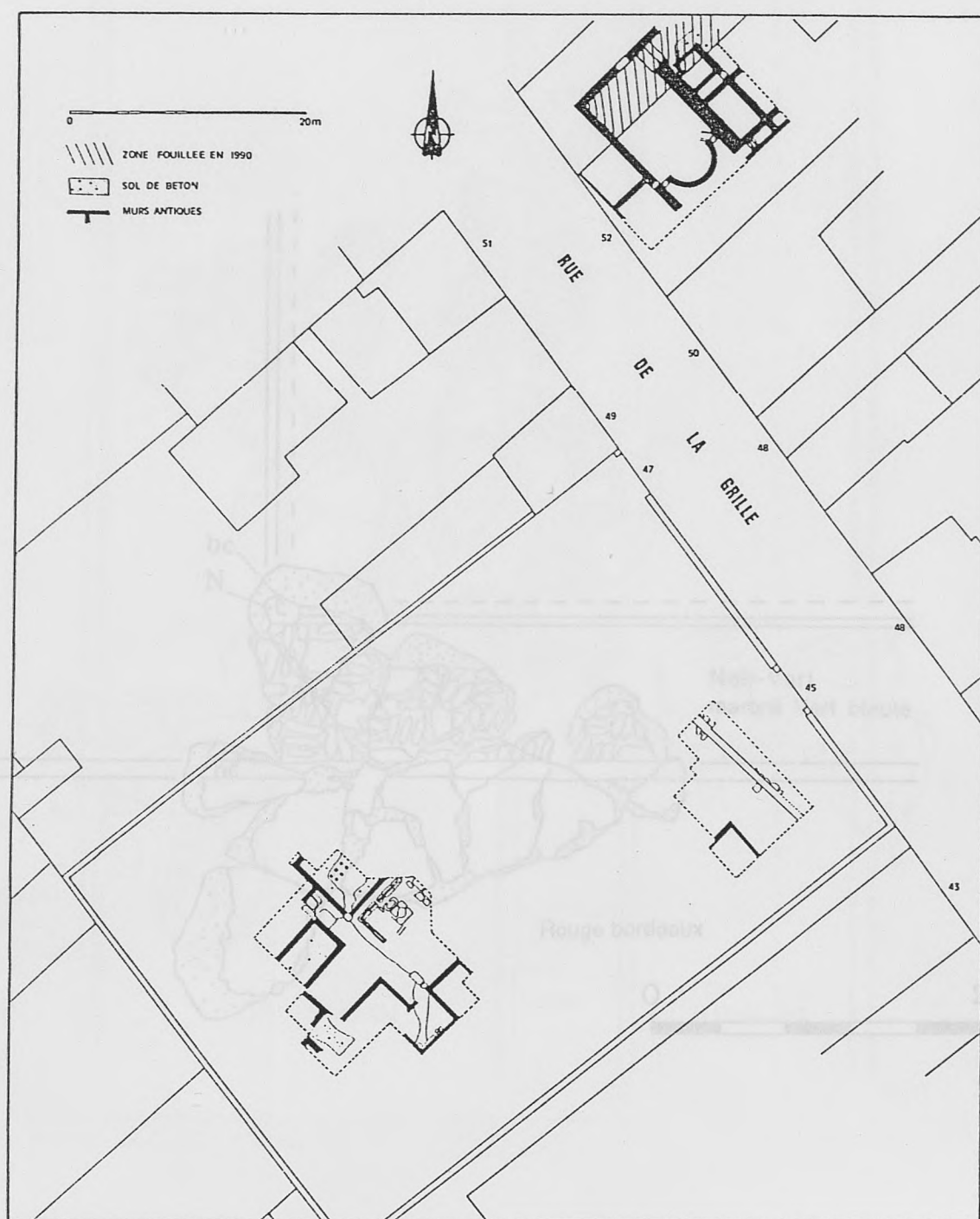


Fig. 2 Localisation des fouilles de 1965 (en vert) et 1990 (en orange)
(plan L. Thomas, d'après Métrodore, 1992, p. 18).

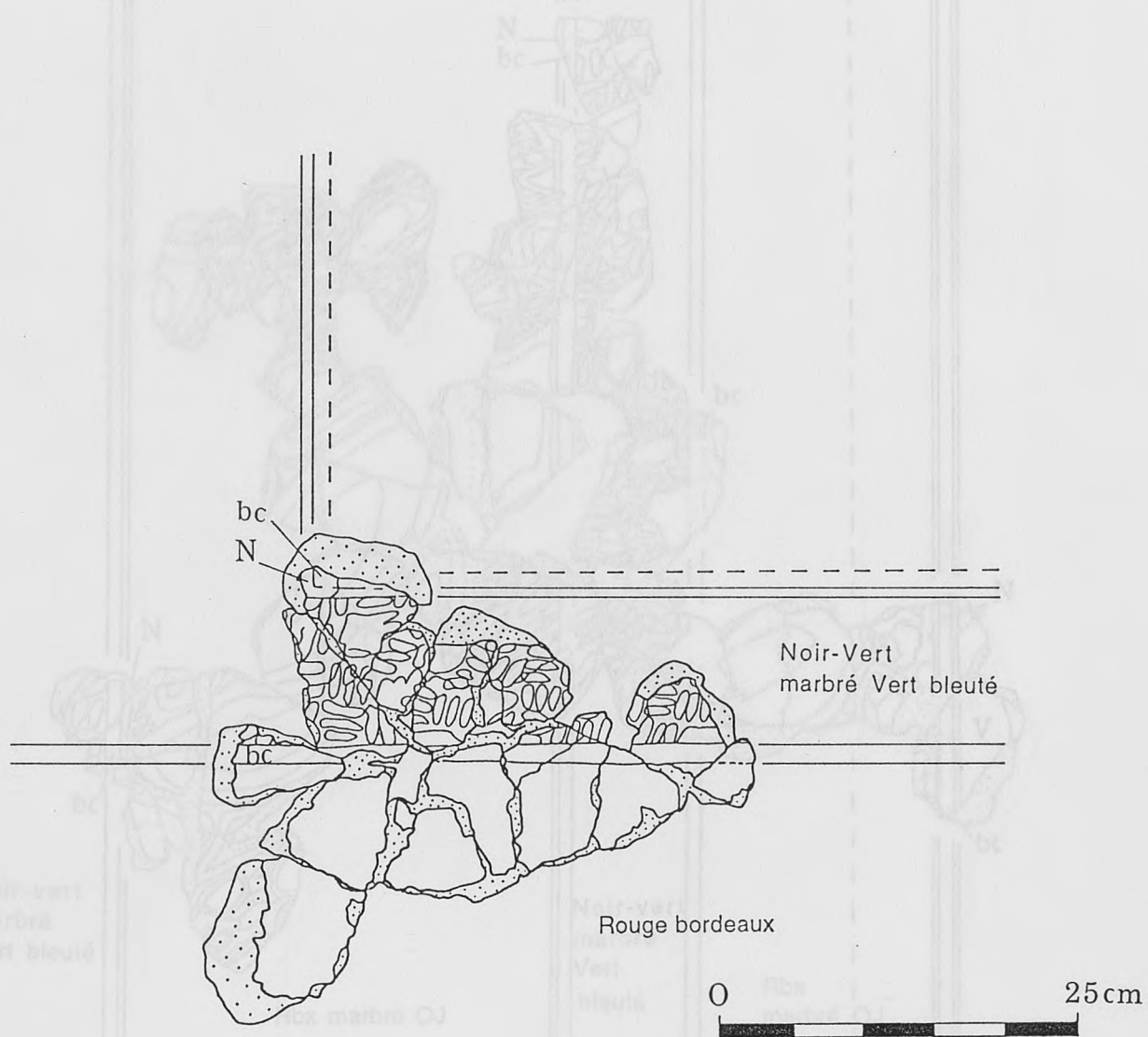


Fig. 3 AUTUN, salle d'apparat, plaque 1 (relevé S. Fassina)

Fig. 4 AUTUN, salle d'apparat, plaque 2 avec coupe schématique (relevé S. Fassina).

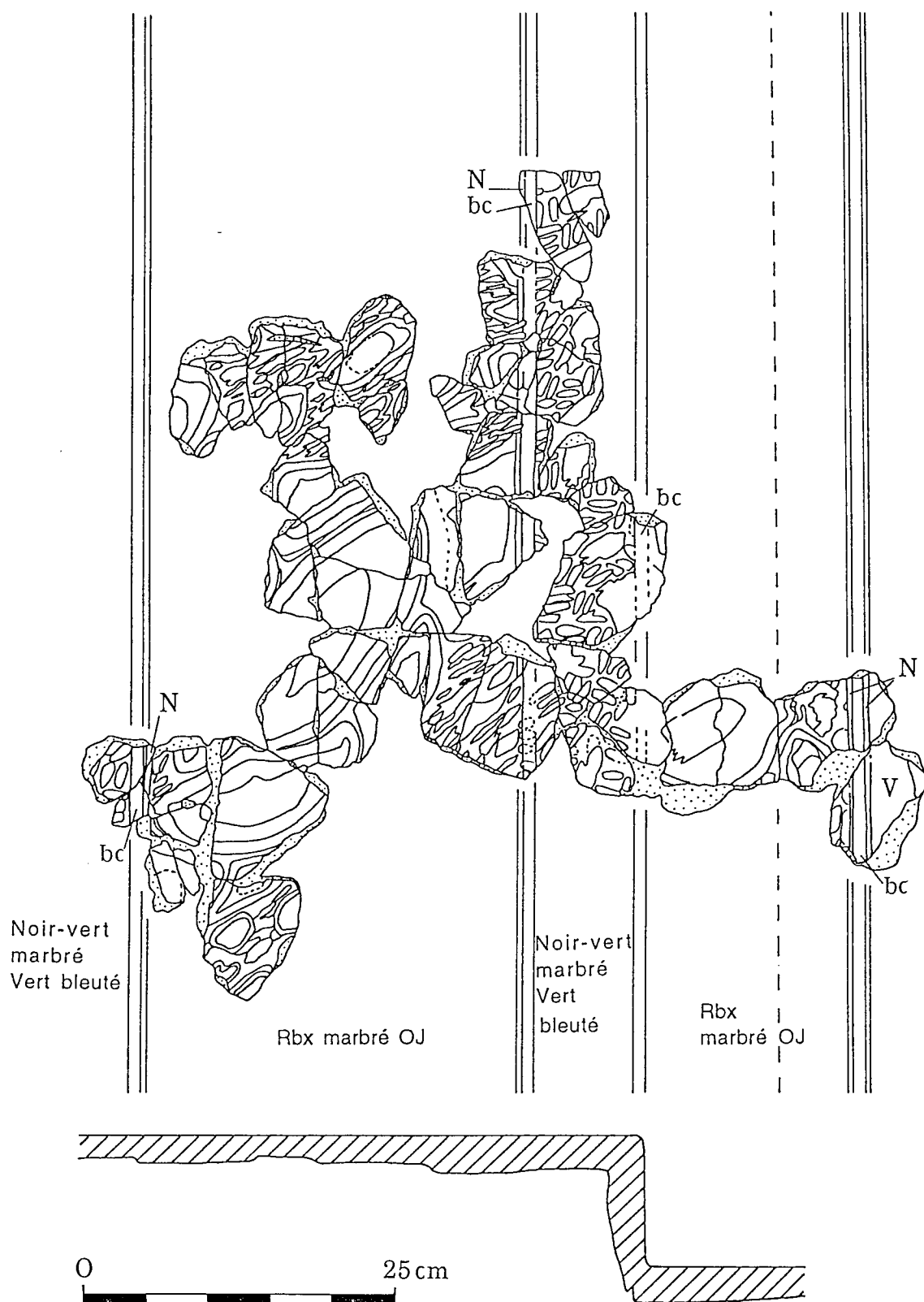
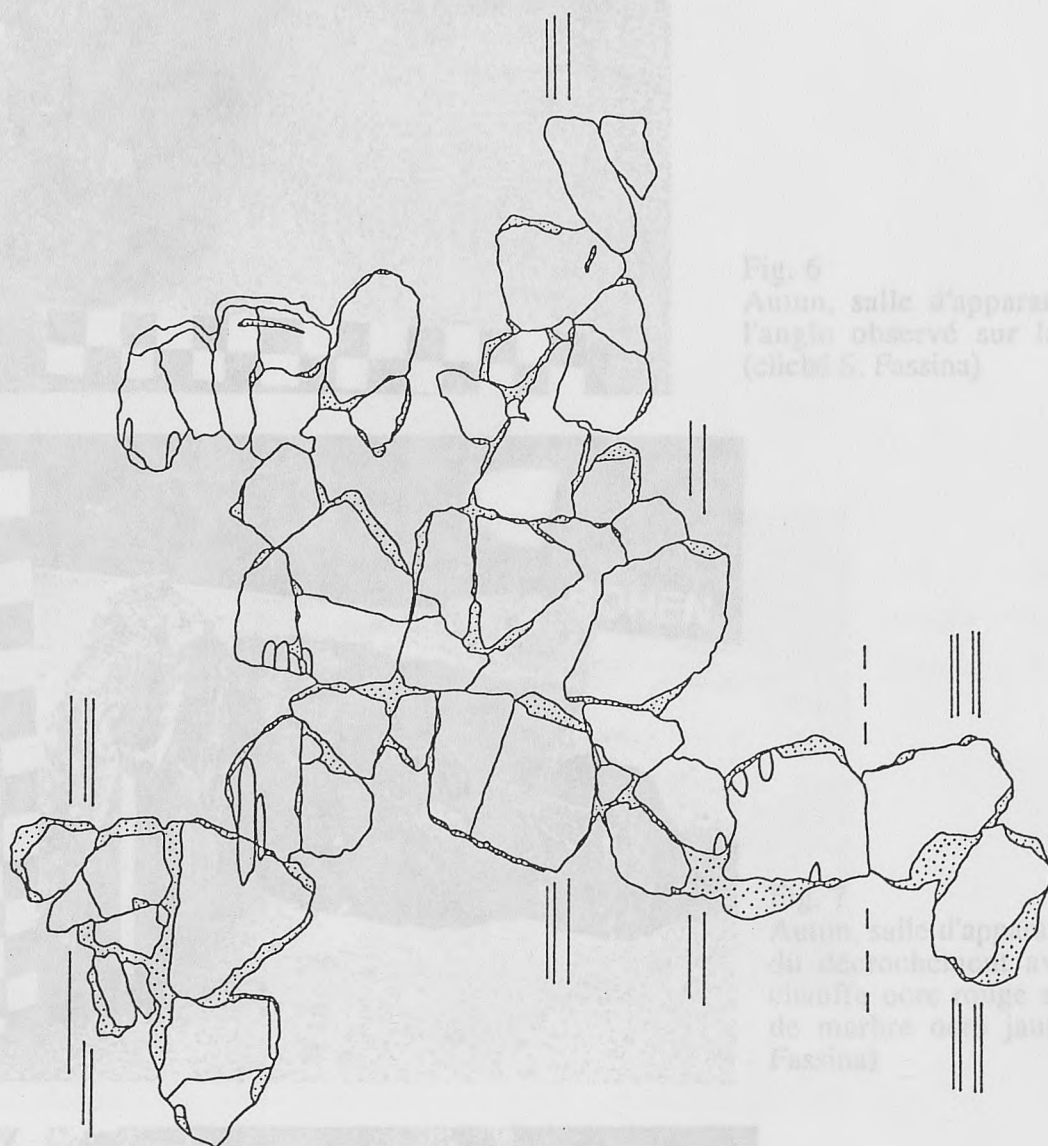


Fig. 4 AUTUN, salle d'apparat, plaque 2 avec coupe schématique (relevé S. Fassina).



0 25cm

Fig. 5 AUTUN, salle d'apparat, plaque 2, relevé des traces de chauffe
(relevé S. Fassina)

Fig. 6
Autun, salle d'apparat, coupe de
l'angle observé sur la plaque 2
(cliché S. Fassina)

Autun, salle d'apparat, vue oblique
du décor de la plaque 2 avec traces de
chauffage observé sur l'imitation
de marbre de Carrare (cliché S.
Fassina)

Fig. 8
Autun, salle d'apparat, revers d'un
fragment de sous-plinthe vu en
lumière rasante avec séries
d'accrochages et joint de
tubuli (cliché F. Pécout).



Fig. 6
Autun, salle d'apparat, coupe de
l'angle observé sur la plaque 2
(cliché S. Fassina)

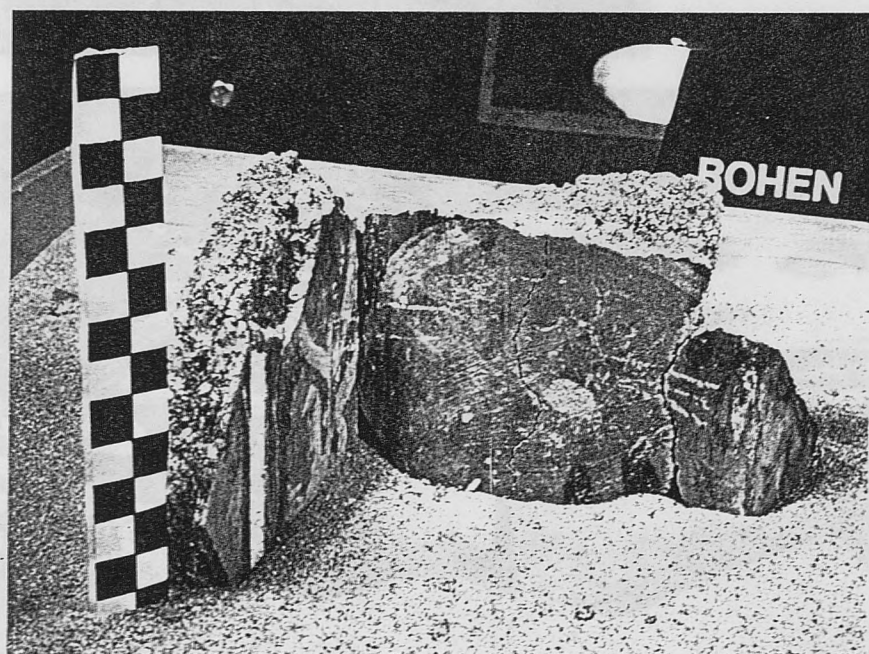


Fig. 7
Autun, salle d'apparat, vue oblique
du décrochement avec traces de
chauffe ocre rouge sur l'imitation
de marbre ocre jaune (cliché S.
Fassina)

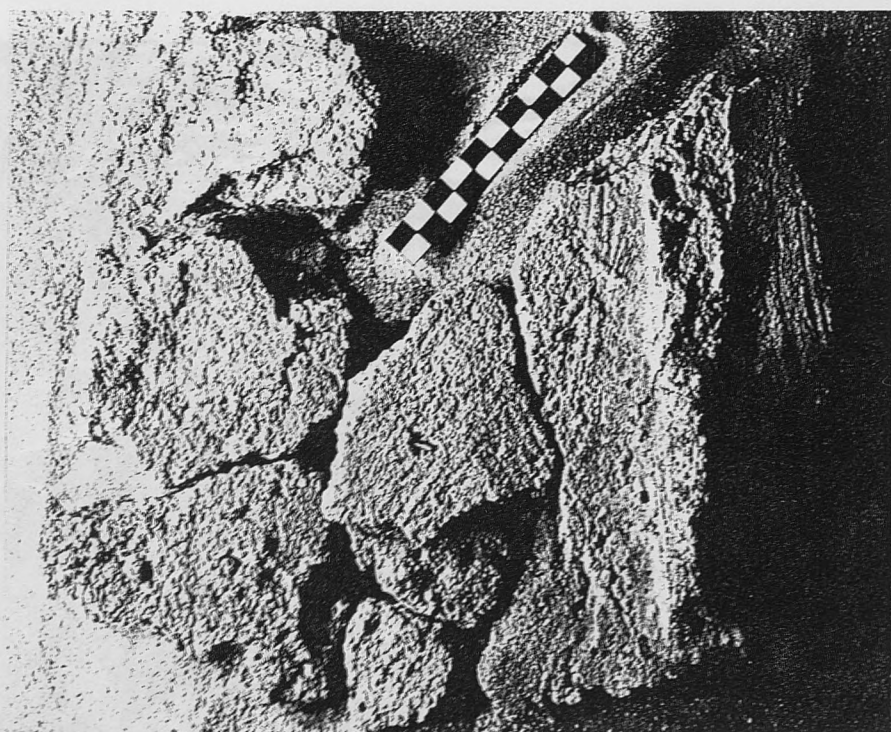


Fig. 8
Autun, salle d'apparat, revers d'un
fragment de sous-plinthe vu en
lumière rasante avec stries
d'accrochages et joint de
tubuli. (cliché F. Pécout).

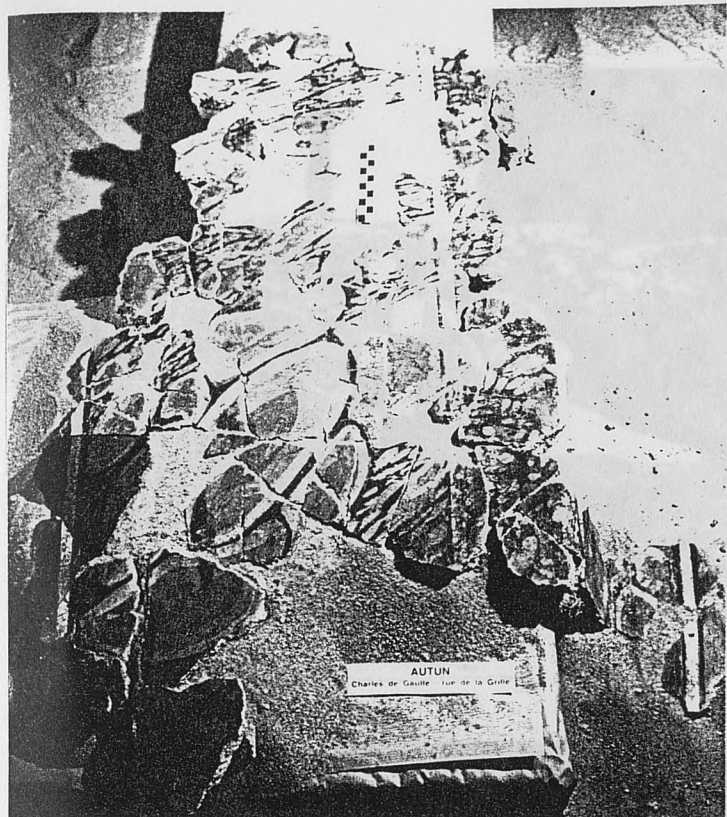


fig.9 :

Autun, id., plaque n°2,
salle d'apparat (n°1), vue d'ensemble.

Cliché : R. Ciobanu.

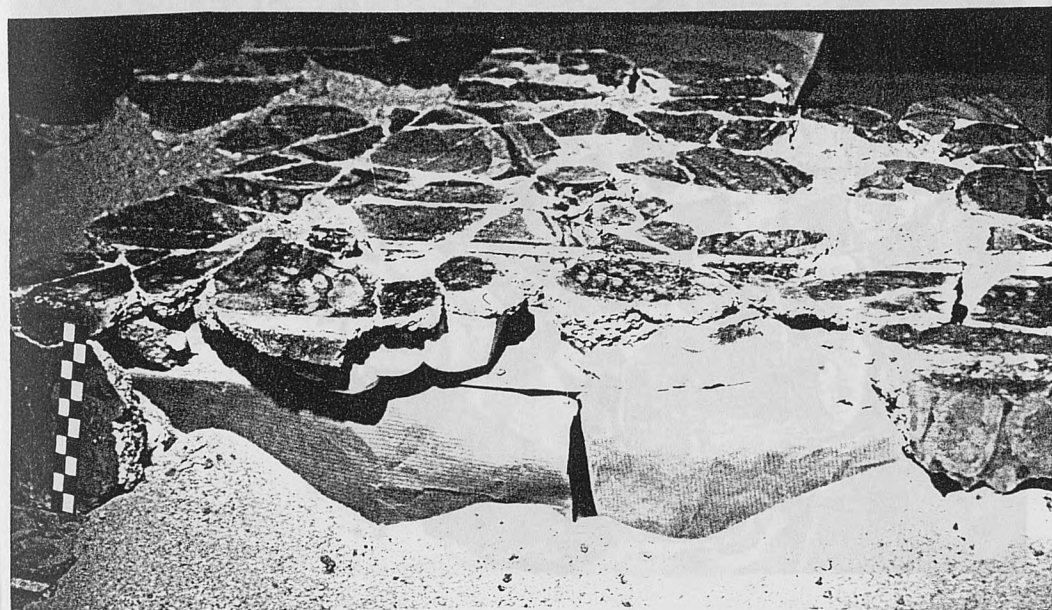


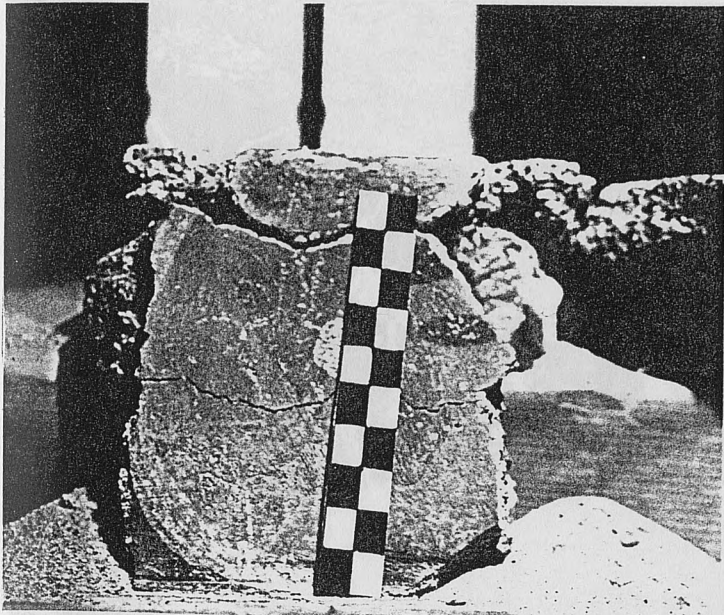
fig.10 : Autun, id.
plaque n°2, détail.

Cliché : R. Ciobanu.

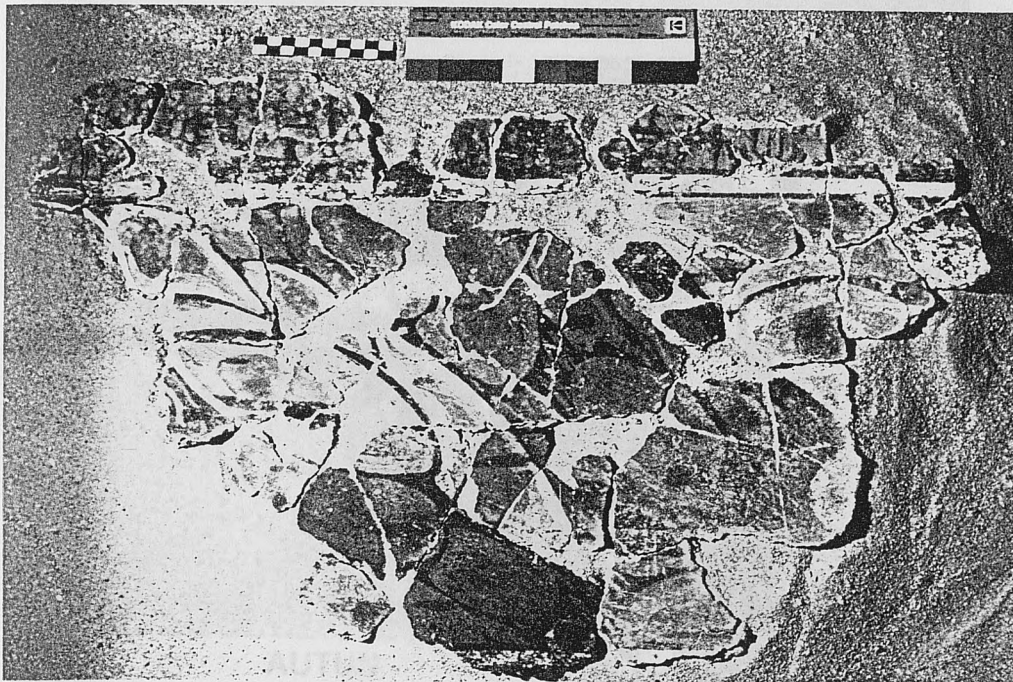


fig.11 : Autun, id.,
plaque N°2, détail du
décrochement.

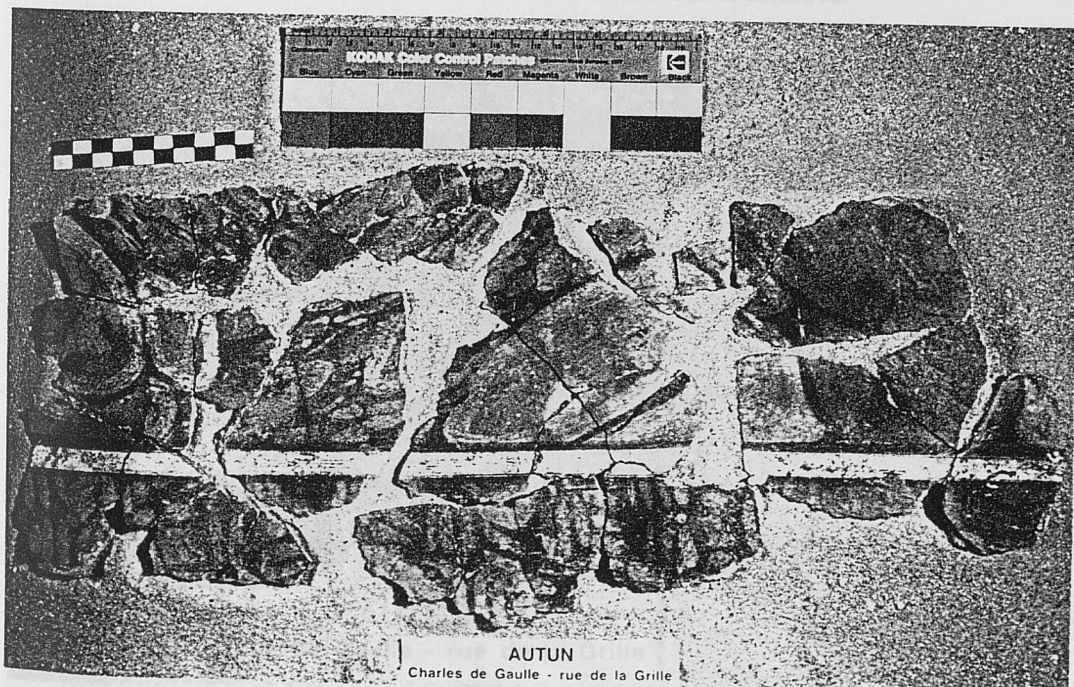
Cliché : R. Ciobanu.



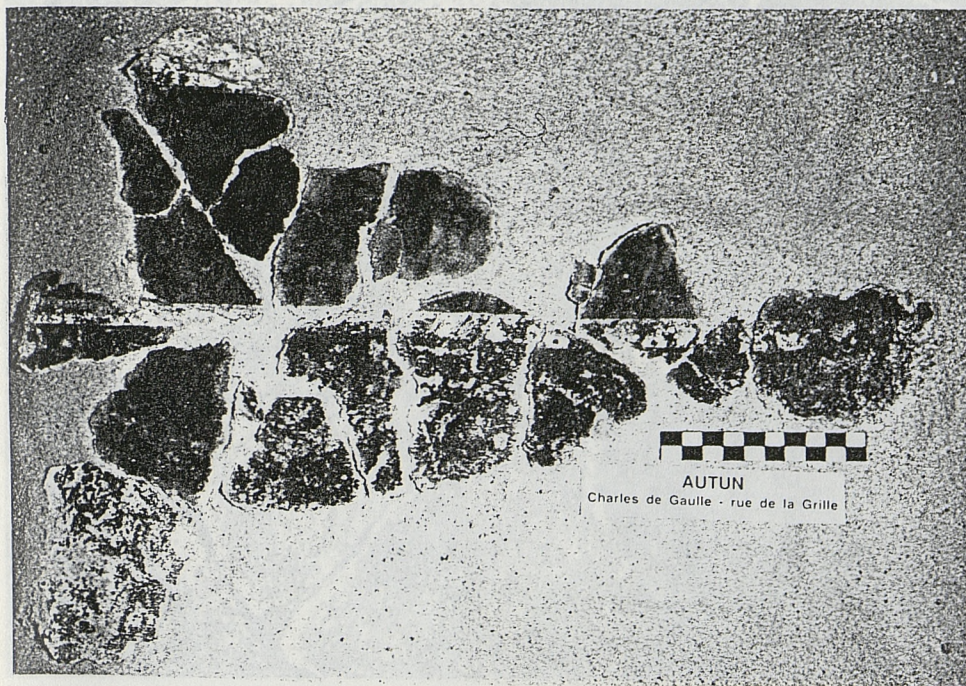
*fig.12 : Autun, id., plaque n°2,
détail.
Cliché : R. Ciobanu.*



*fig.13 : Autun, id.,
plaque n°3.
Cliché : R. Ciobanu*

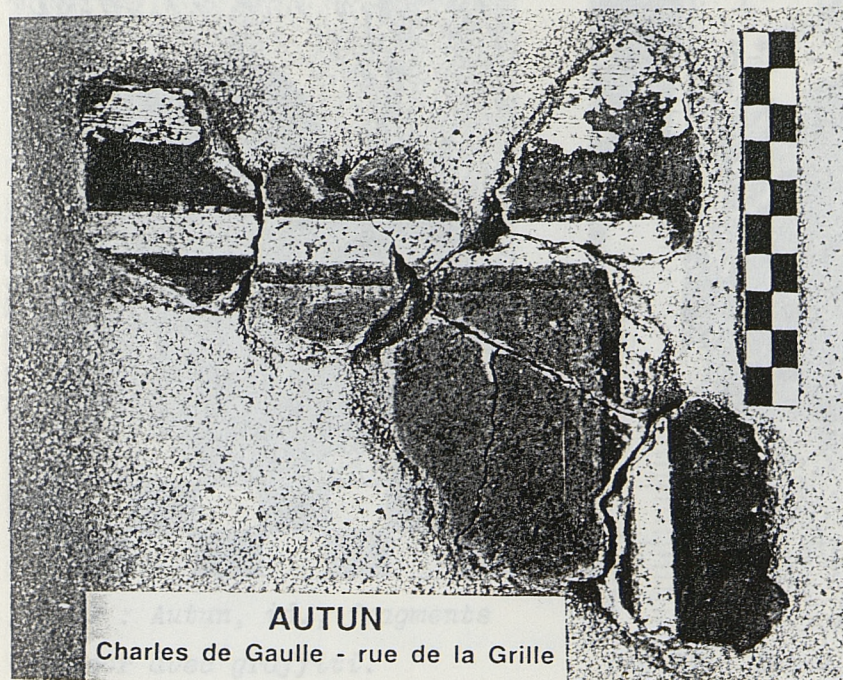


*fig.14 : Autun, id.,
plaque n°4.
Cliché : R. ciobanu.*



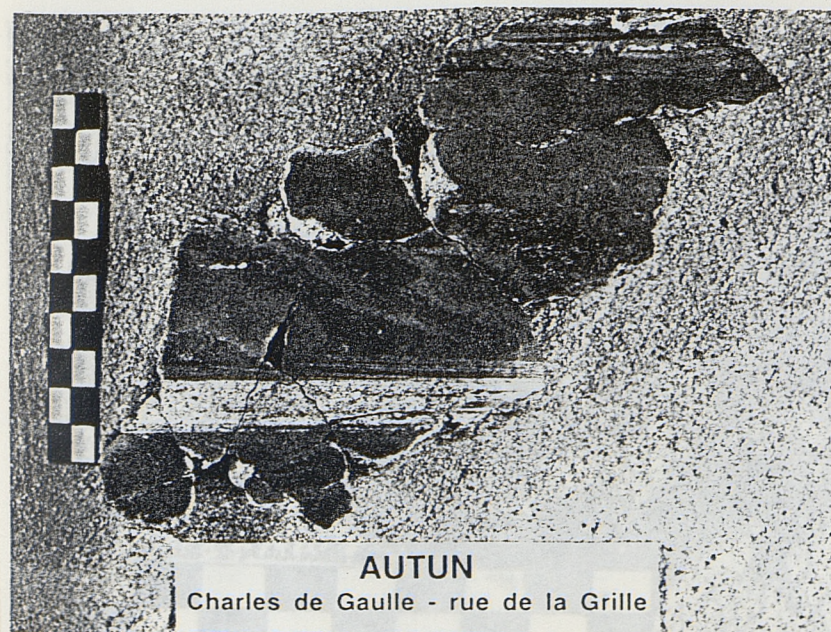
*fig.15 : Autun, id.,
plaque n°1.*

Cliché : R. Ciobanu.



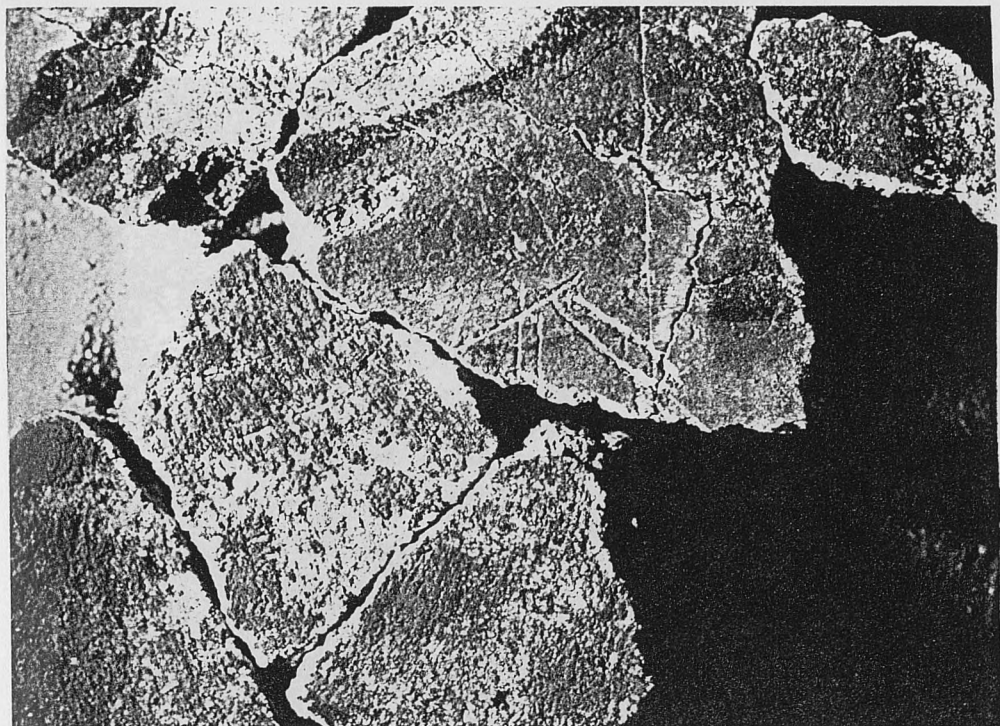
*fig.16 : Autun, id., fragments
d'un angle d'orthostate avec
des traces de stucs.*

Cliché : R. Ciobanu.



*fig.17 : Autun, id., fragments
de décor des parois.*

Cliché : R. Ciobanu.



*fig.18 : Autun, id.,
plaque n°3, détail de
graffiti.*

Cliché : R. Ciobanu.



*fig.19 : Autun, id., fragments
de décor avec graffiti.*

Cliché : R. Ciobanu.

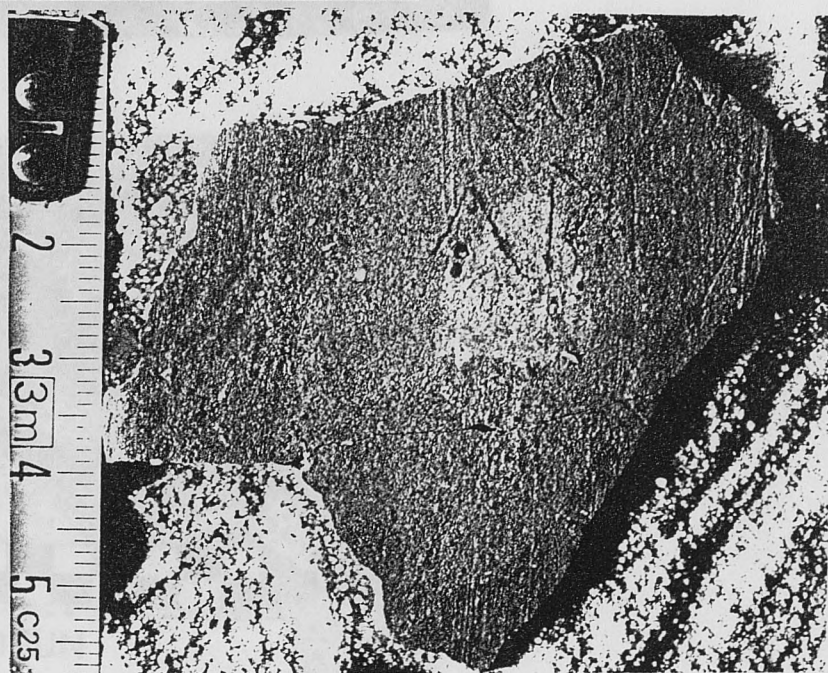


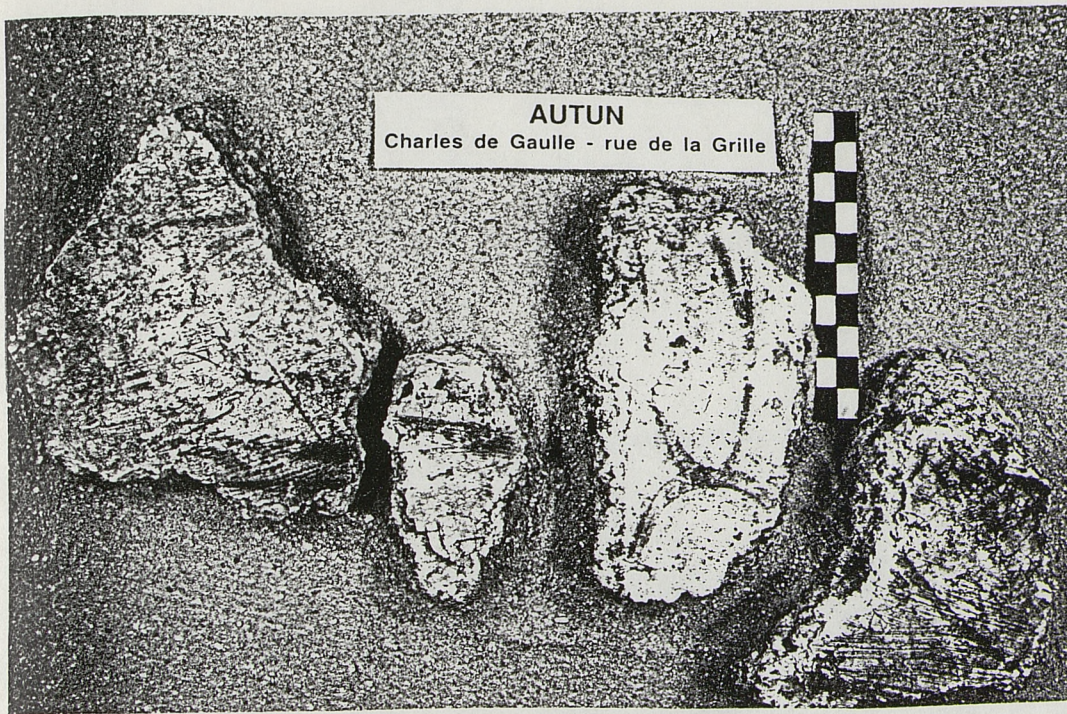
fig.20 : Autun, id., fragments avec graffiti.

Cliché : S. Fassina.



*fig.21 : Autun, id.,
fragment de décor avec
graffiti.*

Cliché : R. Ciobanu.



*fig.22 : Autun, id.,
salle 2, fragments du
décor peint, imitation
de marbre sur fond
blanc.*

Cliché : R. Ciobanu.



*fig.23 : Autun, id.,
salle 2, fragments du
décor peint.*

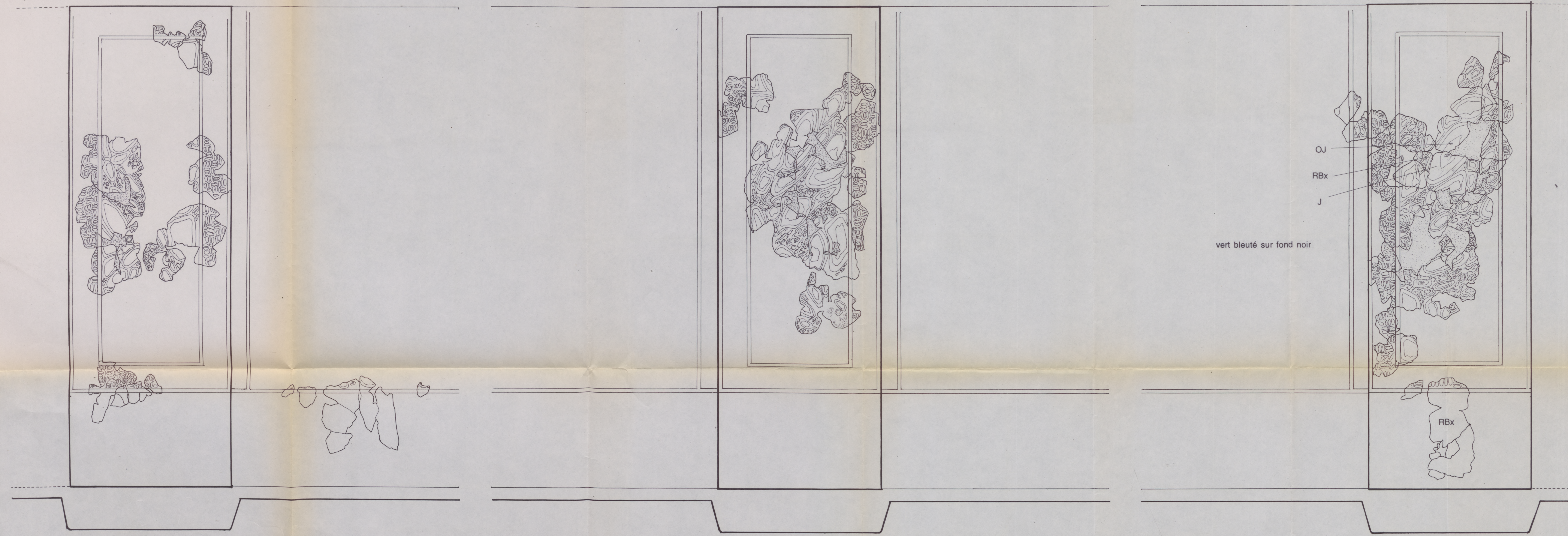
Cliché : R. Ciobanu.



*fig.24 : Autun, id., salle 2,
fragments du décor peint,
traces de stuc.*

Cliché : R. Ciobanu.

AUTUN. MAISON DES AUTEURS GRECS.
SALLE D'APPARAT (SALLE 1).
RELEVÉ, DESSIN RADU CIOBANU, CEPMR-CNRS.
FEV 1993.



OJ
RBx
J

vert bleuté sur fond noir

RBx

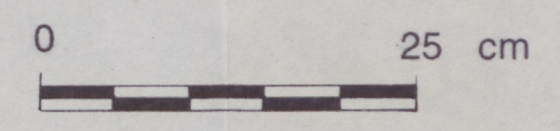


FIG 25 a

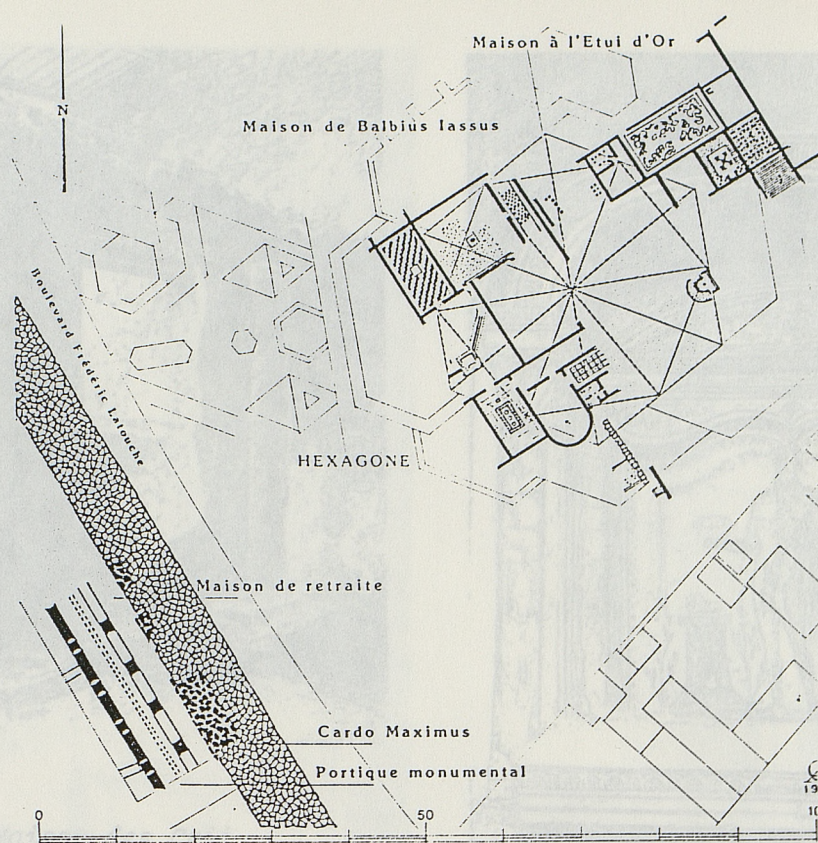


fig.26 : Autun, Maison de Balbius Iassus, Maison à l'Etui d'Or : plan.

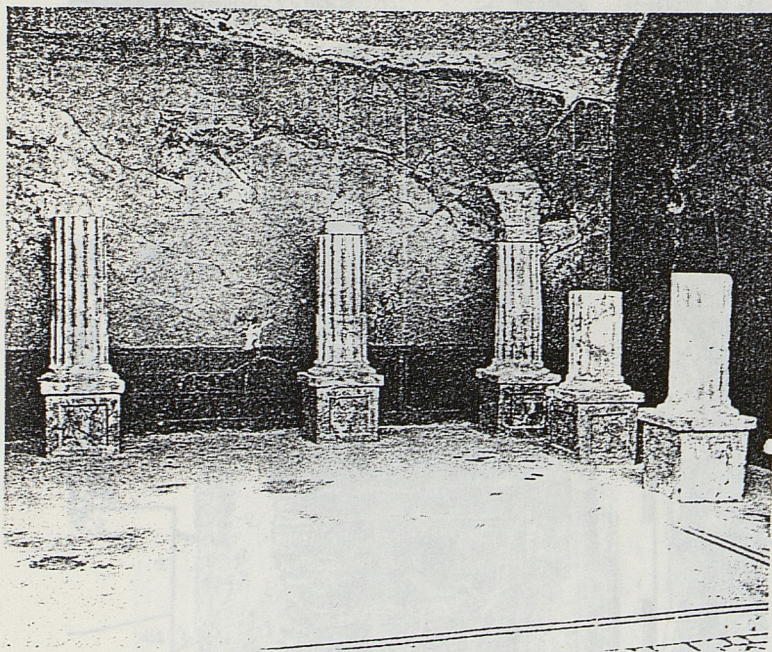


fig.27 : Pompéi, Maison de Méléagre (VI, 9, 2).
L'oecus corinthien.

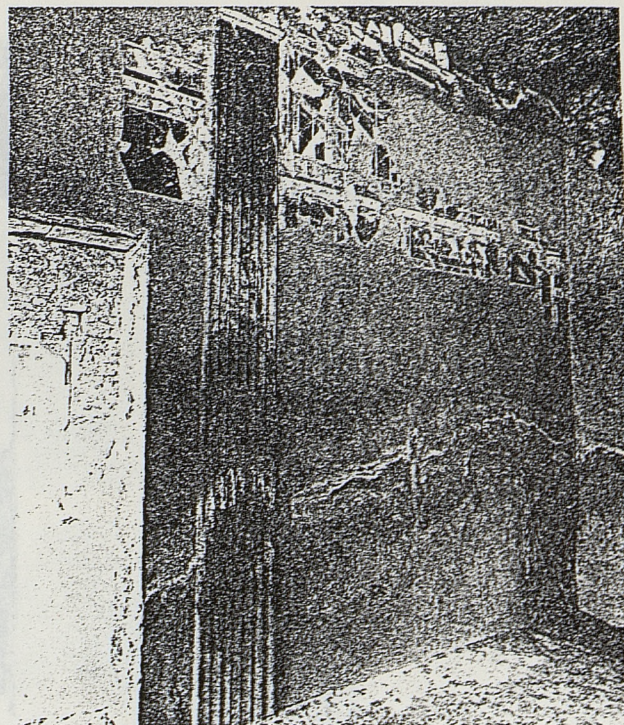
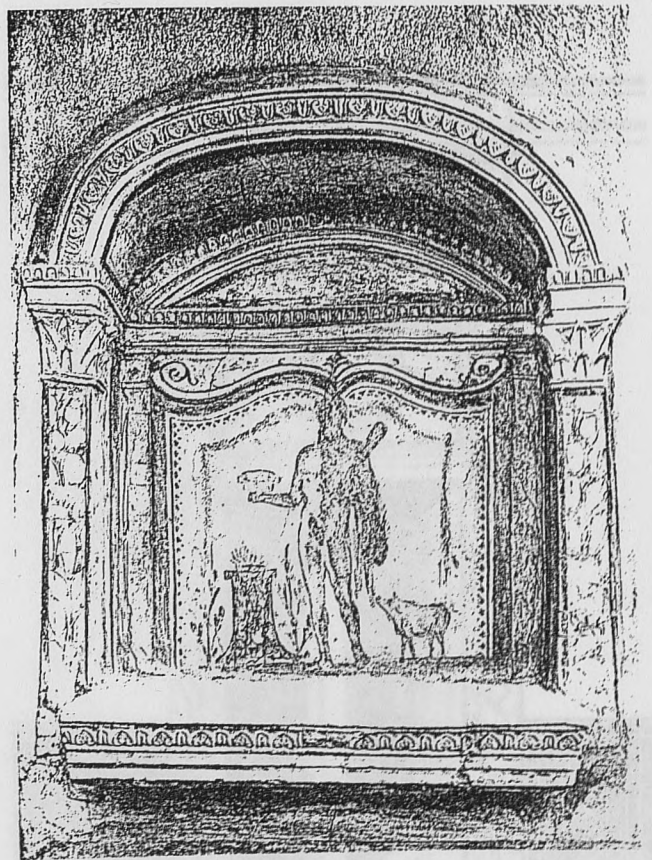


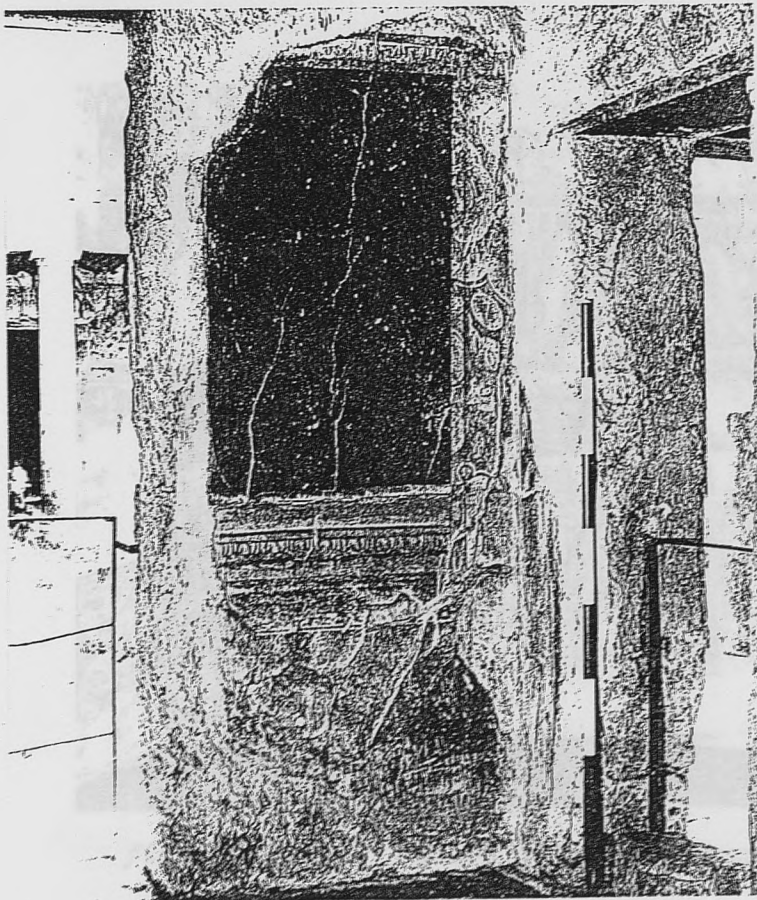
fig.28 : Maison au Bel Impluvium
(I, 9, 1), triclinium.



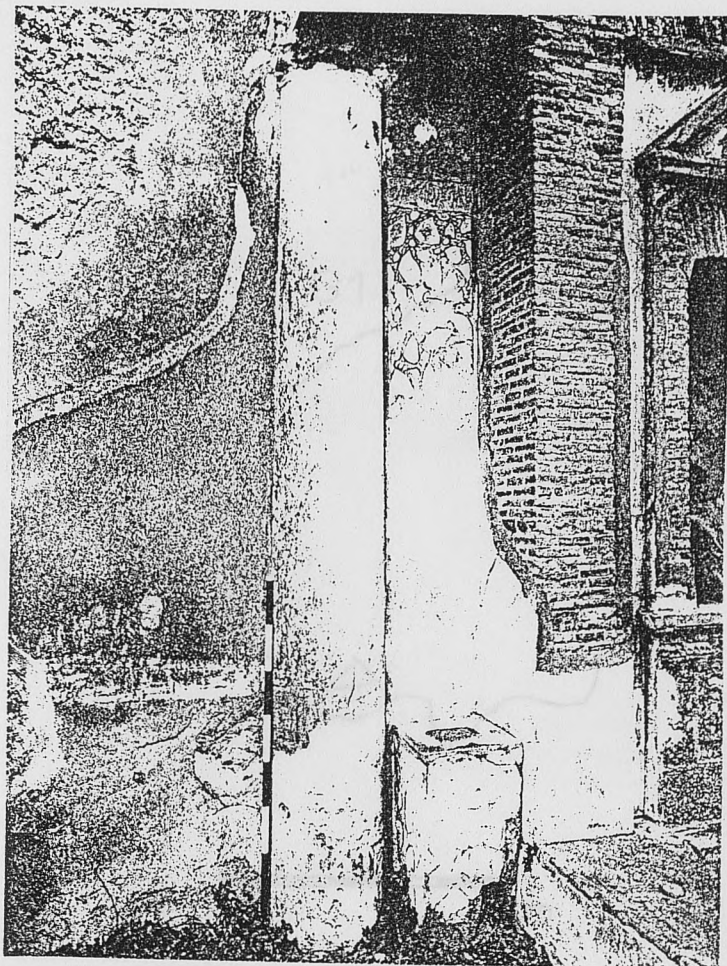
*fig.29 : Pompéi, Maison des Ceii
(I, 6, 15), triclinium
avec demi-colonnes.*



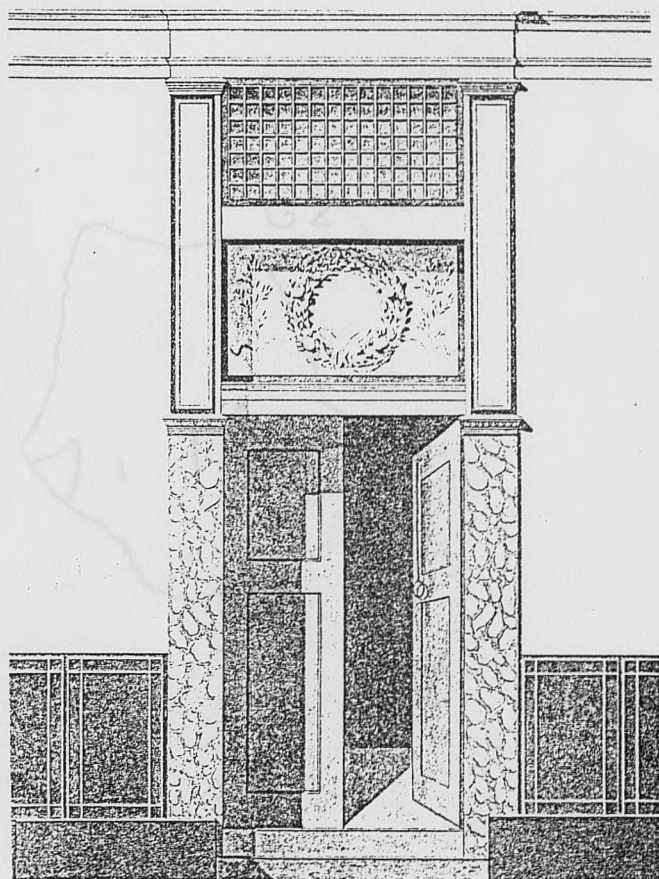
*fig.30 : Pompéi, Maison du Cénacle,
(V, 2, 4), niche, laraire.*



*fig.31 : Pompéi, Maison des Noces
d'Argent (V, 2, i),
l'antichambre de l'oecus
tétrastyle.*



*fig.32 : Pompéi, Maison du Taureau
(V, 1, 7), nymphée du péristyle b.*



*fig.33 : Pompéi, maison (V, 2, 4),
porte d'entrée.
Reconstitution de Spinazzola.*

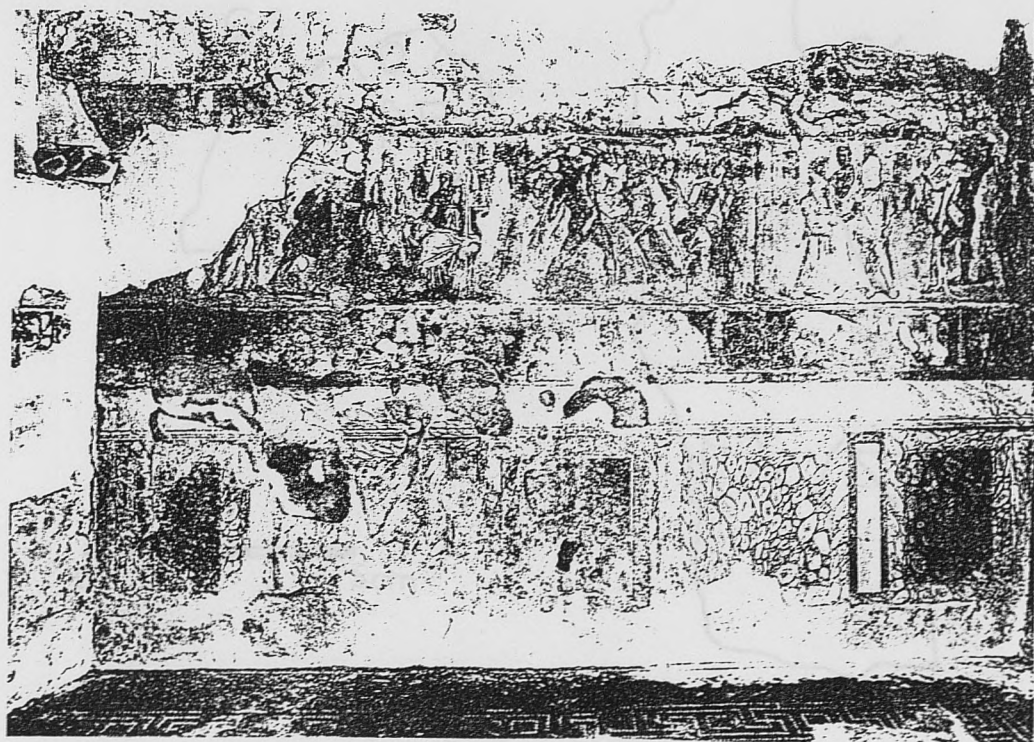
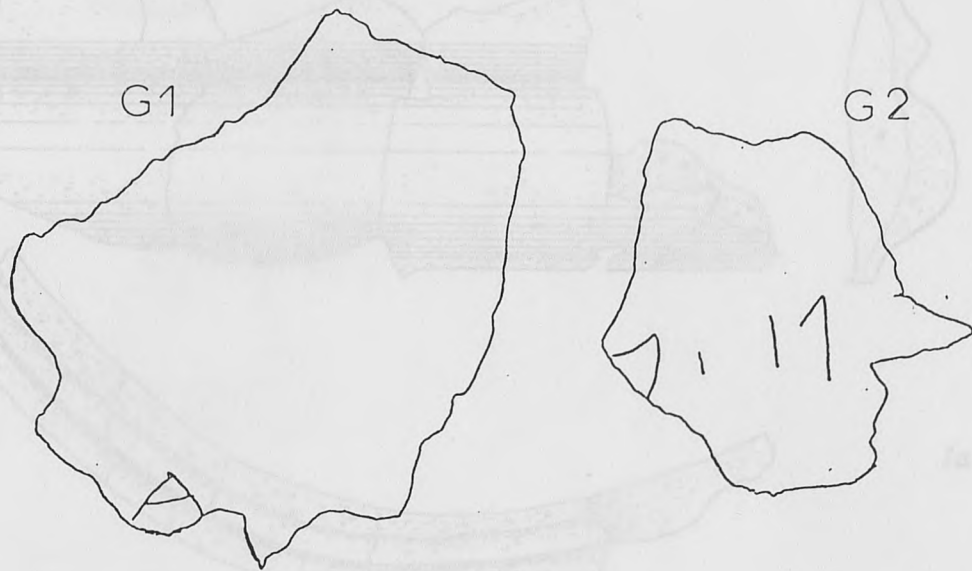
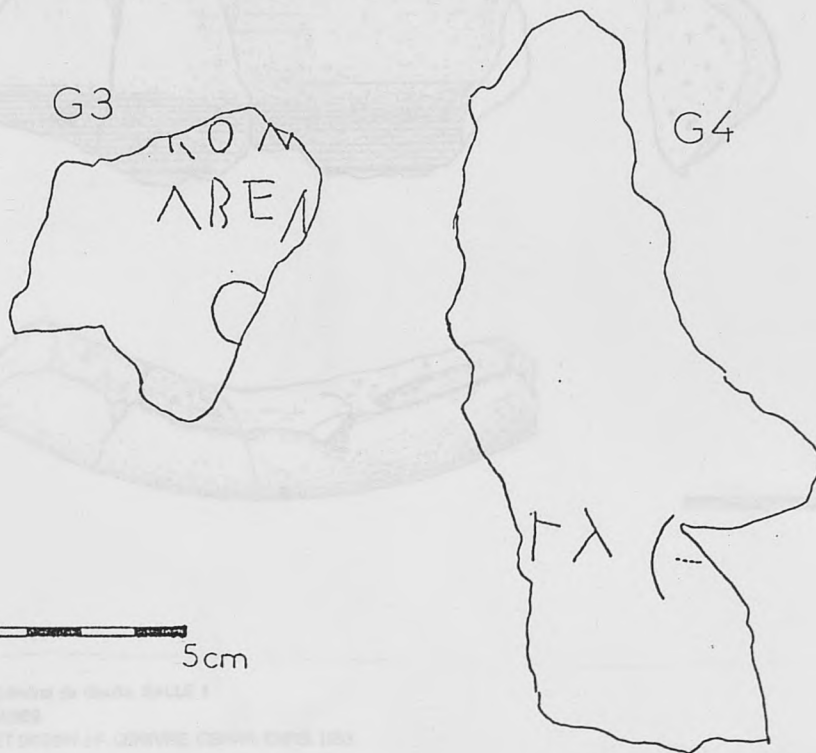


fig.34 : Pompéi, Maison d'Octavius Quartio (II, 2, 2), oecus.

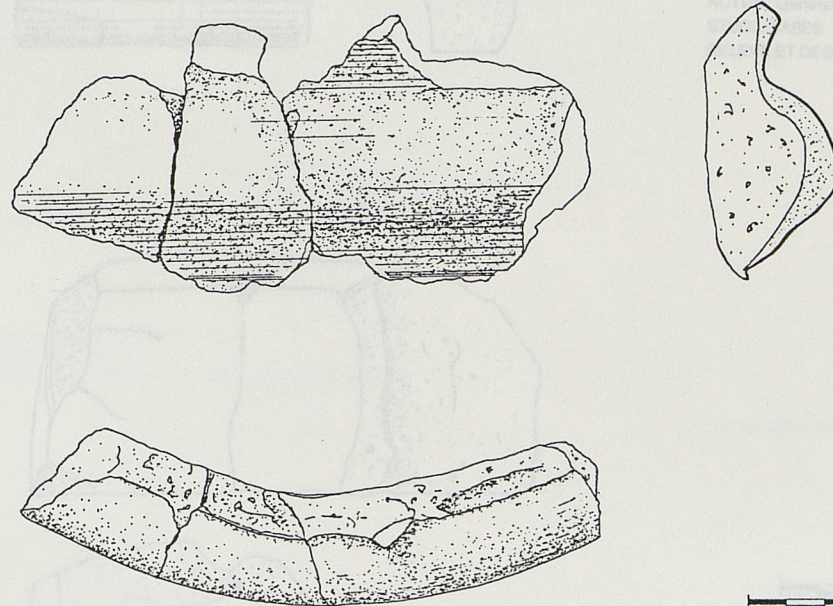
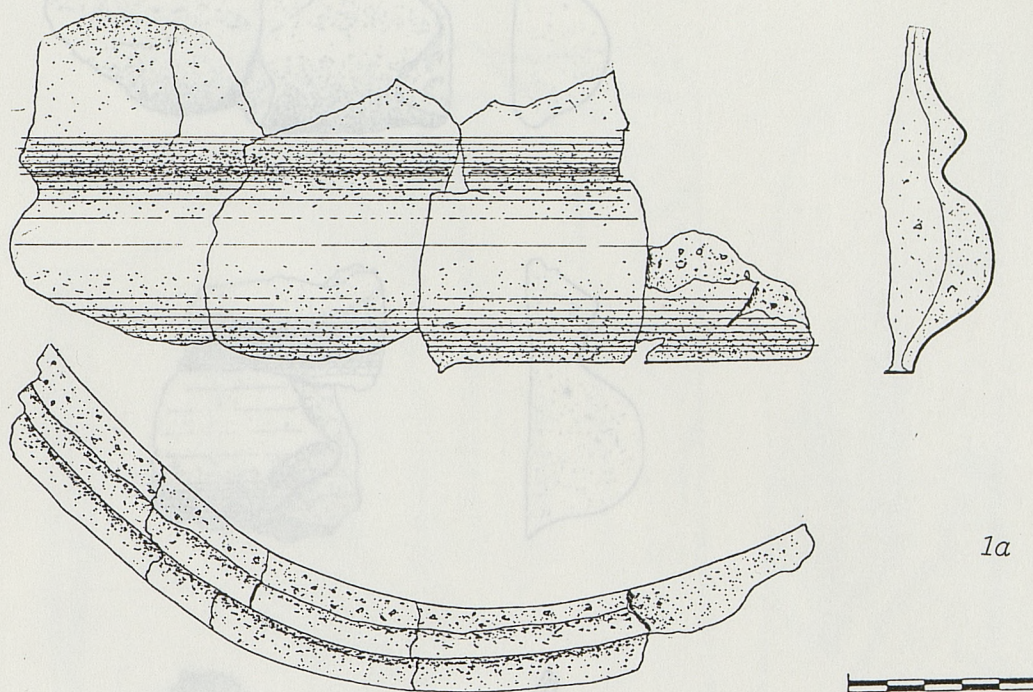


0 5cm

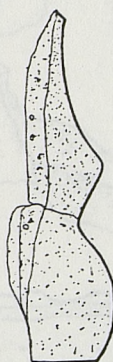
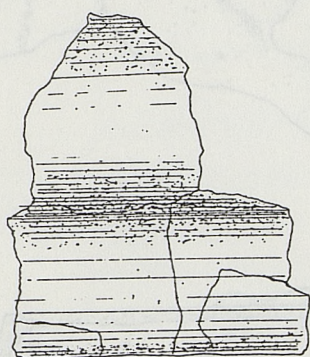
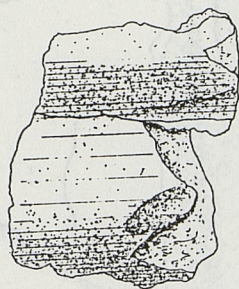
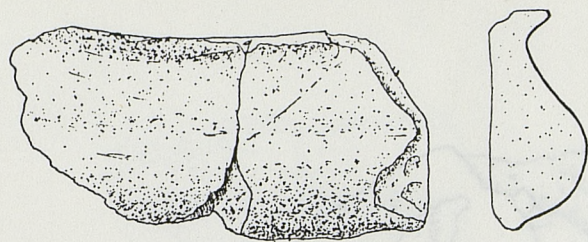


0 5cm

fig.35 : Autun, Maison des Auteurs Grecs, salle d'apparat, graffiti.
Relevés : R. Ciobanu.



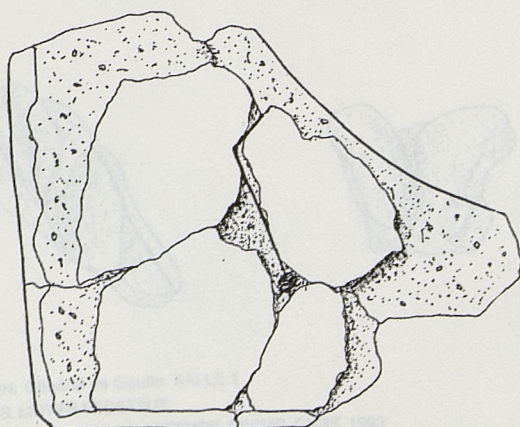
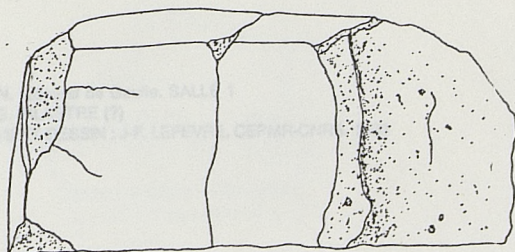
AUTUN, Général de Gaulle. SALLE 1
STUCS. BASES
RELEVÉ ET DESSIN J-F. LEFEVRE. CEPMR. CNRS. 1993



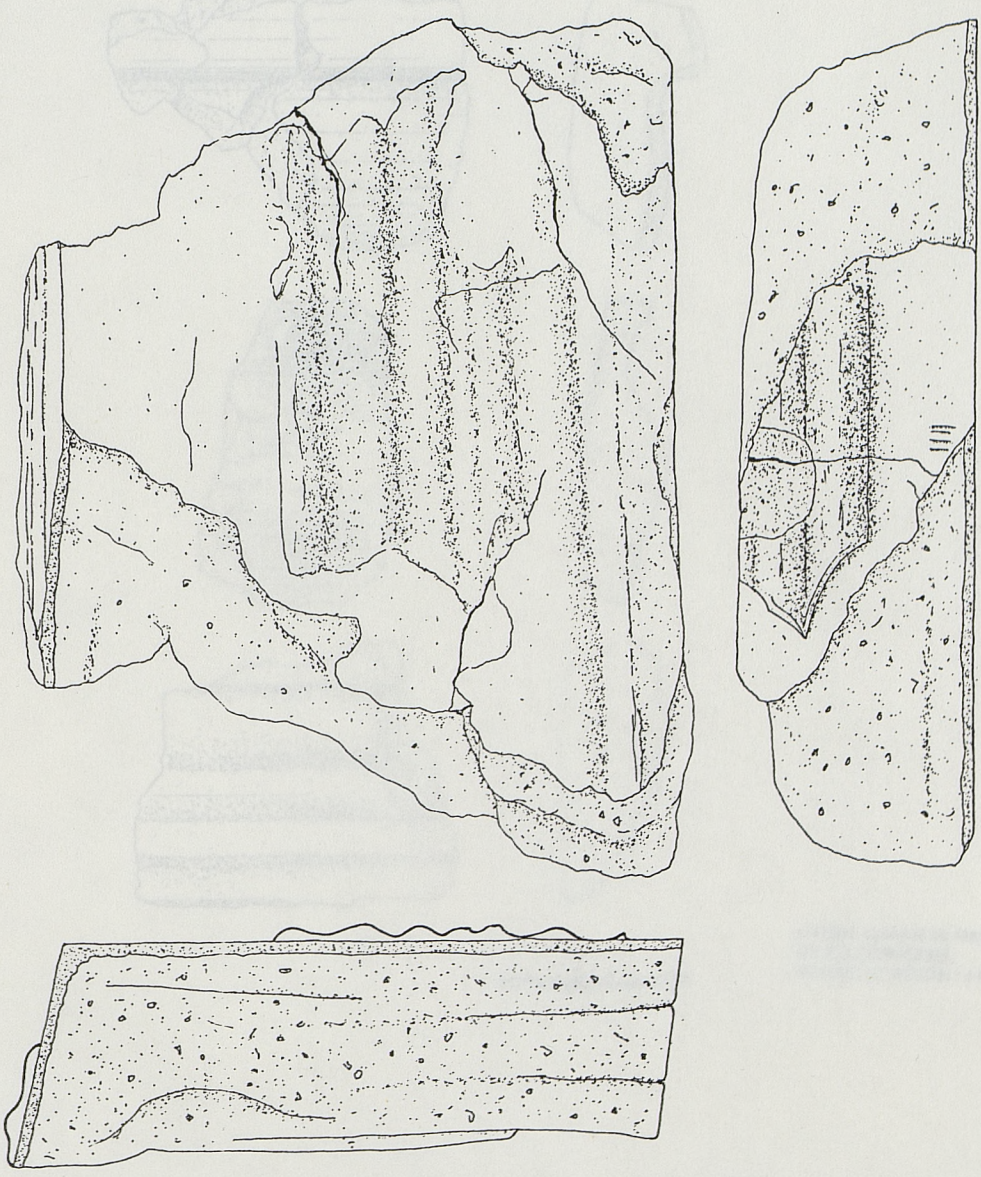
1b



AUTUN. Général de Gaulle. SALLE 1
STUCS. BASES
RELEVÉ ET DESSIN J-F. LEFEVRE. CEPMR. CNRS. 1993



AUTUN. Général de Gaulle. SALLE 1
STUCS. SOCLE
RELEVÉ ET DESSIN J-F. LEFEVRE. CEPMR. CNRS. 1993

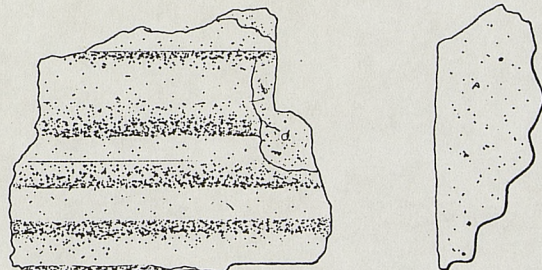
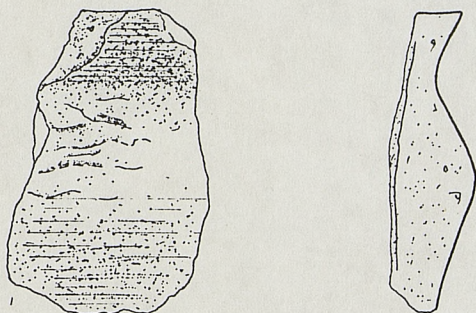
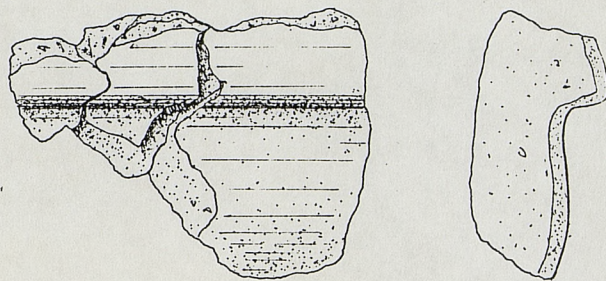


AUTUN, Général de Gaulle. SALLE 1
STUCS. PILASTRE (?)
RELEVÉ ET DESSIN : J-F. LEFEVRE. CEPMR-CNRS. 1993

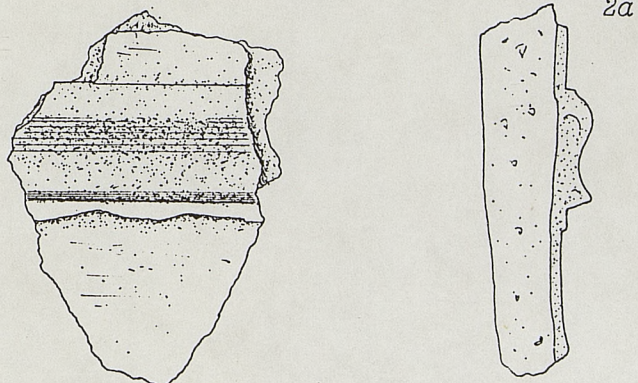


AUTUN, Général de Gaulle. SALLE 1
STUCS. MOTIFS VEGETAUX
RELEVÉ ET DESSIN J-F. LEFEVRE. CEPMR. CNRS. 1993





AUTUN. Général de Gaulle, SALLE 1
STUCS. CORNICHES
RELEVÉ ET DESSIN : J-F. LEFEVRE. CEPMR-CNRS. 1993



AUTUN. Général de Gaulle, SALLE 2
STUCS. CORNICHES
RELEVÉ ET DESSIN : J-F. LEFEVRE. CEPMR-CNRS. 1993